

EXPOSITION DE LA METHODE EMPLOYÉE PAR LE COMITÉ,

NOMMÉ PAR

LE COLLEGE DES MEDECINS

POUR REVOIR

LA PHARMACOPÉE.

E Comité nommé par le College pour revoir la Pharmacopée n'eut pas plutôt publié un essai où il rendoit compte du travail qu'il avoit commencé, que plusieurs membres du College, & même quelques autres personnes lui adresserent des écrits sur ce sujet (a). Ces écrits en petit nombre ne renferment presque que des doutes. On y propose en même tems de tenter de nouveaux essais. Le Comité a donc cru qu'il devoit suivre encore pendant quelque tems la même route qu'il avoit choisse dans le commencement : il a voulu prendre le tems nécessaire, non-seulement pour avoir une connoissance exacte de tous les articles qu'on

(a) Le Comité, avant de rendre | | à quelques autres personnes un autre decins qui composent le College, & res idées de son projet.

public le plan auquel ce Mémoire | plan propre à réformer la Pharmaétoit joint, avoit présenté aux Mé- | copée. Ce plan contenoit les premieDU COMITE'.

lui a présentés, mais encore pour examiner avec la plus grande attention tout ce qui lui avoit paru exiger des recherches longues & détaillées. Ce n'est qu'après avoir commencé à travailler suivant l'obligation qu'il sçait lui être imposée, qu'il s'est déterminé à ne pas attendre plus long-tems à soumettre à l'examen & à la décission de tout le College, ce qu'il a fait jusques à présent. Le Comité se propose aussi de mettre sous les yeux du College, lorsqu'il s'assemblera pour examiner le plan qu'il présente, tous les écrits qui lui ont été adressés. Le College jugera de leur mérite, & l'on ne pourra alors accuser le Comité d'avoir trop déféré au jugement particulier qu'il portoit de quelques-uns en les supprimant. Le Comité espere cependant qu'on lui permettra de s'étendre un peu sur les motifs qui ont reglé sa conduite.

Ce seroit inutilement que le Comité répéteroit ici que son premier soin a été de retrancher les médicamens qui ne sont plus en usage dans la pratique, & de donner au contraire ceux qui ont été adoptés depuis qu'on a revu la Pharmacopée: mais il ne sçauroit trop insister sur l'objet principal de ses travaux qui a été d'examiner les articles qu'il avoit cru devoir conserver, ou les nouveaux qu'il avoit admis. Il ne s'est pas contenté dans cet examen de les considerer du côté des régles Pharmaceutiques, il a voulu encore les

tirer des vrais principes de la Médécine.

Notre Pharmacopée n'est qu'une compilation de formules ramassées dans des Auteurs de dissérens siécles. Il faut donc prendre la Pharmacie dans ses com-

EXPOSITION

mencemens, & la suivre dans ses progrès pour porter un jugement certain sur ces compositions. Ce n'est que par ce moyen qu'on sera tomber l'objection qu'on ne manque pas de faire à ceux qui entreprennent de résormer ce qui est adopté depuis long-tems. Tout doit, dit-on, nous porter à croire que les premiers Auteurs ont eu de très-bonnes raisons qui les ont engagés à faire ce qu'on veut corriger. Ces raisons, à la vérité ne nous sont pas connues, mais elles peuvent l'être par la suite, & nous nous repentirions alors d'avoir rejetté des choses qu'un travail assidu, & moins de prévention nous auroient sait approuver.

Cette objection toute spécieuse qu'elle est, ne sçauroit sauver aux anciens le reproche d'avoir rempli leurs compositions de beaucoup de matiéres superflues.

Il faut convenir qu'il leur étoit très-difficile d'éviter ces erreurs. La Médecine commençoit seulement alors à devenir un Art. L'expérience manquoit : par quel moyen étoit-il donc possible de connoître exactement l'action des médicamens ? Et faut-il s'étonner de voir entasser dans les compositions des médicamens de même nature, lorsqu'on ne pouvoit assurer auquel on devoit donner la préférence ? Il est vrai qu'il résultoit de cet usage deux grands inconvéniens. On ne pouvoit sans beaucoup de précaution, ne pas mêler plusieurs médicamens, dont les uns devoient empêcher l'action des autres, qui étoient à leur tour un obstacle à celle des premiers. D'ailleurs, par cette méthode on devoit diminuer tellement la force du médicament principal, que le tout devenoit sans action. Dans

DU COMITE'. les premiers tems que le quinquina fut annoncé à toute l'Europe comme un excellent fébrifuge, on ne le donnoit que mêlé avec une grande quantité de médicamens auxquels on accordoit la même vertu. Si cette mauvaise méthode avoit continué, il est évident que l'action de ce fébrifuge auroit au moins été troublée par toutes les substances étrangeres qu'on lui associoit, & qu'on n'auroit jamais pû découvrir toute son efficacité. On peut donc reprocher avec fondement aux Auteurs qui sont venus dans la suite, de ce qu'au lieu de profiter d'une observation constante & long-tems continuée, (observation qui devoit les engager à retrancher tant d'inutilités,) ils ont eu au contraire, la manie de surcharger les formules déja si longues & remplies de tant de drogues. Ce qui mit le comble à la Polipharmacie, fut le ridicule projet de composer des Antidotes qu'on faisoit prendre par précaution; on croyoit en même tems qu'ils pouvoient desfendre le corps humain contre toute espéce de poi-

C'est à de telles idées que nous devons le Mithridate, & la Thériaque; Antidotes si célébres dans tous les tems: l'énorme quantité des dissérentes drogues qui entrent dans ces médicamens, les rendent très-recommandables aux yeux de la multitude qui se persuade aisément qu'ils contiennent un Antidote capable de combatre chaque espéce de poison. Ces compositions étoient aussi principalement regardées comme des remédes excellens contre toutes les maladies qui assigne le corps humain.

fons.

viij EXPOSITION

On prétend que le premier de ces Antidotes a été composé après beaucoup d'expériences faites séparément sur chaque espéce de contrepoison par le fameux Monarque dont il porte le nom. Attalus de Pergame

avoit fait la même chose avant lui (a).

Cependant comme il ne nous reste aucun écrit pubic qui nous fasse connoître le détail de ces expériences, nous pouvons raisonnablement regarder ces prétendus faits comme des fables. Les additions que fit ensuite Andromaque ne nous apprennent pas davantage la raison qui avoit fait ajouter certaines matiéres en particulier : il faut en excepter la chair de vipere qui passoit pour rendre cet Antidote plus puissant contre la morsure de cet animal (b). La Thériaque parvint néanmoins à un si haut dégré d'estime, que le sage Marc-Aurele étoit venu au point d'en faire un usage journalier qui dérangea beaucoup sa santé. Sa tête en fut tellement affectée, qu'il s'assoupissoit au milieu des plus grandes affaires. Cet inconvénient l'obligea à en retrancher l'Opium, mais alors il ne pouvoit plus dormir (c).

On ne doit pas s'attendre à voir estimer autant qu'on l'auroit dû, la simplicité dans les médicamens, dans un tems où des compositions chargées de tant de substances superflues, étoient parvenues à un si haut dégré de réputation. Au lieu de cette simplicité si désirable, on vit regner pendant plusieurs siècles une espèce d'émulation parmi les Auteurs Grecs & Arabes qui se disputoient la gloire d'entasser inutilement des

(a) Galen, de Antidot, lib, 1. cap. 1. (b) Ibid. (c) Ibid. drogues;

DU COMITE.

drogues : ce qui ne servoit qu'à montrer une ridicule ostentation. Dans le tems que les Arabes commencerent à faire connoître dans la partie Occidentale de l'Europe les Arts anciens, & les Sciences, les hommes étoient plongés dans les ténébres les plus épaisses de la superstition, fruits de l'ignorance profonde à laquelle cette partie du monde étoit livrée depuis si long-tems. Ils ne consultoient plus ni leur raison ni même leurs sens. Etoit-il possible qu'asservis sous le joug des préjugés qu'entraîne toujours la bassesse des idées, ils prissent quelque confiance dans leurs lumiéres? Auroient-ils osé seulement former le projet de corriger des abus qu'ils étoient à peine capables d'appercevoir? La seule ressource qui restoit à ceux que leur goût portoit au travail, ou qui vouloient se faire un nom, étoit de commenter quelque système Philosophique, système inventé uniquement pour donner un faux air de science à ce qui, dans le fond, partoit du défaut de connoissances, & que l'affectation & l'indolence soutenoient.

Il faut convenir cependant que plusieurs raisons peuvent faire recevoir certaines compositions. Quelques matiéres, par exemple, sont propres à donner à un médicament, une forme qui en rend l'usage plus commode. D'autres, peuvent donner à certains remédes la consistance convenable, soit pour les appliquer à l'extérieur, soit pour les donner intérieurement avec plus de facilité en diminuant le dégoût qu'ils pourroient causer par eux-mêmes.

En effet, un médicament qu'on ajoûte à propos;

xij EXPOSITION

sant plus loin ces spéculations, on sit sortir de la même source une troisième classe de céphaliques, hépatiques, stomachiques, diurétiques & autres. Ces trois classes étoient terminées par une quatrième, qui comprenoit les médicamens dont toute la subtilité de ce système ne pouvoit expliquer l'opération. On disoit alors que ces remédes opéroient par la force de toute leur substance. Totà substantià.

La premiére de ces qualités, ainsi que celles qui en dépendent, étoit encore divisée en quatre degrés, dont chacun étoit à son tour subdivisé en trois, de façon qu'on pouvoit appliquer ces médicamens dans chaque cas avec plus de précision qu'on n'auroit fait avec

les régles de l'Arithmétique (a).

Ce n'est pas tout. Lorsque la composition se trouvoit ainsi heureusement faite, on cherchoit encore si elle ne pouvoit point avoir quelque mauvaise qualité qui demandât d'être corrigée, & alors soit que cette mauvaise qualité sût réelle, ou purement imaginaire, on avoit soin d'y ajouter ce qu'on croyoit propre à cet estet. On avoit poussé la précaution encore plus loin. On avoit pensé, avec quelque espéce de raison, qu'un médicament qui devoit pénétrer dans des parties éloignées, étoit soumis à l'action des organes de la digestion, action qui pouvoit le détruire avant qu'il sût arrivé au lieu de sa destination. Pour prévenir cet inconvénient, on lui associoit une matière à qui l'on donnoit le pouvoir de le défendre & de le conduire

(a) Galen. de medicam. facult. lib. 5. cap. 12. de composit. medicam-

DU COMITE'.

l'imagination la plus subtile (a) pourroit à peine expliquer l'action de ces monstrueuses compositions. On commença par distribuer les médicamens sous quatre classes dissérentes. Ces classes étoient le chaud, le froid, le sec & l'humide. On combina ensuite ces principes; on y ajoûta la grossiéreté & la subtilité des parties qui entrent dans la structure des dissérentes substances : ensin, on imagina d'autres qualités prises des essets qu'on supposoit que certains remédes avoient sur le corps humain, tels que d'inciser, d'attenuer, d'épaissir, de resâcher, de resserer, & ainsi du reste (b). En pous-

(a) δ λογος ũτος ἐπι ἐιἐκνυσι καὶ τὰν τῶν
 εμπιιρικῶν ἱατρῶν Φιλονικὰαν, κ. τ. λ. Galen. de compositione médicament. per

gener. lib. 1. cap. 1.

(b) Hippocrate paroît être le premier qui air expliqué ainsi l'action des médicamens. Les remédes, dit-il, (de affectionibus) qui ne purgent ni la bile, ni le phlegme, agissent ou en rafraichissant, ou en humectant, ou en resserrant & épaississant, ou en résolvant, ou dissipant, &c. Mais ce grand homme étoit bien éloigné d'abuser de ces termes pour expliquer tout, ainsi que la plûpart des Médecins qui l'ont suivi, & surtout Erasistrate. Ce pere de la Médecine consultant continuellement la nature qui étoit fon seul guide, avoit remarqué que certains remédes n'opéroient aucune évacuation sensible; mais il avoit observé en même tems que par l'usage de ces remédes, on pouvoit ou relâcher une partie trop rendue, ou lui redonner le ressort | servation,

qu'elle avoit perdu par trop de laxité, ou enfin disliper ou résoudre par une transpiration insensible, des tumeurs dont la guérison devenoit par ce moyen très simple & très-facile. C'est en rassemblant tous ces faits qu'Hippocrate forma des classes différentes de médicamens, qu'il sçavoit employer suivant les différens cas que ses observations méditées & réfléchies, lui avoient fait appercevoir. Si les Médecins qui sont venus dans la fuire, avoient tenu la même route, ils n'auroient pas mérité la critique que font ici nos Auteurs. Mais l'esprit de système s'empara bientôt des Médecins, & ce fut alors qu'ils donnerent indistinctement le pouvoir d'épaissir, de relâcher, &c. à différens médicamens, fuivant que leur imagination leur fournissoit des idées toujours fausses & dangereuses, quand elles ne sont pas puisées dans l'ob-

bij

xiv EXPOSITION

sances, les hommes ne sçavoient pas penser d'euxmêmes, & ils continuerent de se soumettre bassement à l'autorité.

On vit alors s'élever deux partis, l'un, composé des nouveaux protecteurs des Grecs; l'autre, formé par les anciens Admirateurs des Arabes (a). Ces deux partis disputerent vivement, quoique chacun suivit aveuglément les préceptes dictés par le maître qu'il s'étoit choisi.

Les premiers qui travaillerent utilement (b), pendant que cette bizarre doctrine dominoit dans les écoles, furent ceux qui s'appliquerent particuliérement à l'étude de la Botanique, & s'attacherent à corriger un grand nombre d'erreurs qui s'étoient glissées dans les noms des plantes & des drogues. Une partie de ces

(a) Le Docteur Freind nous ap- [] prend dans son Histoire de la Médecine, que les Arabes furent longtems seuls en possession des écoles de Médecine en Asie, & même dans toute l'Europe. Mais il ajoute, que lorsque les originaux Grecs parurent après la prise de Constantinople, les Arabes furent décriés à l'exces, & avec aussi peu de raison, qu'on les avoit loués auparavant. Freind. Hist. de la Med. pag. 140. Il n'est pas étonnant que la lecture des Médecins Grecs ait produit cette révolution. La comparaison de la méthode sage & éclairée des Médecins Grecs, & surtout d'Hip- | pocrate, avec les rêveries auxquelles les Arabes se sont livrés, a dû nécessairement faire mépriser ces derniers à proportion de l'estime

ridicule qu'on avoit eûe pour eux. Nous leur fommes cependant redevables de plusieurs bons remédes qu'ils nous ont fait connoître, & même de la description de plusieurs maladies inconnues aux Grees, telle que la petite verole, &c.

(b) Leonicenus, Manardus, &c. Le premier de ces Aureurs étoit né à Vicenze en 1428, & pratiqua la Médecine pendant plus de foixante ans à Ferrare. Il est un des prémiers qui ait relevé les erreurs de Pline.

Manardus naquit à Ferrare en 1461, & fut disciple de Leonicenus; il fut premier Médecin de Ladislas Roi d'Hongrie. Il a fait des remarques sur les ouvrages de Jean Mesué. DU COMITE.

fûrement. On se persuadoit alors que rien ne pouvoit plus agir sur sui, & qu'il n'avoit sui-même aucune action, jusques à ce qu'il fût arrivé à la partie à laquelle il devoit aller. Son opération ne devoit plus alors être troublée, & l'espèce de protecteur qu'on sui avoit donné sur la route se trouvoit, dans ce moment, détruit fort à propos. Il y avoit des médicamens qu'on imaginoit parcourir les routes du corps humain trop rapidement. D'autres étoient accusés de trop de lenteur. Les premiers avoient besoin d'être retenus. Les autres au contraire, demandoient d'être excités. Souvent on se persuadoit qu'il falloit ajouter une matière capable de diriger le médicament, & de l'empêcher de s'égarer.

On supposoit que chaque médicament avoit son poste, où, laissé à lui-même, il devoit opérer. Si on vouloit que le médicament agît plutôt, on y mêloit quelque autre matiére capable de le fixer dans la partie dans laquelle on avoit intention qu'il restât: si au contraire, on vouloit qu'il passât plus loin, on lui associoit quelque autre médicament propre à lui ouvrir

le passage (a).

Avec des principes aussi vagues & aussi bizarres, on pouvoit soutenir le fatras ridicule dont nous venons de parler. Ce sut cependant de cette manière que les hommes exercerent leur esprit, ou plutôt en abuserent pendant plusieurs siècles. Ce sut par de telles idées qu'ils se firent admirer de leurs descendans, sans que l'Art de guérir sit aucun progrès. Dans le tems même que nous possedames ces originaux Grecs, dans lesquels nos premiers maîtres avoient puisé leurs connois-

(a) Avicen. lib. 5. inie,

xvj EXPOSITION

rent encore à les faire revenir de la superstitieuse adoration qu'ils avoient eue pour les anciens dont l'auto-

rité avoit été d'un si grand poids.

Les hommes devenant plus libres de jour en jour, oserent enfin penser d'eux-mêmes, & commencerent à réfléchir sur les connoissances qu'on peut retirer de la théorie ou de la pratique. Un autre événement contribua encore aux progrès de l'Art de guerir. La Philosophie commença à être plus éclairée, & on chercha enfin à connoître la nature par l'observation & par l'expérience. La Médecine étroitement unie à la Philosophie, partagea avec cette derniere les avantages qui résulterent de ces recherches. Depuis ce tems la pratique de la Médecine devint de jour en jour moins systématique. La Pharmacie se ressentit, à la vérité, très peu des progrès de la Médecine. On n'en sera point surpris quand on fera attention que les hommes étoient alors plus occupés de l'action & de l'usage des formules que leur avoient laissées leurs ancêtres, qu'empressés d'examiner les compositions en elles-mêmes, & d'y faire les changemens qui pouvoient seuls perfectionner cette partie de l'Art de guérir.

Il est assez dissicile de suivre exactement les progrès qu'a fait la Pharmacie depuis que les Arabes l'ont fait connoître. L'histoire en est obscure & dissicile à développer. Ce n'est que des livres originaux qu'on peut

tirer quelque lumiére.

Saladin d'Ascoli qui écrivit vers le milieu du quinziéme siécle, & dans un tems où l'on n'avoit point encore de Pharmacopées composées sous le sceau de

l'autorité

DU COMITE'.

XV

erreurs venoit du peu d'exactitude des copies, ordinairement infidéles: mais la principale cause étoit la négligence & le peu de méthode dont on s'étoit servi dans l'étude de l'ancien Grec.

Les Arabes qui ont été nos premiers Maîtres, paroissent malgré leur entêtement pour la littérature Grecque, avoir eu si peu d'exactitude, que la plûpart du tems dans les traductions qu'ils nous ont données, ils se sont servis de termes qu'ils empruntoient des Syriens auxquels les deux Langues étoient étrangeres. Les connoissances des Arabes nous sont parvenues par le moyen de traductions encore plus mauvaises, faites souvent en société. L'un, (peut-être fort ignorant dans la matiére) expliquoit pendant qu'un autre rendoit, comme il pouvoit, le sens de ce qu'on lui dictoir. Il est aisé de s'appercevoir qu'on ne peut gueres compter fur un pareil travail, furtout dans une Langue dont l'orthographe est parmi toutes les Langues connues, la plus obscure & la plus sujette à l'ambiguité & à l'erreur.

Néanmoins la vénération superstitieuse pour l'antiquité, qui avoit été si long-tems un obstacle aux progrès qu'on auroit dû faire, diminua beaucoup par les recherches qu'on sit dans l'Anatomie, recherches qui firent appercevoir sensiblement les défauts & les erreurs des anciens.

Ces découvertes qui avoient été poussées déja fort loin par Vesale, furent suivies dans la suite avec beaucoup d'ardeur, & accoutumerent peu à peu les hommes à examiner les choses par eux-mêmes. Elles servixviii EXPOSITION

Dans cette Pharmacopée, les compositions sont presque entiérement prises de Mésué & de Nicolas de Salerne, Auteur plus ancien que nous venons de citer. Le trésor des Parfumeurs écrit à peu près dans le même tems, & la lumière des Apolicaires, ne sont que des extraits pareils. Dans la grande lumière publiée peu de tems après, & qui contient une plus grande quantité de remédes, on voit que tout le sonds du Livre est tiré de ces deux Auteurs. Les Antidotaires dont on vient de parler, ont été la base de toutes les Pharmacopées qui sont venues dans la suite. Nous ne sçavons autre chose de ces Auteurs, si ce n'est qu'ils ont été admirés dans les siécles barbares dans lesquels ils vivoient.

On peut déterminer avec une espèce de certitude, dans quel siècle vivoit Mésué. En esset, dans le Grabadin dont l'Antidotaire est une partie, cet Auteur cite Avicenne (a), qui mourut vers le commencement du onzième siècle (b), & lui-même est cité souvent par Constantin l'Africain, qui écrivit avant la sin de

ce siécle (c).

din. Ce qui fait une difficulté. Cet Auteur parle par occasion de plusieurs Ecrivains qui vivoient à peu près de son tems, & entr'autres de Matthieu de Gradibus, qu'il dit expressément vivre dans le tems où il écrit; au lieu qu'on suppose communément que ce Mathieu est mort en 1460. Mais les ouvrages de cet Auteur éclaircissent ce point: car nous avons des consultations de lui, de 1497. (consil, 9.31.)

(a) Sous le nom d'Aboali, & Abutfali Voyez fol. 214. E. F. 6.227.6.24913. (édit. Venet 1602). (b) Abul Pharai. p. 232.

(c) Lambec. Biblioth. Cafar. 1. 6. p. 128. On a douté si ce Jean Damascene, cité par Constantin, étoit le même que notre Mésué; mais dans tous les endroits où les citations renvoyent aux ouvrages de Mésué, qui ne sont pas perdus, on trouve qu'elles se rapportent à l'original, autant que

DU COMITE. l'autorité publique, nous apprend que les seuls Livres (a) qu'eussent alors les Apoticaires consistoient en un Livre d'Avicenne, & un autre de Serapion, qui traitoient des plantes, un Livre de Simon Jannensis de Synonimis; enfin, un Traité d'un Auteur Arabe, sous le nom de Liber Servitoris. Ce dernier contenoit des préparations de plantes & quelques remédes Chymiques alors en usage. Il y avoit encore deux Antidotaires, un de Jean Damascene, ou Mesué, & un autre de Nicolas de Salerne (b).

Quelque tems après, Nicolas Prévôt de Tours, donna une Pharmacopée générale qui pouvoit tenir lieu de tous les Livres que nous venons de citer (c).

(a) Plusieurs Médecins Grecs | Voyez le Clerc, Hist. de la Med. avoient déja ramassé des formules & composé des espéces de Pharmacopées. Herophile paroît être le premier qui rangea les médicamens & enfeigna quelques compolitions. Ses Disciples le suivirent, & écrivirent beaucoup sur cette matiére, Les Empyriques sont ceux qui se sont le plus appliqués à donner des recettes. On sçait que toute la doctrine de ceux qui les ont imités, & qui sont peutêtre encore en grand nombre, ne consiste qu'à sçavoir par cœur un nombre de remédes qu'une routine aveugle leur fair appliquer indifféremment. M. le Clerc remarque dans son Histoire de la Médecine, que ce fut surrout dans le tems que la Médecine fut partagée en Pharmaceutique & Chirurgicale, qu'on commença à composer des Recueils de médicamens.

tom. 1. pag. 339. & Suiv.

(b) Nous pouvons apprendre de Saladin même, en quel siècle il vivoit. Cet Auteur rapporte un fait par lequel on voit que Naples avoit été dans le tems qu'il écrivoit, sous la domination des Arragonnois, qui commencerent à être maîtres de cette Ville en l'année 1 442. (Vid. Suppl, mes. edit. junt. fol. 253 H).

(c) Ce Livre commence ainfi. » Le » célébre Docteur Saladin deman-» doit quels étoient les Livres nécef-» faires à un Apolicaire, & combien " il y en avoit? Il repondoit qu'il "y en avoit six, qu'il cite dans son " Abrégé pour les Parfumeurs. Pour " nous, nous disons qu'il n'y a que " notre Livre qui soit nécessaire; & » qu'avec lui, on peut se passer de " tous les autres «. Ces mots feroient croire qu'il y avoit une grande diftance de ce tems-là à celui de SalaXX EXPOSITION

en a un qui a pour titre Antidotarium Nicolai: orr trouve dans ce Livre des formules que les Auteurs du Dispensaire dont on a déja parlé, donnent sous le nom de Nicolas; tel est le petit Antidotaire. Nous avons une copie du grand, publiée sous le nom de Nicolas d'Alexandrie, & traduite du Grec par Nicolas de Reggio, qui est le dernier Traducteur de Galien. Dans cette Traduction, les compositions se trouvent rangées comme dans l'autre, fuivant l'alphabet Latin. Il y a apparence qu'on a suivi dans l'original l'ordre de l'alphabet Grec, quoiqu'en général, on ait ajouté dans cet ouvrage plusieurs articles qui ne se trouvent pas dans celui de l'autre Auteur nommé aussi Nicolas. Ces deux ouvrages cependant, pour la plus grande partie, sont entiérement semblables; & excepté quelques fautes qui s'y sont glissées, on trouve qu'ils s'accordent dans la proportion adoptée par le petit Nicolas, de la maniere dont nous avons déja parlé (a). Tout y est supputé avec une telle exactitude, que les proportions se trouvent conservées nonseulement pour les simples grains, mais encore pour les fractions de grains. La copie de ce grand Antidotaire est imparfaite: quelques articles manquent. Dans d'autres, on voit évidemment qu'on a eu recours à l'abrégé, & qu'on a eu intention de faire voir dans quelle proportion les formules tirées de l'original one été diminuées. Une de ces compositions est celle qu'on

(a) Il faut prendre la dragme ou du petit Nicolas; les autres divigros pour la neuvième partie de l'once, comme on le trouve à la fin parmi nous. DU COMITE.

Telles sont les connoissances que nous pouvons avoir d'un Auteur dont l'autorité a été si respectée, & dont les préceptes ont été suivis avec la plus grande soumission. On a beaucoup disputé jusques à présent sur le tems où il vivoit : les uns l'ont confondu avec un Auteur du même nom, beaucoup plus ancien, qui étoit à la Cour de Bagdad ; les autres, & c'est le plus grand nombre, le placent cent ans trop tard.

On ne connoît aussi que très-peu de chose de Nicolas, qui est le second Auteur de la Pharmacie de nos jours. Le titre qu'on lui donne de Salerne, feroit croire qu'il a demeuré dans cette Ecole. Saladin, dont nous avons parlé, dit, en rendant compte de son travail, qu'il y avoit deux Antidotaires sous le nom de ce Nicolas, & qu'on les distinguoit par les noms de grand & de petit. Le dernier de ces Antidotaires étoit le plus en usage, & n'étoit qu'un abrégé de l'autre. où l'on ne trouvoit qu'une partie des compositions réduites en même-tems aux moindres quantités. C'est par cette raison qu'on trouve toujours les formules de cet abrégé avec cette phrase : La moitié est, semis, & autres semblables. Cette expression étoit employée, pour montrer dans quelle proportion la formule du grand Antidotaire se trouvoit resserrée dans le petit. Parmi les ouvrages qu'on a souvent publiés pour servir de supplément à Mésué, il y

cela peut être dans des copies diffé- | duction très-infidèle de cet Auteur. rentes, qui nécessairement varient toujours un peu. Lambecius principalement, fait voir que ce qui nous reste de Constantin, est une Tra-

Comparez les pages 10. 12. 32. 34. 37. de Constantin, avec les pages 112. & 162. &c. de Mefue. édit. de Venise 1602.

EXPOSITION XXII tions des plus anciens Auteurs passant par différentes mains, chacun y ajouta; & ces additions étoient toujours des drogues inutiles. On peut même assurer, sans crainte de se tromper, que les Compilateurs qui sont venus ensuite, ont en général choisi constamment ce qu'il y avoit de plus mauvais. On peut juger en quelque maniere par le Commentaire de Bauderon (a) sur l'Aurea Alexandrina, derniere composition de Nicolas, combien les hommes qui ont eu le plus de génie, se sont trouvés embarrassés, quand ils ont voulu rendre raison de toutes les choses mal placées & superflues qu'on trouve dans les ouvra-. ges de nos Maîtres. L'opium paroît être la base de l'Aurea Alexandrina; on y fait entrer d'autres médicamens pour augmenter son action, & comme ces médicamens ont de mauvaises qualités, on en ajoute d'autres pour les corriger. Ce n'est pas tout encore; on entasse une quantité énorme de drogues, dont les unes sont chargées de diriger l'action de ce médicament vers la tête, les autres vers la poitrine, d'autres vers le cœur, l'estomac, la rate, le foye, les reins & plusieurs autres parties; enfin, dit l'Auteur, ce seul médicament destiné à combatre toutes les maladies dont il fait l'énumération, peut-être regardé à juste titre comme une boutique entiere d'Apoticaire, contenue dans un pot de fayance (b).

(a) Bauderon étoit François, & pratiqua pendant long tems la Médecine à Mâcon, où il mourut en 1621, ou 1622.

(b) La base, est l'Opium dont la vertu rafraîchissante & narcotique, est augmentée par la Jusquiamme blanche & l'écorce de Mandragore;

nomme Electuaire du Capitaine: on dit qu'elle fut faite par Roger, Duc de la Pouille, fils de Robert Guiscard. Si cela se trouvoit dans l'original, (& Saladin dit expressément, qu'il n'y avoit dans le petit, que ce qui étoit dans le grand,) l'Auteur ne pourroit pas être aussi ancien que Mésué, quoique l'Editeur prétende que ce soit le Nicolas, cité par Paul Æginette; mais il est facile de démontrer la fausseté de cette opinion, en faisant attention qu'il parle souvent des Myrobolans, du Turbith, du Séné & de quelques autres drogues qu'on ne connut en Europe, que quelque tems après (a).

Tels furent les guides de la Pharmacie moderne. Ils étoient tous les deux d'un siècle dont la barbarie n'a point eu d'exemple depuis la connoissance des Lettres. Il arriva par conséquent, que les composi-

(a) Outre ces deux Antidotaires, nous en avons un troisième, sous le nom de Nicolas Myrepsus, à qui l'on donne aussi le titre d'Alexandrinus (1). L'Editeur de cet ouvrage étoit persuadé qu'il n'avoit paru que pour éclaircir l'original donné par Nicolas. En effet, cet Antidotaire forme une collection beaucoup plus considérable que les trois autres: mais en même tems, il ne peut pas avoir servi à l'abrégé du petit Nicolas: car lorsque les compositions se rapportent l'une à l'autre, les quantités sont les mêmes que celles de l'abrégé, & cela arrive même, lorsqu'il se trouve le plus de fractions dans les nombres réduits d'après le grand Antidotaire (2).

(1) Cet Auteur est le dernier des Ecrivains Grecs. Le surnom d'Alexandrinus, lui vient d'Alexandrinus, lui vient d'Alexandrie qui étoit sa patrie. Le Dispensaire dont on parle ici, sur fait avant l'an 1300. Myrepsus y cite souvent Actuarius, & le transcrit dans beaucoup d'endroits. Son style est mauvais, & son Grec barbare. Il a déerit le premier fort exactement les dissérentes espèces de Myrobolans qui n'avoient pas éré bien connues par Actuarius. Voyez Hist. de la Méd. de Freind. p. 111. & 119.

(2) On a suivi dans cet Antidotaire l'ordre de l'alphabet Grec, comme je l'ai trouvé dans un manuscrit de la Bibliotheque Bodlcienne,

xxiv EXPOSITION

qu'elles contenoient. On auroit pu cependant les rendre meilleures, en y ajoutant ce que d'autres Auteurs avoient donné. Notre Pharmacie en particulier, (si on en excepte les remédes tirés de la Chymie, qui dans ce tems commencerent à être mis en usage,) n'étoit de même qu'une compilation des ouvrages de Mésué & de Nicolas, auxquels on avoit ajouté quelques compositions tirées principalement de Fernel, & de Théodore de Mayerne. Ces deux derniers Auteurs peuvent passer pour les plus grands Partisans de la Polipharmacie (a).

(a) Je suis fort étonné que nos Auteurs ayent confondu ensemble, deux hommes aussi différens que Fernel, & Théodore de Mayerne; Fernel un des plus grands Médecins qui ayent existé depuis Hippocrate, ne se conduisit jamais que par les observations qu'il avoit puisées dans la nature, dont il avoit fait continuellement son étude. Il avoit sais la doctrine des anciens Médecins Grecs. Il en avoit reconnu la justesse, & il ne la perdoit jamais de vue dans sa pratique. On peut s'en convaincre par la lecture des ouvrages de ce grand homme, qui fera toujours honneur à la Faculté de Médecine de Paris, quoiqu'elle air produit un grand nombre d'autres Médecins illustres. Fernel est un des premiers de son tems, qui ait sçû se fervir des lumières que fournit l'Anatomie dans la pratique, quoique cet Art fût presque alors au berceau. Peut-être à la vérité, Fernel n'est-il pas tout-à-fait à couvert

du reproche de Polipharmacie: mais ce reproche lui est commun avec les Médecins de son tems. L'usage l'autorisoit, & on sçait quel pouvoir il a fur les hommes, furtout en Médecine. Ne pourroiton pas accuser du même défaut deux autres grands Médecins, dont les ouvrages immortels serviront à jamais à ceux qui voudront s'inftruire & se conduire avec sûreré dans la pratique. On sent aisément que je parle d'Houllier & de Baillou, La Polipharmacie étoit donc le préjugé du tems, & non le défaut de Fernel. On peut même s'appercevoir dans différens endrois de ses ouvrages & dans plufieurs de ses consultations, que sa pratique étoit souvent fort simple, & quelquefois davantage que celle de plusieurs Médecins de nos jours, qui ne cessent d'accuser les Anciens de Polipharmacie. A l'égard de Théodore de Mayerne, on sçait que c'étoit une espèce de charlatan, qui à l'aide d'un petit nombre de DU COMITE

Rondelet dans ses remarques, sur le sirop d'Hissope, de Mésué, paroît moins disposé à admirer ce qu'il n'entend pas, quand il nous dit qu'il a hésité long-tems s'il devoit placer ce sirop dans la classe des atténuants, ou des incrassants, par la quantité des disférentes drogues qui y entrent. Il se détermine ensin à le croire propre à tout, en disant avec franchise, » nous nous en servirons, lorsque nous serons dans le » doute de sçavoir s'il faut un incrassant ou un atté» nuant (a).

La première Pharmacopée qui parut fous le sceau de l'autorité publique, sut celle de Valerius Cordus, publiée par ordre du Senat de Nuremberg (b). Ce n'est presque qu'une compilation des deux Auteurs que nous avons déja cités. On y trouve quelques notes assez courtes, destinées à faire connoître les plantes & les drogues, dont les noms pourroient être douteux, & jetter dans l'équivoque. Les Pharmacopées qui suivirent, emprunterent aussi de ces écrivains tout ce

la qualité nuisible de ces dernieres, est corrigée par la Myrrhe, l'Euphorbe, le Castor & les Anacardes; leur action est déterminée vers le cerveau, par le moyen des clouds de Gérosse, de la Sauge, de la Pivoine, du bois d'Aloes, du Castor & de l'Encens. Ils pénétrent dans la poitrine & dans les poulmons, par le moyen du Soufre, du Thim, du Pouilliot & de la Gomme Adragant; ensin, ils vont au cœur par l'adduion des Perles, du Blatta-Bysantia, (1) de l'or, de l'argent, de l'os du cœur de Cerf & de l'Ivoire,

la qualité nuifible de ces dernieres, | A l'estomac par le Mastic, &c. Bauest corrigée par la Myrrhe, l'Eu- der. Pharmac, l. 1 §. 5.

der. Pharmac, l. 1 §. 5.

(1) C'est le nom qu'on donne au couvercle d'une coquille oblongue. On la nomme aussi Unguis odoratus, ongle odorant: mais il paroît que la coquille qu'on nous apporte encore de Constantinople, est trèsdifférente de ce que les Anciens appelloient Unguis odoratus. Voyez dans les Transactions Philosophiques, la Dissertation du Sçavant Lister sur cette matière.

(a) Pharmacop, officinal.

(b) En 1542.

EXPOSITION

me tems, ces Ecrivains nous parlent de leur Art comme du seul digne de porter ce nom. Ce Peuple, vrai-semblablement, apprit le vrai nom de cet Art des Grecs, parmi lesquels nous voyons qu'on le nommoit tantôt xulia, xulusia, ou quasia. Ce dernier nom a été généralement adopté par les Auteurs les plus récents. Cependant, les plus sçavans hommes ont préféré l'autre (a). Les Grecs modernes écrivent aussi znueia. Le nom Arabe Louis Chymie peut-être tiré de l'un & de l'autre formé du mot onvantos qui fait avec

Dinar & 20000 MAS chyle.

Malgré les traces de cet Art prétendu qu'on trouve chez les Grecs, plusieurs siécles avant que les Arabes connussent les Sciences, il est cependant récent chez les premiers (b). On a supposé à la vérité que cet Art remontoit si haut dans l'antiquité, qu'on a prétendu que les plus anciennes fables des Poëtes n'en étoient que l'allégorie. Suidas (c) & quelques autres Ecrivains Grecs, qui quoique plus anciens n'ont pas plus d'autorité, ont avancé que la Toison d'or des Argonautes, n'étoit autre chose qu'un Livre écrit sur une peau de de mouton, & que dans ce Livre on dévoiloit tous les mystéres du grand œuvre. Borrichius paroît donner dans toutes ces extravagances avec une facilité incroyable. Le discours de Mercure déguisé à Priam, quand

(a) Conring. Hermet. Medicin.

(6) On trouve le nom de cet Art dans Julius Firmicus (Math. 1. 3. c. 15.) Let Auteur vivoit fous l'Empereur Constantin. Quelques recher- (c) au mot Dipas.

ches qu'on fasse, on ne scauroit en trouver de traces plus anciennes, foit parmi les Grecs, soit parmi les Latins.

DU COMITE'.

XXV

La liberté qu'on eut d'employer les remédes Chymiques, augmenta beaucoup notre Pharmacopée, que les premiers Compilateurs avoient resserrée dans des bornes fort étroites. Nous croyons devoir indiquer quels furent l'origine & les progrès de cette branche de la Pharmacie.

Parmi les connoissances utiles, dont les Arabes enrichirent l'Europe, ils apporterent aussi un Art dont
ils faisoient mystère; par le moyen de cet Art, ils prétendoient ridiculement qu'on pouvoit changer dissérentes substances en or & en argent. Les Arabes ne
paroissent pourtant pas avoir été les premiers qui ayent
imaginé ces revêries. Il est plus probable qu'ils les
tenoient des Grecs, à qui ils étoient aussi redevables
de tout ce qu'ils sçavoient (a). Nous lisons dans un
Auteur (b) qui a écrit avant les conquêtes des Sarrasins,
que cet Art étoit fort cultivé dans l'Empire d'Orient;
& un Historien (c) d'Asse nous apprend, que les Arabes, même plusieurs siécles après, ne s'appliquoient à
aucune partie de la Philosophie naturelle. Dans le mê-

fuccès, qui n'étoient dûs qu'à sa hardiesse & à son ignorance, s'étoit fait une reputation qu'on acquiert toujours plus sûrement par ces moyens que par le vrai sçavoir.

(a) Il paroît que les Grecs avoient eux-mêmes appris la Chymie des Egyptiens, qui font les premiers Peuples qui ayent cultivé cet Art. Voyez l'Histoire de la Philosophie Hermétique, pag. 8. & suiv. Voyez aussi le Discours Historique sur la Chymie, par M. Macquer.

On trouvera dans cet excellent Discours, une Histoire de la Chymie depuis les premiers tems, dont l'Auteur a débrouillé le cahos, jusques à nos jours.

(b) Anée de Gaza, Auteur du cinquième siècle, parle de cet Art comme existant. Thémissius aussi dans le siècle précédent, parle de la grande réputation dans laquelle il étoit.

(c) Abul Pharaj. Dynast. 9.

d

xxviij E X P O S I T I O N

juste si cet Art subsista long-tems en Egypte. On conçoit encore moins que les Grecs n'en ayent pas eu plutôt connoissance, quand on voit qu'ils ont été maîtres de l'Egypte, pendant un espace de tems considérable, & qu'ils cultiverent les Arts & les Sciences à Alexandrie, avec d'autant plus d'ardeur, que les Princes qui les gouvernoient ne cessoient de les encourager. Ce ne seroit qu'avec beaucoup d'incertitude qu'on pourroit fixer le tems que cet Art a subsisté parmi quelques Nations plus Orientales. En effet, les premiers Auteurs en parlent comme d'un Art de la plus haute antiquité. Nous sçavons aussi que les Perses avoient coutume dans les mystéres qu'ils célébroient en l'honneur de Mythra, d'exprimer par des représentations les rapports qu'ils croyoient trouver entre les différens métaux & les planetes. C'est vrai-semblablement de ces fêtes qu'est venu l'usage de donner aux métaux les noms des planetes, usage suivi réligieusement par tous les Chymistes anciens & modernes (a).

Il est inutile de pousser plus loin ces recherches: quelque ridicule & peu ancienne que soit l'origine de la Chymie, il est certain que ses opérations ont beaucoup contribué aux progrès des connoissances en Physique & en Médecine. Il n'existe aucun Art qui nous ait fourni des moyens plus sûrs pour connoître les parties qui entrent dans la composition des mixtes. En esset, la chaleur si nécessaire dans toutes les opérations de la nature, & le seu qui est un des plus grands dissolvants, sont les agens qu'employe la Chy-

(a) Origin, contr. Cels. 1. 6.

DU COMITE. illui dit qu'il a six freres, n'est qu'une allusion aux noms que les Chymistes donnent aux métaux (a). Ces mots d'Homere, dans l'Odissée. w. v. 1.

Ερμής δέ ψυχάς πυλλήνιος έξεπλείδο `Ανδριών μνηστήριω, fignifient que Mercure évoque les manes des amants, c'est-à-dire, des métaux. Vénus surprise par Vulcain entre les bras de Mars, n'est qu'un emblême de quelque opération secrette de Chymie (b). Il en est de même de l'endroit où Homere raconte que Mars fut enchaîné par les fils d'Aloéus. Tout y est exprimé si clairement, ajoute Conringius, qu'avec un peu de bon sens, il n'est pas possible qu'on n'en soit frappé (c). Ce grand défenseur de l'Art hermétique ne doute pas que ce ne soit à la sagacité avec laquelle les Egyptiens saissirent ces idées qu'il faut attribuer ces monceaux immenses d'or & d'argent, que les Prêtres de ce Peuple disent, avec tant d'ostentation, s'être trouvés de tous les tems dans les trésors de leurs Souverains. Après la domination des Perses, ces Prêtres refuserent de montrer ces richesses, & feignirent que les vainqueurs les avoient emportées avec eux (d). Ce Sçavant homme veut, cependant, qu'on ajoûte foi à ce qui est raconté de Dioclétien. On prétend que cet Empereur ne put soumettre entiérement les Egyptiens qu'après avoir fait brûler leurs Livres, source inépuisable de richesses qui nourrissoient continuellement dans ces Peuples l'esprit de révolte. (e). Il est très-difficile de sçavoir au

(a) Hermet. Egyptior. & Chymi- | (d) Diodor. de Sicile, l. 1. cor. sapient. vindicat. l. 1. c. 3.

(b) Ibid. S. 7.

(c) Ibid.

(e) Hermet. Egypt. &c. Sapient. Vind. l. 1. c. 3. §. 18.

XXX EXPOSITION

tes les opinions reçues dans l'Ecole (a). Il se servoit des termes les plus méprisans pour détruire l'ancienne doctrine, & réfuter les systèmes de Philosophie qui servoient à soutenir ces fastueuses compositions, d'ailleurs si inutiles, & qui de son tems avoient tant de réputation. Pouvoit-on, à la vérité, s'attendre que le projet de faire abandonner aux hommes les préceptes qu'ils avoient suivis dès leur enfance, pût être exécuté d'une façon raisonnable par l'homme qui fut peut-être le plus dépourvu de jugement, parmi tous ceux qui en ont imposé au genre humain? Depuis l'âge de cinq ans jusqu'à vingt, il fut toujours plongé dans la plus infâme débauche, passant sa vie à s'enivrer avec la plus vile populace (b). Toute sa science en Médecine ne consistoit que dans la témérité avec laquelle, suivant l'usage des empyriques de nos jours, il faisoit usage de quelques remédes fort actifs, [quoique peut-être il en ait moins donné qu'on ne l'a prétendu.] Il faut supposer qu'ils lui ont quelquefois réussi. Il est néanmoins probable que le plus fouvent ils étoient suivis d'effets malheureux; puisqu'il avoua lui-même à Oporinus son Disciple & son Panégyriste, qu'il lui arrivoit rarement de con-

(a) On sçait que Paracelse ayant été nommé Professeur de Médecine à Bâle en 1527. il commença à faire brûler les œuvres de Galien & d'Avicennes: sçachez, disoit-il, Médecins, que mon bonnet est plus sçavant que vous, ma barbe a plus d'expérience que vos Académies. Grecs, Latins, François, Italiens, je serai votre Roi.

Je veux que mes fourneaux mettent en cendres Esculape, Avicennes & Galien, & que tous les Auteurs qui leur ressemblent soient consumés jusqu'aux dernieres particules par un seu de Réverbere. Voyez Dictionn. Historiq. de la Med. tom. 2.

(b) Oporin. Epist. ad Solenand;

& Wier.

DU COMITE.

xxix

mie, agens bien propres à nous faire connoître les principes des corps. La Chymie nous a procuré encore d'excellens remédes (a). C'est par elle que nous avons des principes capables par leur activité, de produire des changemens que nous n'aurions jamais pû opérer par nos compositions ordinaires toujours plus soibles (b), & dont l'action est si sujette à s'énerver.

Malgré tous ces avantages, on fut long-tems sans recevoir la Chymie dans les Ecoles. Il faut convenir que les premiers défenseurs de cet Art se firent méprifer par l'entêtement qu'ils eurent de mettre du mystére par tout. Ce qui contribua encore au peu de considération qu'on eut pour eux, fut le choix qu'ils firent de Paracelse (c) pour leur maître; personnage si célébre, & que ceux qui se donnent le nom de vrais adeptes révérent encore aujourd'hui. Cet homme singulier, commença par combattre ouvertement tou-

(a) "La Chymie, dit un des plus illustres Médecins de nos jours, cette source de secrets utiles & pernicieux qui ont produit tant de Charlatans, & égaré tant de Médecins. Discours sur la Médecine de Freind. pag. 4.

(b) Il est vrai, que nos compositions ordinaires sont souvent plus
foibles que les remédes que nous
fournit la Chymie. Mais l'action
des premieres, n'est-elle pas aussi
plus sûre, moins sujette aux inconvéniens qui peuvent naître de l'ignorance ou de la négligence d'un
Artiste peu habile & peu attentis.
On sçait que l'illustre Stahl em-

ployoit assez rarement dans sa pratique les préparations tirées de la Chymie qu'il connoissoit si bien; ou du moins, il ne se servoit que des plus simples. Il n'est cependant pas douteux que la Chymie, indépendamment de la nécessité dont elle est à la Pharmacie pour la regler dans ses opérations, ne sournisse souvent d'excellens remédes plus prompts dans leur opération, & moins désagréables que ceux qu'on retire de la Pharmacie proprement dite.

(c) Il naquit près de Zurich en Suisse en 1493. & mourut en 1534. âgé de 41 ans.

xxxij E X P O S I T I O N

qués à vouloir trouver du sens dans les revêries d'un

ivrogne (a).

Il faut convenir que dans tout objet qui n'intérefferoit pas ou la vie ou la fanté, il feroit assez plaisant de voir des hommes qui ne manquent ni de mérite, ni de connoissances, s'occuper uniquement à débrouiller le jargon de Paracelse, & à chercher ce qu'il a voulu dire, quand il a proposé ces deux mots Sutratar & Aroph. "L'un, dit-il, est capable de détruire la rate; "l'autre, s'il n'anéantit pas la substance des reins, "peut au moins abolir leurs fonctions. Ces visceres, "ajoute-t'il, totalement inutiles à la vie, sont la cause "de plusieurs maladies considérables dont le corps "humain sera exempt, dès que ces parties seront sup-"primées (b) ".

Tel fut le sort de la Chymie pendant long-tems. Ceux qui s'y appliquerent le plus furent presque toujours des hommes bien éloignés de cette réserve, & de ce sage discernement si nécessaires dans les recherches qu'on veut faire dans la Philosophie ou dans la la Médecine. Il sembloit, au contraire, qu'on ne tâchoit de l'emporter sur ses rivaux qu'à force d'extravagances, & celui dont les idées s'écartoient le plus du sens commun, étoit constamment le plus admiré. Rien ne prouve mieux, ce que nous venons de dire,

(a) Eraste dit, qu'il tient d'Oporinus même, qu'il composoit souvent ses ouvrages dans ses accès de transport; & Oporinus dans sa lettre à Solénandre & Wiérus dit, que Paracelse avoit coutume, quand

(a) Eraste dit, qu'il tient d'Opo- | il étoit ivre, de revenir à la maison nus même, qu'il composoit sou- | pour lui dicter quelque partie de sa nt ses ouvrages dans ses accès de | Philosophie.

(b) Paracelf. de virib. memb.

que

DU COMITE'.

xxxi

server sa réputation (a) plus d'un an dans le même lieu (b); on peut juger par le morceau que nous allons citer, de quelle nature étoient les changemens que Paracelse comptoit saire dans la Médecine. Il critique dans cet endroit l'usage qui regnoit alors de joindre aux médicamens d'autres matieres capables de les faire pénétrer dans les parties affectées. C'est ainsi qu'il s'exprime.

Ce n'est pas de cette maniere, qu'un médicament peut agir, mais par la vertu de sa propre image: par exemple, l'Euphraise contient en elle-même la forme des yeux: il arrive donc qu'elle s'arrête dans la partie qui lui convient, & dans la forme même de cette partie, de façon que l'Euphraise se transforme entierement en œil. Chaque partie de l'homme rencontre une forme semblable à la sienne dans tous les végétaux, les pierres, les métaux, les minéraux, &c. (c). On devine aisément de quelle manière on dut regarder d'abord ce petit nombre de gens sérieusement appli-

(a) Les guérisons qu'opéroit Paracelse, n'étoient pas ordinairement de longue durée. Souvent même les remédes qu'il employoit étoient capables d'attirer des maladies bien plus dangereuses que celles qu'il avoit entrepris de guérir. Nous en avons un exemple dans la personne de Jean Frobénius, homme sçavant & fameux imprimeur, que Paracelse guérit d'une douleur violente qu'il ressente d'une douleur violente qu'il ressente qu

grande quantité de Laudanum qui étoit le grand reméde de Paracelle, & avec lequel il calmoit au moins pour un moment les douleurs les plus vives. On crioit au miracle, & le Charlatan étoit parti pour une autre Ville, avant que le charme de l'Opium fût dissipé, & le malade retombé dans un état plus déplorable que celui dont Paracelse paroissoit l'avoir tiré avec tant de facilité.

(b) Conring. de Hermet. medicin, l. 11. c. 13. ex Oporin. epist.

(c) Labyrint. H. med. c. 8.

EXPOSITION XXXIV avoir eu sur la Philosophie ou sur la Médecine. Chaque corps naturel composé a un principe nommé Archée, terme emprunté de Paracelse. Cet Archée a présidé à la formation de ces corps. Il a sous lui des députés particuliers destinés à veiller aux fonctions de chaque partie; mais il se reserve toujours l'inspection générale : ces intendans imaginaires sont souvent de mauvaise humeur, & se conduisent mal dans les postes qui leur sont assignés; telles sont les causes des maladies. Par exemple, la dissenterie, l'érésipele, ne viennent que parce que un Archée entre en fureur, & cause par là beaucoup de désordres. L'ignorance où sont plongées les écoles, fait qu'on entreprend communément de guérir ces maladies en combattant leurs effets sensibles; mais ceux qui sont assez heureux pour entrer dans les secrets de la nature, sçavent que les vrais remédes consistent à remettre le calme dans les esprits. Les moyens qu'emploie Vanhelmont pour y parvenir, sont aussi extraordinaires que le système qui a fait naître ces idées. Il faut prendre à la chasse un liévre. Cet animal, comme on sçait, est fort peureux. On a soin de choisir le moment où il est le plus effrayé pour tremper un linge dans son sang. Il faut ensuite appliquer sur l'érésipéle, ce linge sur lequel le sang s'est séché. L'Archée ressentira la même impression de crainte dont le liévre étoit saiss à l'instant de sa mort. Pour la dissenterie, il faut ratisser un peu du même sang desséché, & le faire avaler au malade. Cette poudre fera sur les intestins le même effet que sur l'érésipéle. Par ces moyens, on réprime la violence de

DU COMITE'. que l'exemple de Vanhelmont (a): à force de revêries dont son imagination déréglée s'étoit nourrie dans l'obscurité, il devint un des plus dangereux rivaux de la gloire de Paracelse. Il mérite autant de mépris par ses folies, que les autres s'en étoient attiré par leur ignorance présomptueuse. Il fut crédule jusqu'à la puérilité: Il étoit convaincu qu'un homme avoit été attaqué de la goutte, seulement pour s'être assis sur une chaise qui avoit autrefois servi à son frere, mort de cette maladie; & il ajoûte, pour donner encore plus dans le merveilleux, que cette chaise n'auroit pas eu le même effet sur un homme qui n'auroit pas été de la famille. Il avance comme une chose certaine, qu'un habitant de Bruxelles, dont des personnes vivantes dans le tems où il écrit se ressouvenoient encore, eut le malheur d'avoir le nés coupé. Il s'adressa au fameux Fagliacozzi, qui lui en remit un autre avec un morceau de chair qu'il coupa à un Porte-faix qui y avoit consenti pour de l'argent. Treize mois après le Porte-faix vint à mourir, & ce nés postiche tomba dans le moment.

Nous avons choisi ces deux traits parmi un grand nombre d'autres, que Vanhelmont ramassa dans la vue de combattre un de ses Antagonistes qui nioit le pouvoir de la nature (b). On ne trouve rien de plus raisonnable dans les autres idées que ce Philosophe par le feu, [c'étoit le nom qu'il s'étoit donné] paroît

⁽a) Vanhelmont naquit à Bruxelles en 1577. & mourut à la fin de l'année 1644.

xxxvj EXPOSITION

ples, rendirent long-tems cet Art méprisable par des folies semblables à celles dont nous venons de parler : cependant, les effets salutaires qui suivoient l'usage des remédes Chymiques rendirent peu-à-peu l'Art recommandable, malgré les préventions de l'école, & les anathêmes qu'elle ne cessoit de lancer contre les remédes empruntés de cet Art (a). Les hommes, il est vrai, étoient alors trop sages pour s'embarrasser dans des disputes purement pédantesques. On n'étoit plus dans ces tems où l'autorité Souveraine & le pouvoir des Loix se réunissoient pour donner plus de force à des décisions ridiculement sçavantes (b). Les anathêmes lancés contre l'Antimoine & le Mercure, n'étant point soutenus par l'autorité publique, eurent trèspeu d'effet: ils ne purent empêcher que nous ne fissions entrer les remédes Chymiques dans notre Pharmacopée. Cette nouveauté alluma vivement le zéle des Scholastiques.

On conviendra sans peine, que la Médecine doit beaucoup aux Auteurs Chymiques. Cependant, le trop grand respect qu'ils ont toujours conservé pour les Ecrivains livrés aux visions dont nous avons parlé plus haut, a diminué beaucoup les avantages qu'on devoit naturellement attendre de leurs travaux. En esset, quoiqu'on dût espérer que la nouvelle méthode qu'ils faisoient connoître serviroit à débarrasser la Pharmacie

(a) Par l'Université de Paris, (b) La même contre Quercetan & Mayerne. Voyez Ramus & autres. Apolog. pro Hippocrat. & advers. de varia Aristot. Quercet. p. 91. & ad famos. Turquet. Apolog. respons, p. 97.

(b) La même Université contre Ramus & autres. Voyez Launoy de varià Aristot, in Academ. Paris. fortun, c. 13. 17.

DU COMITE'.

XXXV

l'Archée, on le calme, & on voit cesser tous les dé-

sordres qu'avoient causé ses fureurs (a).

Tel est l'homme qui nous apprend, qu'il fut averti en songe de s'appliquer à la Médecine; & il ajoute qu'on lui promit en même tems que l'Ange Raphael (b) l'aideroit dans toutes les occasions. Par ce dernier trait, il voulut surpasser son premier maître. Car Paracelse ne prétendit jamais qu'à la magie ou

à la cabale (c).

On concevroit difficilement que des hommes livrés à de pareilles extravagances eussent pu parvenir à se faire une grande réputation, si l'expérience ne nous montroit tous les jours que tout ce qui est extraordinaire, a des droits certains sur les respects de la multitude. Malheureux fort de l'esprit humain! Il a pperçoit les égaremens ordinaires; il sçait même s'en préserver : mais peu en garde contre les idées les plus absurdes, il reste dans l'étonnement : bientôt elles mettent des entraves à sa raison, elle est déja subjuguée, & ce qui devoit l'empêcher de croire, devient au contraire pour lui un nouveau motif de crédulité. Il se rencontre peu de gens qui ayent assez de tems à perdre pour l'employer à lire ces ridicules Ecrivains. On ne se donne pas par conséquent, la peine de les examiner & de les juger, & on aime mieux s'en rapporter à ceux qu'une même trempe d'esprit, rend très-propres à entreprendre ce travail long & futile.

Les premiers Maîtres de la Chymie & leurs Disci-

(a) Potest. médicam. §. 29. (b) Stud. autor. §. 19.

(c) Labyrinth. medicor. c. 9.

e ij

xxxviij EXPOSITION

Thériaque déja si remplie de drogues, & le Mithridate. Cependant, nos premiers Compilateurs ont été si entêtés de cet Antidote, que non contens de l'insérer tout entier dans le Dispensaire, ils ont voulu en-

core qu'on en tirât une teinture.

Dans la derniére révision de notre Pharmacopée, on s'est moins asservi aux originaux qu'on n'avoit fait auparavant. En général les compositions y sont plus simples; on a conservé cependant quelques-unes des anciennes qui sont fort médiocres. Le Comité à qui l'on vient de confier le soin de revoir pour la seconde fois la Pharmacopée, est déterminé à y faire encore des changemens plus utiles. Il a proposé au College d'en retrancher, autant qu'il seroit possible, tout ce qui pouvoit se ressentir de l'ancienne pédanterie, & ce que trop de respect pour l'antiquité ou trop de négligence avoit fait conserver. Le College est entré dans ces vûes, & l'approbation qu'il a donnée aux travaux du Comité, a été un nouveau motif pour ceux qui le composent de ne rien négliger, pour donner à la Pharmacie des principes qui fussent aussi simples & aussi justes que ceux qui guident à présent nos Médecins dans leur pratique. Le Comité sent augmenter son zéle, quand il pense que notre College aura l'honneur d'être le premier de tous les Colleges de Médecins de l'Europe qui aura entrepris de reformer utilement la Pharmacie. On a publié, il y a fort peu de tems, une Pharmacopée, dans laquelle pour la composition d'une emplâtre (a) on fait entrer plus de soi-(a) L'emplâtre Diabotanum s'est | | tation bien méritée, & on en voit

acquis depuis long-tems une répu- encore tous les jours de si bons

DUCOMITE'. XXXVII de toutes ces inutilités ridicules dont nous nous sommes plaints au commencement de cet ouvrage, on voit cependant, que nous n'avons pas beaucoup gagné: car leurs extraits & leurs eaux distillées sont aussi composées que les poudres & les électuaires des anciens. On peut encore reprocher d'autres erreurs aux Chymistes. Souvent en voulant par le moyen des distillations, digestions & incinérations, séparer le pur d'avec l'impur, [fuivant le langage qu'ils affectent] ils attribuent aux parties volatiles qu'ils ont séparées par la distillation, & à la partie fixe qui reste après l'incinération, des vertus qui ne conviennent qu'au mixte entier. Il est vrai, que depuis peu cette erreur a été corrigée à l'égard des sels alkalis tirés des plantes; mais il n'en est pas moins vrai, que toutes les Pharmacopées de l'Europe, sont remplies d'une quantité excessive d'eaux distillées, tirées de matières qui ne donnent rien de particulier dans la distillation. On peut donc assurer avec vérité qu'il ne se trouve aucune partie de la Pharmacie qui ne soit remplie d'articles inutiles & superflus. Les premiers Compilateurs de notre Pharmacopée n'ont fait que copier les anciens qui leur servoient de guides. Ceux qui ont revu dans la suite le Dispensaire, n'y trouvant que peu de compositions qui eussent perdu assez de crédit pour mériter d'être retranchées, ne paroissent avoir pensé qu'à l'augmenter en ajoutant de nouvelles formules. On trouve une preuve de ce que nous disons dans l'Antidote de Matthiole. Cette énorme composition renferme plus d'une centaine de médicamens composés; tels que la

xI EXPOSITION

l'Art Pharmaceutique. Il ne doit être regardé que comme un Catalogue des médicamens qu'un Apoticaire doit avoir dans sa boutique. L'ordre dans lequel les médicamens sont rangés, ne paroît donc pas une chose fort importante. Cette raison a engagé le Comité à accepter la proposition qui lui a été faite de donner une description de chaque médicament avant de parler de son usage Pharmaceutique. Il a cru cette méthode fort utile pour les Etudians. Il a fallu pour suivre ce projet, considérer les médicamens, ou suivant les préparations qu'ils doivent subir, ou les regarder comme faisant partie de telle ou telle composition. Le plus grand nombre, à la vérité, peut être envisagé en même-tems sous ces deux points de vûe; quelques-uns cependant appartiennent plus au premier, quelques autres au contraire au second. Il paroît qu'il est naturel de commencer par la préparation simple des médicamens; puisque ce n'est souvent qu'après une certaine préparation qu'ils entrent dans les différentes compositions. Une autre division suivie des les commencemens de notre Pharmacopée, est la distinction des médicamens en internes & en externes. On a mis dans le dernier Chapitre tout ce qui regarde les médicamens externes, telles sont les eaux médicamenteuses & autres semblables. Lorsque le même médicament est en usage intérieurement & extérieurement, on le range parmi les remédes internes dans la classe qui lui convient. On a suivi la même méthode quand on s'est apperçu qu'un reméde externe se trouvoit par la forme de sa composition dans une classe

DUCOMITE. xxxix xante drogues différentes, & dans une eau distillée deux sois autant (a).

Le Comité connoît toutes les difficultés qui s'opposent à la perfection qu'il voudroit donner à l'ouvrage qu'il a entrepris. Il sçait que la plûpart des médicamens composés ont été long-tems en usage, & que l'expérience qu'on a de leurs effets, dépend beaucoup de la forme sous laquelle ils ont été donnés de tous les tems. Ces raisons ont souvent retenu le Comité: mais il espere qu'on voudra bien l'excuser en faisant réflexion que la crainte qu'il a eu de diminuer la vertu de ces médicamens, l'a empêché d'en retrancher beaucoup de substances qu'il regardoit comme superflues. Ce n'est qu'en examinant le plan (b) que le Comité présente actuellement au College que l'on peut juger des corrections qu'il a faites à la Pharmacopée : mais avant que d'entrer dans le détail des changemens que propose le Comité, il est nécessaire de prévénir les Lecteurs sur deux ou trois articles principaux.

On est obligé de convenir que la méthode de la Pharmacopée, que nous avons à présent, est bien éloignée de sa perfection. Il faut cependant saire attention qu'un Dispensaire n'est pas un Traité complet de

effets, qu'il y auroit peut-être de la témérité de vouloir faire des changemens dans ce médicament. On peut le comparer à la Thériaque & au Mithridate que tous les Dispensaires adoptent, & que les Médecins de Londres eux-mêmes ont conservés malgré la prévention qu'ils font paroître contre toutes

les anciennes compositions un peu chargées de drogues.

- (a) L'emplâtre Diabotanum, & l'eau générale de la Pharmacopée de Paris.
- (b) C'est-à-dire, le plan qui étoit joint à l'ouvrage du Comité que nous donnons à présent.

xlij EXPOSITION

mens de cette nature; l'approbation générale qu'on a donnée à ces changemens, l'a engagé à ne rien retrancher de son projet. Le Comité avoit cru aussi en préfentant son premier plan, que pour éviter les inconvéniens qui pourroient naître des changemens qu'il faifoit dans les noms reçus, il falloit joindre les anciens noms des médicamens aux nouveaux qu'il imposoit; mais il a senti qu'il falloit perfectionner cette méthode, & que celle qu'il avoit adoptée d'abord ne pouvoit être exacte, que dans le cas où il reformoit seulement le titre que portoit le médicament, sans toucher au fond de la composition. Ces raisons ont engagé le Comité à donner seulement une liste, par ordre alphabetique, où l'on trouve les médicamens sous les noms dont on s'est servi jusqu'à présent : il a placé à côté les nouveaux noms qu'il a cru devoir fubstituer aux anciens: cette Table contient non-seulement les noms donnés nouvellement aux médicamens qui sont dans notre Pharmacopée; mais on y trouvera encore ceux qu'on a mis en usage depuis la publication de ce Livre, & que le Comité a adoptés dans son plan. Le mot nouveau dont nous nous servons, est mis vis-à-vis l'ancien, soit pour le même médicament, soit pour un autre qu'on lui substitue comme son équivalent. Par cette méthode, on prévient tous les inconvéniens qui pourroient naître des changemens qu'on a faits dans la nomenclature; & l'Apoticaire trouve fort aisément par l'ancien nom, le nouveau dont il peut avoir besoin. Le Comité a eu soin de donner des noms nouveaux aux compositions qui avoient été changées, & dont

DU COMITE'. classe des internes, autrement on seroit tombé dans des répétitions inutiles. Enfin, quoique les sept dernieres classes soient destinées uniquement aux médicamens externes, on n'a pas cru qu'on fût astraint à ne mettre que des remédes internes dans la premiére de ces classes. On a fait plusieurs objections au Comité sur l'ordre qu'il s'étoit proposé de suivre en conséquence des principes qu'il vient d'établir. Ceux qui avoient fait ces objections ont en même tems proposé plusieurs méthodes: mais elles sont toutes si différentes, qu'on n'en sçauroit trouver deux qui s'accordent ensemble. Le Comité a donc cru qu'il devoit suivre son premier plan, excepté dans quelques endroits, où des articles nouveaux l'ont obligé des faire des changemens: par exemple, il propose un nouveau procédé pour la distillation des eaux fortes, & par cette raison, il les place immédiatement après les eaux simples, ce qu'il n'auroit pu faire, s'il avoit laissé subsister entiérement son premier plan. On a cru devoir changer les noms de quelques médicamens, non-seulement lorsqu'on a vu que les anciens noms, oubliés, à présent, pouvoient empêcher qu'on ne les reconnût, & qu'on ne les employat; mais encore lorsqu'on s'est apperçu que leur dénomination n'avoit d'autre source que l'idée extravagante que les Sectateurs de Paracelse avoient conçue de leurs vertus imaginaires. Il est arrivé aussi souvent que les corrections faites par le Comité, ont nécessairement demandé que les médicamens parussent sous des titres nouveaux. Le Comité avoit déja proposé dans son premier plan quelques change-

xliv EXPOSITION

d'une once en poids; il est cependant très-aisé d'éviter ces dissicultés en mettant la lettre p. pour marquer qu'on entend le poids, & la lettre m. pour signifier la mesure. L'usage de ces signes est conforme à l'expression employée constamment par Celse & par Scription.

bonius Largus.

Les poids & les mesures causent le même embarras dans tous les Pays. Il est même fort ancien. Nous voyons que Galien reproche aux Médecins de son tems, de ne pas expliquer clairement dans les ouvrages. qu'ils donnoient sur la Pharmacie, si par les termes de livre & d'once, ils entendoient le poids ou la mesure, lorsqu'ils parloient des liquides (a). On peut reprocher à notre Pharmacie une faute qui est particulière aux Anglois. En effet, nous nous servons de poids différens dans les divers usages où nous en avons besoin. Les Orfévres se servent d'un poids appellé poids de Troy, dont la livre contient douze onces, l'once vingt deniers, & le denier vingt-quatre grains. Nous avons une autre espèce de poids nommé averdepoids. Dans ce dernier, la livre est plus forte que dans l'autre, & elle est divisée d'une façon différente; puisque le poids de Troy contient 5760 grains, & l'averdepoids environ 7000. La livre de ce dernier se divise en seize onces, & chaque once en seize parties nommées dragmes: par consequent, dans l'averdepoids, la livre est plus forte, & l'once cependant a un onziéme de moins que l'once du poids de Troy. L'usage observé

(a) De compos. medicament. per gener. lib. 6. cap. 8.

DUCOMITE. xliij les effets par conséquent étoient différens. Sans cette précaution, il auroit craint que l'ancien nom n'induissit en erreur ceux qui, sans avoir fait attention aux changemens qu'on avoit faits dans ces compositions, auroient pu croire sur le titre qu'elles portoient, qu'elles étoient les mêmes pour les effets.

Un autre point encore plus important, & qui demandoit la plus grande attention, est celui qui regarde les poids & les mesures. Leur usage est de régler les proportions entre les dissérentes drogues d'une même composition. Le Comité demande la permission de

s'expliquer encore sur cet objet intéressant.

1º. Les termes de livre & d'once sont équivoques. Dans quelques substances on les prend pour exprimer les poids; dans d'autres, au contraire, pour signifier les mesures. Par exemple, lorsque nous nous servons du terme de livre pour exprimer la mesure, nous entendons la pinte de vin (a). Cependant, cette mesure ne contient pas exactement le poids d'une livre de toutes sortes de liqueurs. Le terme d'once employé comme mesure conformément à l'usage de nos jours, ne signifie pas la douzième partie de la pinte, mais seulement la seiziéme; quoique le terme d'once quand on la prend pour poids, soit destiné suivant sa vraie signification, à exprimer la douzième partie de la livre. Ces différences jettent souvent dans la plus grande incertitude: par exemple, une once en mesure d'esprit de vin rectifié fait à peine un peu plus des trois quarts

fij

⁽a) La pinte Angloise revient à | que j'en dirai plus bas à l'article des notre chopine de Paris. Voyez ce | poids & des mesures.

xlvi EXPOSITION

forme à la plus grande partie des Livres de Pharmacie: si nous nous étions servis de l'averdepoids, les Apoticaires auroient été obligés d'avoir une nouvelle suite de dragmes, de scrupules & de grains qui se rapportassent à cette mesure. Ensin, toutes les doses des médicamens qu'on auroit prescrits dans la suite, auroient perdu un onzième sur la quantité qu'elles ont à présent.

Après les remarques générales que nous venons de faire, il nous reste à parler des disférens articles qui composent ce Livre. Le premier, traite des poids & des mesures: nous avons fait tous nos essorts pour décrire exactement ceux qui sont en usage dans ce pays, & dont nous nous servons dans l'ouvrage: nous espérons que nous avons rendu cet article si clair, que les Apoticaires ne pourront plus se tromper sur cet objet.

Nous donnons dans le second article, un Catalogue des médicamens simples. Dans le dernier plan, on avoit cru que pour éviter une longueur inutile, on ne devoit mettre dans ce Catalogue que les médicamens qui entrent dans les compositions du Dispensaire, mais le Comité proposa d'en ajouter d'autres que les Médecins prescrivent quelquesois, & il a mis ceux qui sont le plus en usage.

On a divisé ce Catalogue en deux colonnes. La première, contient les plantes & tous les autres médicamens, sous les noms usités dans les Boutiques: on a suivi l'ordre alphabetique. La seconde colonne, renferme une description plus exacte de chaque drogue en particulier. On s'est attaché à ne donner que ce qui n'est point contesté. On a eu soin, surtout, en nommant

DU COMITE'. généralement par-tout, & dans les différentes éditions de notre Pharmacopée, de diviser la livre en douze onces, fait que ceux qui font des balances pour les Apoticaires, se servent du poids de Troy, dont ils divisent l'once en huit dragmes ou gros, la dragme en trois scrupules, & le scrupule en vingt grains. Les grains sont les mêmes que ceux dont se servent les Orfévres. Cependant, comme les Droguisses & les Epiciers qui vendent aux Apoticaires, se servent des poids d'averdepoids; ces derniers, ont rarement chez eux des poids de Troy, & aiment mieux se servir de ceux de l'averdepoids. Il est aisé de voir, par ce que nous venons de dire, que toutes les fois qu'on prescrit dans cet ouvrage par livre & par once, les proportions ne sont pas exactes entre les différentes drogues. Le même inconvénient arrive quand le poids des drogues est audessous de l'once; puisque les subdivisions dont se servent les Apoticaires, dérivent d'une once différente (a). Cette pratique erronnée a souvent rendu les Descriptions de notre Pharmacopée peu régulieres. On s'est servi de l'averdepoids dans toutes les anciennes compositions, & du poids de Troy dans toutes les nouvelles. Pour corriger cette erreur, il falloit, ou combiner les anciennes compositions avec l'averdepoids, ou les nouvelles avec le poids de Troy. Plusieurs raisons nous ont fait prendre le dernier parti : nous avons pensé que notre ouvrage seroit par ce moyen plus con-

⁽a) L'emplatre mercurielle de la spiriture de Mercure de moins que si Pharmacopéeétant faite avec le poids on se servoit du poids de Troy. d'averdepoids, elle doit contenir un

EXPOSITION xlviij

de cet ouvrage qu'il falloit placer ce qui regarde la porphirisation. Il en est de même de la purification du Sain-doux, & du Suif qui entrent dans les onguens, & les emplâtres; mais qui n'étant ni l'un ni l'autre, ne devoient pas entrer dans l'article de ces derniers. A l'égard de l'Opium & des autres Gommes, tels que le Galbanum, la Gomme Ammoniac, on convient que ce ne sont réellement que des sucs épaissis; cependant, comme il est très rare qu'on leur donne ce nom, on a cru qu'on devoit placer leur purification plutôt dans l'article des gommes que dans celui des sucs.

On trouvoit dans le premier plan quelques médicamens qu'on avoit mis dans l'article dont nous venons de parler, quoiqu'ils dussent plutôt appartenir aux articles suivans. Nous avons corrigé ces fautes, & nous avons entiérement supprimé l'huile de Myrrhe per deliquium (a), comme n'étant d'aucun usage.

Nous n'avons aucune remarque à faire sur les articles suivans, qui concernent les conserves, les confections, les sucs & les huiles par expression. Nous avons seulement fait un changement dans les sucs anti-scorbutiques qui les rend plus simples. Nous ne nous y servons que d'une seule espèce de cochlearia, beaucoup plus efficace que les deux qu'on employoic auparavant.

(a) J'ai cru devoir ajouter cette | a des charlatans qui en font un liqueur de Myrrhe que nos Auteurs est assez inutile: cependant, comme | quelques Praticiens l'employent en

grand secret, j'ai cru devoir la ont supprimée. Je conviens qu'elle | donner. On la trouvera telle que les Dispensaires la prescrivent. Je l'ai placée immédiatement avant qualité de Cosmetique, & qu'il y | les huiles par expression.

L'article

DU COMITE'. xlvii les plantes, de leur donner les noms reçus par les Botanistes. Lorsqu'il se trouve dissérentes espéces dont on fait usage, on les décrit chacune en particulier (a): par exemple, dans le premier article où on parle de l'aurone, on la décrit, ou comme l'abrotanum mas angustifolium Caspari Bauhini, ou comme l'abrotanum famina foliis teretibus du même Auteur, qui est la santolina foliis teretibus Tournefortii. En général, on a choisi pour les plantes le nom que leur donne Cafpard Bauhin dans son Pinax. Lorsque les plantes ne se trouvent pas dans le Pinax, ou qu'on peut soupconner ce Livre d'erreur; on a recours à d'autres Ecrivains. On a foin d'ajouter aussi les noms particuliers que Ray & Tournefort ont donné à quelques plantes dans leurs méthodes.

Le troisième article est destiné à quelques préparations qui doivent précéder celles qu'on rapporte dans les articles suivans: par exemple, il faut porphiriser les substances terrestres pour les faire entrer dans la plûpart des poudres; mais cette opération est nécessaire aussi, pour d'autres médicamens qu'on décrit avant les poudres: d'ailleurs, on a eu dessein de ne mettre dans l'article des poudres que ce qui a rapport à leur composition. On a donc cru que c'étoit au commencement

(a) En général, la description qu'on annonce ici est très-courte & très-imparsaite. Les phrases usitées par les Botanistes, & qui servent à faire distinguer les espéces les unes des autres, ne s'y trouvent point, ou du moins elles sont toutes tronquées. J'ai cru devoir y suppléer

en mettant ces phrases dans leur entier. J'ai ajouté les noms François, Anglois, Italiens & Allemands, le pays d'où viennent les différentes drogues qu'on emploie, le choix qu'on en doit faire, leur dose & leur usage.

EXPOSITION

nombre d'ébullitions, & la quantité d'eau que nous demandons dans cette opération, puissent jamais servir de prétexte pour empêcher de suivre notre mé-

thode (a).

L'extrait de Rudius, est un très-bon reméde, & très-capable de remplir les vûes qu'on peut avoir en le donnant. Nous concevons que ce n'est qu'avec beaucoup de précaution qu'on doit entreprendre de le réformer; mais nous croyons en même tems qu'il seroit à souhaiter qu'on pût le préparer d'une façon qui l'empêchât de nuire à l'estomac, comme cela arrive quelquefois. Peut-être pourroit-on y parvenir en diminuant la quantité de coloquinte qu'on y fait entrer; mais le Comité a senti que ce reméde étant du nombre de ceux sur lesquels un Médecin compte, dans certains cas où la vie d'un malade dépend de leur réussite, il pouvoit être dangereux d'y faire des changemens avant que des expériences répétées souvent eufsent appris que ces changemens ne pouvoient point di-

(a) Il y a lieu de s'étonner qu'on | prétende dans cet article que l'extrait spiritueux de Quinquina soit empreint d'une odeur & d'une saveur désagréables qu'on ne sçauroit lui enlever. J'ai fait de l'extrait de Quinquina, en me servant de l'esprit de vin rectifié. Cet extrait n'avoit point de goût défagréable. Au contraire, à peine pouvoit-on y démêler un peu d'amertume. Son odeur éroit à peine sensible. Ainsi, ce n'est point pour cette raison qu'on ne fait pas ou que peu d'usage de cette préparation de Quin-

quina. L'extrait de Quinquina fait par décoctions répétées, telles que le prescrit le Collège de Londres, différe de cette espéce d'extrait falin fait par infusion, que M. le Comte de la Garaye a nommé sel essentiel de Quinquina; ce dernier attire l'humidité de l'air; l'autre, au contraire, reste sec, même en le laissant exposé à l'air pendant plusieurs jours. J'examinerai plus en détail ces différentes préparations de Quinquina, à l'article des formules.

DU COMITE. x

L'article qui suit, traite des extraits gommeux & résineux. On avoit eu attention, en donnant l'extrait de quinquina, de suivre l'usage ordinaire qui consiste à employer l'esprit de vin, & l'eau: mais on a cru devoir examiner attentivement cette méthode. Ce médicament est de la plus grande importance. Il est destiné pour ces estomacs foibles & délicats qui ne seroient pas en état de supporter la quantité nécessaire de cette écorce, si elle leur étoit donnée en substance. Les spiritueux dont nous avons coutume de nous servir pour faire cet extrait, sont tous, sans en excepter l'esprit de melasse, (a) empreints d'une odeur & d'une saveur désagréables; les parties qui forment cette saveur, sont unies très-intimement au flegme, & sont capables de nuire aux estomacs débiles : lorsqu'on se sert d'un tel spiritueux pour tirer la teinture de l'écorce du Perou, on fait évaporer la seule partie spiritueuse; mais il est presqu'impossible que le slegme du spiritueux puisse s'évaporer ensuite. L'extrait retient donc en grande partie la saveur désagréable dont le flegme étoit chargé. L'extrait de quinquina fait par l'eau seule, est le plus parfait. Les parties résineuses qui contiennent l'esprit, s'échappent entiérement pendant l'ébullition qu'on fait éprouver à la première décoction. En effet, on peut se convaincre par l'expérience, que lorsque l'écorce a bouilli dans un certain nombre de différentes eaux, l'esprit de vin n'en peut extraire que très-peu de chose. Nous ne croyons pas que le

g

⁽a) Sirop qui reste après la cristallisation du sucre : c'est une espéce d'eau mere du sucre.

lij EXPOSITION

a cru qu'il étoit plus raisonnable de donner la présérence à des médicamens d'un autre genre. On a appellé ce reméde extrait Cathartique; parce qu'il a toujours été très-dissérent dans notre Pharmacopée, de celui qu'a donné Rudius, & que les changemens qu'on y a faits depuis peu, l'éloignent encore plus de sa première forme. Il est même singulier qu'on ait donné autresois le nom de Rudius (a) à cette composition, publiée comme un fameux secret de cet Auteur; car excepté le Turbith, on trouve le même médicament décrit par Audernacus, sous le nom de extractum solutorium compositum (b).

L'esprit de vin n'extrait que la partie résineuse de ces substances, & l'on sçait que les extraits résineux de certains purgatifs, surtout de la Coloquinte qui fait la base de l'extrait de Rudius, causent des tranchées sans purger beaucoup. On peut consulter le Mémoire de feu M.Boulduc fur la Coloquinte, & les extraits qu'on en retire. (Mémoires de l'Académie des Sciences, ann. 1701.) Il en est de même de l'Aloës, dont l'extrait réfineux purge très-peu. (Voyez Junker conspectus therapiæ generalis. p. 60. & 61. & Cartheuser, fundamenta materiæ medicæ. t. 1. p. 612.) Je crois donc qu'on doit préférer le procédé de la Pharmacopée d'Edimbourg, qui employe l'eau pour faire l'extrait de Coloquinte & celui d'Hellebore noir, qu'elle fait entrer dans l'extrait de Rudius. On ajoute ensuite l'Aloës & la Scammonée, & lorfque la masse est réfroidie, on y met du tartre vi-

triolé, & de l'huile essentielle de Gérofle. On pourroit encore se servir de la formule de l'Emery, qui confiste à incorporer la Scammonée, le Turbith, l'Aloës, & les Trochifques Alhandal qui font une préparation de Coloquinte, avec le sirop de noirprun. L'Emery retranche les aromates, & substitue le tartre foluble, qui par le pouvoir qu'il a de diviser les matières résineufes peut diminuer les inconvéniens des purgatifs de ce genre, & corriger, par consequent, l'extrait de Rudius beaucoup plus sûrement que les aromates qu'on y fait entrer. Ce sel est à préférer au tartre vitriolé, qui dans l'occasion présente ne paroît pas convenir. Je donnerai les deux préparations dont je viens de parler à l'article de cette formule.

(a) Muller. Miravel & Myster. Medico-Chymie. p. 77.

(b) De Medecin. Veter. & novâ. Comment. 2. p. 624.

DU COMITE'.

T E'. li

Les résines pures se dissolvent dissiclement dans l'estomac. Cette observation a fait penser qu'au lieu de la résine de Jalap, on devoit donner un extrait plus composé de cette racine (a).

On trouve à la fin de cet article deux extraits ajoutés nouvellement; l'un, est celui du bois de Campé-

che; l'autre, est l'extrait de Gayac.

On a revu avec attention les procédés de l'article

(a) Il est vrai, que les réfines [] peuvent quelquefois s'attacher aux parois de l'estomac & des intestins, & causer des accidens confidérables. Il faut convenir aussi, comme je l'ai fait remarquer dans la note précédente, que certaines réfines purgent moins, & causent plus de tranchées, que si on employe ou l'extrait aqueux, ou le médicament ensubstance; mais toutes les réfines ne sont pas dans ce dernier cas. La réfine de Jalap & celle de Scammonée purgent très-bien : en les donnant avec les précautions convenables & dans un état de division qui les mette hors d'état de se ramasfer, & pour ainsi dire, de se pelotonner dans les replis, & dans les cellules du canal intestinal, on ne doit pas craindre le premier inconvénient dont on vient de parler. Les réfines purgatives sont même nécessaires dans plusieurs circonstances. Elles conviennent souvent dans ces hydropifies ou l'irritabilité étant presque détruite, on est obligé de recourir aux substances réfineuses capables par leur action, de fournir un stimulus puissant, & de mettre en jeu les fibres devenues

presque paralytiques. Un autre avantage qu'on retire des réfines purgatives, telle par exemple que celle de Jalap, est de pouvoir les donner en perire dose & sous une forme commode à prendre. Elles purgent aussi bien alors qu'une dofe plus grande d'autres purgatifs, qu'un malade ne prend fouvent qu'avec une répugnance extrême. On fait entrer les réfines purgatives dans des bols, on en forme des émulsions dont le goût n'a rien que d'agréable. J'en donnerai des exemples. Malgré les avantages que je viens de dire, qu'on pouvoit retirer des réfines purgatives, il y a des malades dont la constitution délicate & susceptible d'irritation, exclut presque toujours l'usage de ces substances. Il est inutile d'ajouter que dans une disposition inflammatoire, & à plus forte raison dans le cas d'inflammation, on ne doit pas s'en fervir, ou du moins les cas où on le peut faire sans danger, sont extrêmement rares, & demandent beaucoup de fagacité & même de hardiesse dans le Médecin.

liv EXPOSITION

suivant, qui traite des sels & des esprits salins. On a eu soin de rendre compte de toutes les circonstances qu'on a cru importantes, & capables de faciliter la pratique

des différens procédés qui s'y trouvent.

On sçait que lorsqu'on fait des sels qui excitent de l'effervescence, le vrai point de saturation, est le moment où l'effervescence vient à cesser. Personne d'ailleurs n'ignore qu'il est assez difficile de trouver un autre moyen qui puisse faire connoître avec exactitude la juste proportion qui se trouve entre des sels souvent très-différens. Le Comité qui a senti ces difficultés, a fait tous ses efforts pour guider, au moins autant qu'il est possible, celui qui opére, & a marqué par quelle proportion on peut ordinairement approcher du point de saturation.

Il est absolument nécessaire dans le procédé de l'esprit de nitre dulcisié, de marquer quelle doit être la quantité de l'esprit de vin & celle de l'esprit de nitre. Tous les Auteurs se servent indifféremment de toutes les espéces d'esprit de nitre; nous croyons, au contraire, qu'on ne doit se servir que de celui de Glauber. Autrement, la dose de ce médicament sera toujours fort incertaine. Hossman n'obmet aucune circonstance dans la description qu'il a donnée de ce procédé: il entre dans tous les détails; il veut, par exemple, que l'on verse l'esprit de nitre sur l'esprit de vin, & il recommande même de le verser peu à peu (a). Mais cette précaution est absolument inutile. On peut méler les

(a) Observ. Physico-Chymic, l. 2. obs. 4.

DU COMITE'.

deux liqueurs tout de suite (a). Il est de même indifférent la plûpart du tems de commencer par l'une ou l'autre de ces liqueurs. Il faut seulement observer de le faire promptement. Nous prescrivons néanmoins de verser l'esprit de nitre sur l'esprit de vin ; parce que cette méthode employée depuis long-tems par nos Chymistes, est la plus sûre, lorsqu'on fait l'esprit de nitre dulcifié en grande quantité, ou lorsque celui qui fait cette préparation, n'y apporte pas toute l'attention nécessaire.

On ne trouvera point dans ce Dispensaire, la manière de distiller l'esprit de nitre & l'esprit de sel en se servant du bol, ou des autres terreux pour intermédes; nous sçavons à la vérité que toutes les Pharmacopées donnent ce procédé; mais nous avons cru devoir le retrancher; parce que nous n'employons dans aucune

la méthode de Hoffman, & ont recommandé de ne pas mêler les deux liqueurs tout de suite, mais pen à peu. M. Pott est un de ceux qui a le mieux fait sentir les inconvéniens du mélange subit de l'efprit de nitre avec l'esprit de vin. Outre les dangers que court l'Artiste par la rupture des vaisseaux, il se fair une grande déperdition dans les deux liqueurs par l'effervescence considérable qui s'y excite, & qui oblige de tenir ouverts les vaisseaux qui les contiennent. M. Pott recommande aussi de verser toujours l'esprit de nitre sur l'esprit de vin par cette méthode: fuivant cet habile Chymiste, l'a-

(a) Tous les Chymistes ont suivi | cide versé sur l'esprit de vin, trouve dans cette derniere liqueur une grande quantité d'eau avec laquelle il s'unit d'abord; il est donc affoibli & ne peut plus agir fur la partie inflammable de l'esprit de vin, avec autant d'impétuofité. Par ces deux moyens réunis, je veux dire en verfant l'acide nitreux fur l'efprit de vin, & en faisant le mélange peu à peu, on prévient tous les inconvéniens qui pourroient résulter de la méthode contraire, foir pour l'Artiste, soit pour la réussite de l'opération. Voyez les Elémens de Chymie, pratique de M. Macquer, tom. 2. pag. 295. & fuiv.

lvj EXPOSITION

formule de ce Livre des esprits tirés par cette méthode. Nous avons cru aussi que le sel Polychreste, le nitre vitriolé, & le tartre vitriolé étant trois sels semblables, on pouvoit supprimer le premier (a), qui est d'ailleurs peu en usage parmi nous.

Nous avons retranché la préparation de la pierre infernale (b), dont nos plus habiles Chirurgiens ne se

que nos Auteurs convenant que les trois fels dont ils parlent ici, sont de la même nature, ils retiennent le nitre vitriolé & le tartre vitriolé, qui font absolument semblables. Le sel Polycreste, qui est un vrai tartre vitriolé, comme tous les Chymistes le sçavent, est formé de la base du nitre & de l'acide vitriolique contenu dans le soufre destiné à faire détonner le salpêtre. Si le nitre dont on s'est servi n'est pas bien rafiné, & qu'il contienne encore du fel marin, ce dernier fe décomposera aussi dans l'opération, sa base se trouvera libre, & s'unira à l'acide vitriolique pour former un sel de Glauber: mais ce sel est toujours en très-petite quantité, & si on se sert d'un nitre bien pur, on n'aura que du tartre vitriolé. C'est donc avec raison qu'on a retranché cette préparation de la Pharmacopée de Londres, & on devroit faire la même chose dans tous les Dispensaires qui contiennent la préparation du tartre vitriolé sous différens noms, tels que sel de duobus, arcanum duplicatum, ou nitre vitriolé. Le fel Polycreste pourroit peut-être aussi contenir quelquefois une petite portion de sou-

(a) On fera sans doute étonné le nos Auteurs convenant que les pois sels dont ils parlent ici, sont la même nature, ils retiennent nitre vitriolé & le tartre vitriolé, il sont absolument semblables. Le sel Polycresse, qui est un vrai hymistes le sçavent, est formé de base du nitre & de l'acide vitrioque contenu dans le soufre destiné faire détonner le salpêtre. Si le tre dont on s'est servi n'est pas en rasiné, & qu'il contienne en-

(b) En Angleterre, on n'entend pas fous le nom de pierre infernale, la matière saline qui résulte de la combinaison de l'argent avec l'esprit de nitre, mais ce que nous connoissons en France sous le nom de pierre à cautere; c'est-à-dire, une masse formée par évaporation, d'une lessive de sel alkali & de chaux; lessive nommée, lessive des Savonniers; parce qu'elle sert à former le savon par son union avec l'huile. La composition que nos Auteurs nomment ici pierre infernale, n'étoit donc que la pierre à cautére à laquelle on avoit fait des additions pour la rendre plus caustique; additions que le Comité a retranchées.

fervent

DU COMITE'.

Ivij

servent plus, & nous avons mis à sa place notre causti-

que commun très-fort.

Nous avons donné une nouvelle préparation d'efprit de sel ammoniac avec l'esprit de vin sans aucuns aromatiques. On a fait les mêmes changemens dans l'esprit volatil aromatique huileux du premier plan.

Nos Chymistes ont beaucoup de peine à faire le precipité rouge, que nous nommons ici mercure corrossif rouge, quand ils employent leur eau forte commune : cette dissiculté a engagé plusieurs Artistes à se servir d'une Eau forte composée, décrite dans notre premier plan. Pour ôter tout embarras, il faut distiller l'eau-forte sur une petite quantité de sel marin : nous avons donné ce procédé sous le nom d'eau-forte composée (a).

Nous ne nous servons plus pour le savon du procédé de M. Geoffroi (b), quoiqu'il demande très-peu

(a) L'eau-forte composée dont il est parlé dans cet article, est une eau régale assez foible. On mêle un gros de sel marin à seize onces d'eau forte, & on distille jusqu'à ficcité. Il est assez difficile de concevoir qu'elle a été la raison qui a engagé les Médecins qui composoient le Comité, à prescrire une eau régale pour la préparation du mercure précipité rouge, au lieu de l'esprit de nitre employé par tous les Chym stes & adopté par tous les Dispensaires. Cette opération ne présente aucune difficulté en se servant de l'esprit de nitre, & poullant le feu affez violemment pour faire rougir la matière: l'eau régale ne paroît pas favoriser la dissolution du Mercure. Au contraire, ce n'est qu'en employant de certaines précautions que ce minéral s'y dissour. (Voyez le Mémoire de M. Homberg sur les dissolvans du mercure. Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1700. pag. 194. & 156.) Au reste, c'est avec raison que le Comité a changé le nom de cette préparation de mercure. On sçait que ce n'est point un précipité.

(b) Mémoires de l'Académie des Sciences, ann. 1739.

h

EXPOSITION

lviij d'appareil, & qu'il soit plus aisé pour les Apoticaires (a): mais les expériences que nous avons faites, nous ont engagés d'adopter une autre méthode. Nous avons fait du savon suivant le procédé de cet habile Chymiste, en nous servant des lesses qu'on employe dans les Manufactures de savon de Londres. Nous l'avons comparé avec d'autres savons faits suivant les méthodes ordinaires, les uns d'une consistence molle, les autres ferme. Nous avons employé pour tous les mêmes matieres, & nous nous sommes servis de l'huile la plus pure. Ayant gardé tous ces savons, nous avons observé que celui qui étoit fait suivant le procédé de M. Geoffroy s'étoit gâté beaucoup plutôt que les autres. Ces derniers n'avoient aucun mauvais goût, tandis que le savon fait par le procédé de M. Geoffroy, étoit devenu rance. Enfin, il nous a paru que par sa méthode, on ne sçauroit parvenir à unir entiérement l'huile & la lessive (b); cette union est cependant

dans le premier plan.

(b) M. Geoffroy propose de faire à froid l'union de l'huile avec la lessive. Cette manipulation réussit fort bien, pourvu que la lessive ait été faire suivant les proportions qu'il indique & qu'elle ait été évaporée au dégré convenable pour fon union avec l'huile. Une autre précaution qui aide à unir le mélange, est de remuer les deux matiéres avec une sparule. Ce procédé a été adopté par la Faculté de Médecine de Paris, qui l'a inséré dans fon Dispensaire. Plusieurs Apoti-

(a) On se servoit de ce procédé | caires préparent le savon de cette manière, & ce savon est très-ferme, très-blanc, fans aucun mauvais goût, & se conserve pendant plufieurs années. On a donc lieu d'être furpris, que les Médecins qui composoient le Comité, disent dans cet article qu'il est difficile, en fuivant le procédé de M. Geoffroy, d'unir entiérement l'huile & la leffive. On ne sçauroit les soupçonner de n'avoir pas apporté toute l'attention nécessaire pour réussir. En lisant le discours dont je préfente aujourd'hui la Traduction, on apperçoit qu'il a été composé

DU COMITE.

nécessaire pour former un savon parfait. Au reste, nous avons cru qu'il convenoit de donner dans la Pharmacopée une préparation du savon, asin qu'on pût avoir ce médicament composé de matieres plus pures que celles dont on se sert communément dans les Fabriques. Si on choisit l'huile d'olive avec attention, le savon sera beaucoup plus agréable que tous ceux qui ont été les plus vantés: nous pensons néanmoins qu'il vaut encore mieux employer l'huile d'amandes, & c'est cette derniere que nous prescrivons.

par des Médecins habiles, exacts | observateurs, & qui n'ont rien négligé de ce qui pouvoit contribuer à la perfection des procédés & des formules qu'ils faisoient entrer dans leur Dispensaire. Je crois donc qu'ils n'ont pû réussir à l'union parfaite de l'huile & de la lessive; parce que cette derniere n'avoit pas les conditions néceffaires pour son union avec l'huile. Ils disent eux-mêmes qu'ils se sont servis pour leurs expériences de la lessive de Savoniers de Londres, trop foible apparemment pour former un savon parfait sans le secours de la cuite. Ce défaut d'union dans la lessive & dans l'huile, a dû nécessairement produire le rance dont nos Auteurs parlent. On içait que si l'huile n'est pas bien intimément mêlée à la lessive, soit que cette derniére ne soit pas telle qu'elle doit être, soit qu'on n'ait pas remué suffisamment le mélange, l'huile furnage & se rancit furtout dans un lieu chaud, & ex-

posée dans un vaisseau découvert. Cet inconvénient arrive encore assez fréquemment lorsqu'on fait le favon en très-petite dose : mais en fuivant exactement le procédé de M. Geoffroy, il n'arrive aucun de ces inconvéniens. Ce procédé d'ailleurs, comme le Comité en convient, est beaucoup plus simple & plus aifé que celui qui est en usage dans les savoneries. J'ai donc cru que je ferois plaisir à mes Lecteurs de le donner. On le trouvera à la fuite de celui de la Pharmacopée que je traduis. Je ferai la comparaison des deux méthodes, & quelques remarques fur les favons en général. Ce composé est devenu d'un grand usage dans la Médecine. On en observe tous les jours de très-bons effets, & c'est avec raison que les Dispensaires en donnent des préparations, toujours à préférer à celles des savoneries les plus renommées, foit pour le choix des matiéres, foit pour la manière de les employer.

h ij

EXPOSITION lx

On a cru devoir changer le nom d'un ou deux médicamens dans le même article, & leur en donner un tiré de leurs effets. On a nommé sel diurétique, le sel qu'on appelloit sel de semert (a) dans le premier plan. Il y a si long tems que le terme d'huile de vitriol est en usage, qu'il semble interdit à un simple Auteur particulier de le changer s'il ne veut qu'on l'accuse de présomption : mais ce qui pourroit être blâmé dans un particulier, devient permis lorsque c'est tout le College qui parle. C'est par cette raison que le Comité qui avoit dessein de réformer tout ce qui lui paroîtroit peu correct dans les noms qu'on a donnés jusqu'à présent, a appellé cette liqueur esprit de vitriol, comme elle l'est réellement. Il ajoute seulement l'épithete de fort, pour distinguer cet esprit d'un acide plus foible qu'on tire aussi du vitriol, & que dans l'usage on appelle de même esprit de vitriol: il a donné à ce dernier le nom de foible. La même raison qui avoit fait réformer le nom d'huile de vitriol, a de même fait changer celui de l'esprit acide qu'on tire du soufre, & qu'on a toujours nommé huile de soufre. Nous avons abrégé le nom d'une composition donnée dans le premier plan sous le titre d'esprit d'assa fœtida volatil. Nous la nommons simplement esprit volatil fætide (b). Il en est de même de l'esprit volatil huileux que nous appellons esprit volatil aromatique.

(a) Ce sel est encore plus connu | nom conviendroit mieux en sersous le nom de terre folice du tarere, vant à indiquer les substances qui ou de tartre régénéré.

(b) Il paroîtroit que le premier

entrent dans cette composition.

DU COMITE.

Nous ne ferons que très-peu de remarqu es sur les articles suivans qui traitent des huiles Chymiques, & des résineux, & sulfureux. Nous ne donnons point ici la préparation du foye de soufre; parce que cette préparation ne sert que pour le sirop de soufre que nous avons retranché. On ne trouvera point les deux baumes de soufre connus sous les noms d'anisé & de tartarisé (a); parce que le premier n'est que l'addition de l'huile d'anis au baume simple, & que le second est de très-peu de conséquence.

Nous nommons avec raison soufre précipité, ce qu'on appelloit improprement lait de soufre, puisque c'est une poudre. Vanhelmont qui ne pensoit qu'à donner des noms qui rendissent les idées extravagantes dont sa tête étoit remplie, avoit donné le nom ridicule de Gas, à l'eau imprégnée de la vapeur du soufre. Nous l'avons nommée simplement eau sulfurée.

L'article suivant est destiné à la préparation des métaux. On a cru nécessaire d'y donner un procédé propre à purisier le mercure qu'on sçait être souvent impur. La méthode de le révivisier du cinabre est très-

(a) Le baume de soufre anisé est trop connu pour en donner une description. On sçait qu'on y employe l'huile essentielle d'anis, au lieu de celle de thérébentine. A l'égard du baume de soufre tartarisé, je ne connois aucune Pharmacopée qui en donne la formule. On trouve seulement dans les notes qu'Hossman a faites sur la Pharmacopée spargyrique de Po-

terius, qu'il propose de mêler le fel de tartre au soufre, & de cuire ensuite ce mélange avec l'huile de lin. Hossman propose le baume de soufre fait par ce procédé comme un excellent baume externe, vulnéraire & résolutif. Voyez les notes sur Poterius dans la premiere Partie du Supplement aux ouvrages de Fréderic Hossman.

lxij EXPOSITION

laborieuse: on a cru qu'il suffisoit simplement de le

distiller, & de le bien laver ensuite (a).

On a ajouté la préparation connue communément sous le nom de soufre doré d'antimoine. Nous l'appellons précipité. Les Auteurs qui ont écrit sur la Chymie, veulent que pour faire cette précipitation, on employe le vinaigre distillé; mais par ce procédé, on consomme une très-grande quantité de vinaigre. Pour éviter cet inconvénient, nos Chymistes se servent d'un acide plus fort qui est celui du sel marin (b). Nous avons adopté cette méthode, après nous être assurés par des expériences répétées, que ces deux préparations avoient les mêmes essets.

Nos Artistes négligent ordinairement de laver le safran des métaux. Cette omission rend la préparation du tartre émétique très-difficile; elle est cause que ses essets sont incertains. Pour ôter cet inconvénient, nous avons donné dans un article séparé la façon de

laver le safran des métaux (c).

(a) Le moyen le plus sûr pour avoir un mercure bien pur, est de le révivisier du cinabre. En suivant le procédé qui est indiqué dans cet article, le mercure pourroit encore contenir des substances métalliques capables d'être entraînées & volatilisées par ce minéral.

lorsqu'on le distille sans addition.

(b) Tous les acides sont propres
à faire cette précipitation: mais il paroîtroit qu'on devroit présérer l'esprit de vitriol à l'esprit de sel.

Plusieurs Chymistes l'ont employé. M. Meuder, dans son analyse raifonnée de l'antimoine, conseille de se servir de l'acide vitriolique au lieu du vinaigre.

(c) On ne donne ordinairement le nom de fafian des métaux qu'à la masse résultante de parties égales d'antimoine & de nitte détonnés ensemble, après qu'elle a été pulvérisée & lavée. On nomme foye d'antimoine, cette même masse entière, à cause de sa couDU COMITE'.

Ixili La maniere imparfaite dont nous venons de dire, que le tartre émétique avoit été fait pendant long-tems,

leur qui la fait ressembler au viscere qui porte ce nom. Il est assez difficile de concevoir quelle raison a engagé le College de changer ces noms reçus depuis longtems. C'est avec raison que le Comité recommande de laver le foye d'antimoine, ou ce qu'il nomme safran des métaux, & qu'il ajoute que sans cette manipulation, les effets du tartre émétique préparé avec ce safran, sont incertains. En effet, on sçait que l'éméticité des préparations d'antimoine n'étant due qu'aux parties régulines qu'elles peuvent contenir (1), plus ces parties régulines seront débarrassées des autres matiéres étrangeres & capables de brider leur action, plus on sera sûr d'obtenir l'effet émétique que I'on en attend. Le foye d'antimoine, ou safran des métaux non lavé, contient quelques parties régulines; mais ces parties sont unies à un foye de soufre formé par l'union de la base du nitre decomposé pendant la détonation, avec le soufre de l'antimoine. Le foye d'antimoine, contient aussi une partie alkaline qui est la base du nitre qui n'a pas trouvé à se combiner avec le foufre; enfin, il y a un peu de tartre vitriolé formé par l'union de l'acide virriolique contenu dans le soufre & ce même alkali du nitre. Il est donc aisé de concevoir que le foye d'antimoine

Geoffroy sur l'antimoine. Mémoi- | ann. 1734 & 1735.

fous un volume donné, contient très-peu des parties, seules propres à exciter le vomissement, & qu'on ne peut être sûr de son effet. Cet effet devient encore plus incertain, lorsqu'on se sert de foye d'antimoine pour composer le tartre émétique. Car l'acide du tartre trouvant l'alkali du nitre, s'y unira d'abord, au lieu d'attaquer la partie réguline avec laquelle il a beaucoup moins de rapport qu'avec un alkali fixe. Il y aura donc très-peu de parties régulines de dissoutes : en faisant même évaporer jusques à siccité & sans faire cristalliser suivant la méthode ordinaire; le tartre soluble dont nous venons de parler, se trouve confondu avec le tartre émétique. Un Médecin croyant donner du tartre émétique, ne donnera souvent qu'un sel végétal. On n'a pas ces inconvéniens à craindre lorsqu'on lave le foye d'antimoine pour obtenir le safran des métaux. Les lotions répétées enlevent à cette masse les sels qu'elle contenoit. Les parries régulines sont donc plus libres & plus en état d'exercer leur action sur le canal intestinal. Le tartre émétique fait avec cette préparation, aura aussi des effets beaucoup plus certains; puisque l'acide du tartre se portera en entier sur les parties régulines. On n'aura point à craindre le mélange des autres fels, & le Médecin sera plus sûr (1) Voyez les Mémoires de M. | res de l'Académie des Sciences,

lxiv EXPOSITION

a engagé le Comité à ne pas se servir de la méthode ordinaire, suivant laquelle on employe en préparant le safran des métaux, une quantité de nitre bien moindre que celle qui est prescrite par les Auteurs. Il a jugé qu'il valoit mieux s'en tenir à l'ancienne formule. Il avoit mis à la vérité, dans le premier plan une préparation d'un safran des métaux qui n'étoit faire qu'avec la moirié de la quantité ordinaire du nitre qu'on y employe. Cette préparation étoit sous le nom de safran des métaux doux, crocus metallorum mitior. Elle avoit été communiquée au Comité par un de ses membres qui en faisoit beaucoup de cas, & la regardoit comme un des antimoniaux les plus doux, qui convenoit quand il falloit donner ce minéral en substance, & dont il disoit avoir vû de très-bons effets. Le Comité n'a aucune raison de penser autrement; cependant les expériences qu'on lui a dit avoir été faites sur le safran des métaux, préparé de cette maniere, & comparé avec ceux qui sont faits par les autres méthodes, l'ont engagé à suspendre son jugement: il va néanmoins donner dans ce discours ce procédé qui lui a été communiqué par son Auteur.

de l'effet de son reméde. Les réslexions du Comité sur cet article sont donc très-importantes. J'ai cru devoir les étendre, en empruntant de nos meilleurs Chymistes les raisons qui sont sentir la nécessiré du précepte du Comité. Voyez les élémens de Chymie de M. Macquer, tom. 1. &

les notes de M. Baron sur la Chymie de Lémery, aux articles de l'antimoine & du tartre émétique. J'examinerai encore la composition du tartre émétique à l'article des formules, & je donnerai la préparation de la Pharmacopée de Paris.

On

DU COMITE. lxv. On mêle l'antimoine avec moitié de son poids de nitre: on jette le mélange dans un creuset qu'on a fait rougir. Le tout s'enflamme, & si on pousse le feu suffisamment, le mélange se fond; il s'en sépare des scories comme dans l'autre procédé: mais si le seu n'est pas assez violent, il ne se fait ni susson, ni séparation des scories. Celui qui a proposé ce procédé au Comité, le fait ordinairement à un seu moins fort (a).

Nous avons supprimé quelques autres préparations d'antimoine, de même que le magistere de bismuth. Nous regardons ces préparations antimoniales comme assez inutiles. En esset, la céruse d'antimoine, & le bezoard minéral, ne dissérent du diaphorétique minéral ordinaire, que par la maniere dont on réduit en chaux la partie réguline

de l'antimoine (b).

(a) Quoiqu'on donne à ce dernier fafran des métaux, le nom de safran des métaux doux, il doit être un peu plus émérique que celui dont on vient de parler. La petite quantité de nitre qu'on employe, ne suffit pas pour dissiper assez de phlogistique, pour qu'il ne reste que peu de parties régulines. Il est vrai , que cette | petite quantité de nitre ne peut pas en même tems se saisir de tout le soufre de l'antimoine. Ce foufre restant avec la partie réguline, la couvre, & empêche une partie de son action : mais ce Soutre excédent & qui pourroit

truit par la calcination que l'on recommande. Ainsi, la partie réguline qui n'a souffert que peu de décomposition, se trouve presque à nud. La méthode dont se sert l'Auteur de ce procédé, & qui consiste à ne pas donner un feu violent, seroit à préférer, puisqu'il se dissiperoit moins de soufre: mais il paroît que ce soye d'antimoine seroit toujours peu certain dans ses essets, & que le le Comité lui a préféré avec raison le procédé dans lequel on employe parties égales de nitre & d'antimoine.

Toufre excédent & qui pourroit (b) L'antimoine diaphorétique adoucir cette préparation, est dé- est une chaux d'antimoine qui a

lxvj EXPOSITION

Le Comité a été fort surpris d'apprendre qu'on l'accusoit de négligence dans le procédé qu'il a donné du sublimé corrosse. Dans ce procédé, il veut qu'on se serve d'un peu d'ancien sublimé pour faciliter le mélange des matieres. On n'a jamais eu dessein de donner dans cette Pharmacopée toutes les dissérentes méthodes dont on peut se servir pour chaque opération. On s'est contenté de prescrire celles dont la pratique a paru la plus facile & la meilleure. S'il se trouve quelque opération qui soit contraire à la bonne méthode, on doit plutôt s'en prendre aux Artisses qu'à la façon dont l'opération est décrite. Dans le procédé dont nous venons de parler, le Comité ne sçauroit proposer au College de faire le sublimé cor-

perdu tout son phlogistique par fa | | détonation avec une grande quantité de nitre. La céruse d'antimoine, nommée aussi matiere perlée, est une chaux d'antimoine très-attenuée & mêlée à la terre qu'a fourni le nitre en se décomposant. On retire cette matiere des lotions de l'antimoine diaphorétique, en y verfant un acide. Cette matiere ne peut se réduire en régule comme l'antimoine diaphorétique, auquel on redonne la forme métallique par l'addition du phlogistique. Enfin, le bezoard mineral est aussi une vraie chaux d'antimoine; il se fait avec du beurre d'antimoine, on de l'antimoine dissout dans l'esprit de sel auquel on ajoute de l'esprit de nitre. On forme par ce moyen une eau régale, vrai dissolvant du régule d'antimoine. On

calcine ensuite, afin d'enlever tout ce qui est acide, & de réduire l'antimoine à une pure terre réguline ou chaux antimoniale dépouillée de phlogistique. On voit donc que ces trois préparations ne différent que par une partie de la terre du nitre qui est mêlée aux deux premieres & par le plus ou le moins de facilité qu'elles ont à reprendre leur forme métallique. Ces propriétés peuvent constituer des différences Chymiques; mais elles ne peuvent être d'une grande conféquence en Médecine. On peuz se passer très-aisement de la céruse d'antimoine & du bezoard minéral quand on a l'antimoine diaphorétique. Peut-être ce dernier n'est-il pas lui-même d'une grande uti-

DU COMITE. lxvii rolif autrement, parce que l'addition d'une petite partie de sublimé qu'il propose, lui paroît très-propre à faciliter le mélange des matieres dont dépend le succès de l'opération. En effet, il falloit trouver un moyen qui fût capable de diminuer l'adhésion des parties du mercure les unes aux autres, & qui pût aider en même-tems à le mêler avec les autres matieres qu'on est obligé de lui joindre. Rien ne remplit mieux ces vûes qu'une petite quantité de sublimé, qui étant de la même nature que le médicament qu'on se propose de faire, est sûrement ce qu'il y a de plus convenable. L'Artiste ne peut donc trouver rien qui rende son opération plus facile, puisqu'il est d'ailleurs sûr de trouver du sublimé dans tous les endroits où il pourra se procurer les autres matieres dont il a besoin pour ce procédé.

Nous avons changé les noms de quelques préparations qui se trouvent dans cet article. On a proposé au Comité de donner le nom de mercure calciné, à ce qu'on appelloit mal-à propos, mercure précipité par lui-même. Le Comité n'a pu qu'approuver un tel changement. C'est avec aussi peu de raison qu'on avoit donné le nom de précipité au mercure précipité rouge: nous le nommons mercure corrosif rouge, pour le distinguer du sublimé corrosif. Nous avons donné à ce dernier l'épithéte de corrosif blanc: nous ne nous servons plus du terme de calomelas; mais nous prescrivons à l'article du sublimé doux de répéter la sublimation six sois. C'est à cette opération qu'on don-

Ixviij E X P O S I T I O N

noit auparavant le nom de calomelas (a). Nous avons nommé simplement mercure corallin, ce que l'on appelloit arcane corallin. On auroit tort cependant de croire que ce terme d'arcane, même dans la bouche de Paracelse, voulût exprimer un reméde, connu seulement des adeptes les plus parfaits. Ce terme n'a été donné qu'aux médicamens dont les esses étoient obscurs, & que l'ancienne école connoissoit sous le nom de médicamens qui agissoient par toute leur substance totá substantia (b).

Le nom de turbith minéral, n'est qu'un titre imaginaire donné à un médicament, qu'on doit plutôt nommer mercure émétique jaune. Parmi les antimoniaux, il semble qu'il vaut mieux nommer safran d'antimoine, ce qu'on connoît sous le nom de safran des métaux; caustique antimonial, ce qu'on a nommé huile ou beurre d'antimoine. Ensin, il paroît

(a) Les Auteurs qui se sont servis du terme de calomelas, ont toujours entendu comme on le dit dans cet article, le mercure doux | sublimé six fois. On trouve l'explication de ce mot dans Riviere, à la fin de ses observations, sous le titre d'Arcana Riveriana. On l'y nomme Calomenas Turqueti, ce qui doit faire juger que Turquet de Mayerne, Médecin, & espéce d'Empirique Anglois, dont nos Auteurs ont parlé dans leur difcours, a été un des premiers à donner ce nom au mercure doux qu'on fait sublimer six ou sept fois.

(b) Paracelse dans les endroits où il parle clairement, explique ainsi ce que veut dire cette expression. " La différence qui se trouve entre " les arcanes & les médicamens, » est que les arcanes agissent par " leur nature, ou par leur essence, " & les médicamens par les élémens " contraires. Les médicamens agif-» sent ainsi: le froid est contraire au " chaud, l'abondance est ôtée par la » purgation. Les arcanes sont d'une » nature directement contraire à " l'ennemi qu'ils ont à combattre, » à peu près comme un Athlète qui " combat contre un autre. " Paragran. tractat. 2. p. 203.

DU COMITE'.

lxix

plus raisonnable de donner le nom de chaux d'antimoine à la préparation nommée antimoine diaphorétique, jusqu'à ce qu'on soit plus assuré que ses essets doivent lui faire donner ce nom.

Le Comité avoit déja changé le nom d'ens veneris, non-seulement pour donner à ce médicament une autre dénomination tirée de ses effets; mais encore pour éviter qu'on ne se servit dans cette préparation du vitriol bleu : erreur où sont tombés ceux qui ont redigé notre Pharmacopée, & dans laquelle ils ont été suivis par plusieurs Dispensaires (a). Cette méprise est d'autant plus surprénante, que M. Boyle, qui est l'Auteur de ce procédé, se servoit du vitriol ferrugineux. Nous en avons la preuve dans le compte qu'il rend de cette opération : il décrit la couleur de cette préparation, & marque expressément que la teinture de noix de galle lui communique un noir d'encre (b). Il est vrai que M. Boyle ne connoissant pas bien la nature du vitriol dont il se servoit, donne à cette composition le nom que nous avons changé, & lui attribue les effets du cuivre (c). Il y a plusieurs espéces de vitriol. Le fer est presque le seul métal qui entre dans notre couperose : le vitriol bleu, dont se servent les Chirurgiens, est rempli de cuivre, & contient aussi une petite quantité de fer. Le fer domine dans les vitriols de Dantzick & de Goslar,

(a) Pharmacopéa. Paris. & Edim- | la production de la volatilité; burg.

(b) Expériences & remarques sur | mentale, p. 11. §. 1. Esfai 5.

1xx EXPOSITION

que M. Boyle prescrit pour l'opération de l'ens veneris. Il est vrai qu'il s'y trouve aussi du cuivre : mais il est en si petite quantité, qu'en se servant de l'un de ces deux vitriols pour l'opération dont nous venons de parler, les Phénomenes seront les mêmes qu'avec notre couperose. Si au contraire, on se sert du vitriol bleu, on appercevra un changement total. On ne sçauroit calciner au rouge (a) ce dernier vitriol, quoique M. Boyle exige cette circonstance pour son opération. Il en est de même du sel, qui dans la premiere sublimation n'est pas jaune; mais d'un bleu verdâtre. Ce n'est qu'en répétant les sublimations qu'il devient par dégré plus pâle, & enfin le fer qui est dans ce vitriol, donne la couleur qu'ont naturellement les fleurs martiales à la premiere sublimation. On peut donc assurer que lorsque M. Boyle a prescrit de se servir du vitriol de Hongrie pour faire l'ens veneris, ou il n'entend pas le vitriol bleu ordinaire, comme on l'a toujours pensé, ou il n'a jamais fait cette préparation en employant un vitriol de cette espéce (b) (c).

(a) En poussant le feu très-fortement, on peut changer cette chaux en une masse solide, mais cassante, dont la couleur approchera du rouge foncé, que prend le cuivre quand il est trop rassiné: mais je n'ai jamais observé que par la calcination seule, on pût lui donner la couleur rouge.

(b) Il est assez probable que comme en Angleterre nous avons toujours donné au vitriol bleu, le nom de vitriol Romain, quoique

les Auteurs étrangers appellent toujours ainsi le vitriol verd (1), nous avons pû de même donner le nom de vitriol de Hongrie, à une autre espèce que celle qui est connue partout ailleurs pour le vitriol bleu. Ce qui consirme cette idée, est que M. Boyle parle du vitriol de Hongrie comme étant assez rare.

(c) L'illustre Boerhave qui avoit

(1) Voyez plus bas dans ce discours, les observations du Comité sur la Thériaque. DU COMITE'.

On trouve les eaux distillées après les articles dont nous venons de parler : ces eaux font en grand nombre dans notre derniere Pharmacopée, puisqu'en comptant les eaux simples, & les eaux composées, elles montent environ à cent trente. Le Comité ayant remarqué que toutes ces eaux, excepté un très-petit nombre, étoient distillées chacune séparément avec l'eau simple, & avec l'esprit-de-vin, les a jugées pour la plûpart inutiles, & a cru par conféquent, qu'il falloit les retrancher. Malgré cette réforme (a), il en restoit encore beaucoup, puisqu'il y avoit encore plus de cinquante eaux spiritueuses, ou composées. Le Comité a examiné de nouveau ces articles, & les a envisagées du côté de l'usage dont elles pouvoient être dans la pratique de la Médecine.

On peut considérer les eaux disfillées sous deux points de vûe différens : ou elles servent de véhicu-

donné le procédé de l'ens veneris | triol verd de Goslar, est un vitriol d'après Boyle, avoit déja fait à peu près les mêmes remarques. Il dit dans ses Elémens de Chymie, qu'on devroit plutôt nom mer cette préparation ens martis qu'ens veneris, & qu'elle ne mérite ce dernier nom, que lorfqu'elle est préparée avec une chaux de cuivre. Il se serr du vitri l verd de Goslar, que Boyle employoit aushi, & il observe qu'un seul grain de cette matiere sublimée, teint en noir d'encre, une grande quantité d'infusion de noix de galle. On sçait d'ailleurs que le vi-

ferrugineux, qui tient à la vérité un peu du cuivre, ce qui le fait paroître quelquefois d'un bleu verdâtre, suivant la remarque d'Hoffman : mais le fer y domine, & fouvent même à peine y a-t-il un vestige de cuivre. Tout démontre donc que l'ens veneris de Boyle, n'est qu'une préparation semblable à celle qu'on connoît fous le nom de fleurs marriales.

(a) C'est-à-dire, après les corrections que sit le Comité dans son premier plan.

xxij EXPOSITION

les à des remédes qu'elles rendent plus efficaces, ou bien elles méritent d'avoir place dans le Dispensaire par les vertus que la pratique a fait reconnoître qu'elles avoient en elles-mêmes. Dans la premiere circonstance, on doit chercher à les rendre les plus agréables qu'il est possible. Les eaux distillées, dont nous nous servons à présent, n'ont été en général, mises en usage que parce qu'on les a cru propres à combattre quelque maladie, & on a peu consulté le goût des malades en les composant. Quelques-unes cependant ont été conservées pour servir seulement de véhicule : mais on n'a point songé à corriger ce qui pouvoit alors les rendre moins propres à cet usage, c'est-à-dire, qu'on s'est peu embarrassé de leur goût & de leur odeur. Par exemple, on avoit d'abord donné le nom imposant d'eau épiléptique à l'eau de Pivoine composée (a). Quoiqu'il fût difficile de trouver à présent un Médecin qui attribuât une grande vertu à cette eau, on n'a pas laissé de continuer à s'en servir, comme d'un véhicule; mais il paroît que la seule raison de cet usage vient de ce qu'elle est un peu moins chargée de drogues que les autres eaux. D'ailleurs, si on en ex-

(a) Cette eau de Pivoine composée, se trouve dans la Pharmacopée de Londres, imprimée en 1722. Elle est peu dissérente de l'eau épileptique du Dispensaire de la Faculté de Médecine de Paris. C'est une eau spiritueuse où l'on fait entrer plusieurs plantes aromatiques, telles que le Romarin,

le Stœchas, la Lavande, &c. On y met la Canelle, le Macis, le Caftor, & les fubstances qu'on a regardées comme antiépileptiques, telles que la Pivoine mâle, le Guy de chêne. On ajoure le fuc ou l'eau distillée de Cérises noires, & on distille.

cepte

DU COMITÉ. cepté les aromates; on y trouve encore beaucoup d'ingrédiens aussi désagréables au goût qu'à l'odorat. Toutes ces raisons ont porté le Comité à mettre sous les yeux du College, une nouvelle classe d'eaux distillées, sans s'arrêter à celles qui sont déja reçues. De peur qu'on ne l'accusat de trop de précipitation, il a cru que malgré les peines inséparables de pareils travaux, il étoit nécessaire d'examiner encore de nouveau par la distillation, les dissérentes substances qu'il a conservées dans les eaux de son premier plan. Il ne s'est pas contenté d'examiner chacune de ces substances en particulier; mais il les a diversement combinées les unes avec les autres. C'est après toutes ces recherches que le Comité a réduit tous les ingrédiens qui doivent entrer dans les eaux distillées aux classes suivantes. Les aromates, les bayes & les semences nommées chaudes, les herbes odorantes, les fleurs & les fruits, & enfin les matieres auxquelles on reconnoît un goût & une saveur piquante. Le Comité a remarqué en même-tems que ce qui contribuoit le plus à rendre les eaux distillées agréables, étoit de les composer très-simplement (a).

(a) Lorsque les Arabes introduisirent dans la Médecine l'Art de la distillation, l'eau rose sur presque la seule eau distillée dont on sit usage. Cette eau n'étoit même ordinairement employée que pour l'agrément, ou du moins elle ne servoir qu'à l'extérieur. On s'en tenoit aux décoctions dont les Médecins Grecs s'étoient toujours servis, & dont ils avoient

transmis les formules: mais quelque tems après, on commença à distiller des eaux composées de distérentes substances qu'on y fai-foit entrer. Guillaume de Salicet, qui pratiquoit la Médecine vers le milieu du treizième siècle (1), paroît être le premier qui ait employé des eaux distillées compo-

(1) Il mourut en 1280. Voyez l'Histoire de la Médecine de Freind.

k

1xxiv EXPOSITION

En partant de ces principes, le Comité a confervé l'eau de canelle, & propose une eau aroma-

fées. Il recommande pour les maladies des yeux, deux de ces eaux, dont il dit avoir éprouvé de bons effets pendant le cours de sa pratique. Le nombre de ces eaux fut encore très-peu considérable pendant long-tems; & il ne paroît pas que les Médecins les missent beaucoup en usage, du moins pour l'intérieur. Enfin, lorsque la Chymie commença à faire des progrès, & à s'emparer (si j'ose m'exprimer ainsi) de la Médecine ; le nombre des eaux distillées augmenta tout d'un coup, à un tel point, qu'il n'y eut presque aucune substance, du moins parmi les végétales & les animales, dont on ne crut pouvoir tirer par la distillation, le principe qui les rend efficaces. On imagina même que celles dans lesquelles on avoit reconnujusques alors peu de vertu, pouvoient par le moyen de la diftillation se débarrasser des entraves qui retenoient dans l'inaction l'agent falutaire qu'on obtenoit par ce procédé. Tout concouroit à accréditer l'usage de ces eaux. Leur limpidité, l'odeur suave & le goût agréable de quelques-unes, étoient propres à les faire recevoir dans la prarique. Un Médecin fe félicitoit de pouvoir donner à ses malades une boisson dont la couleur & la confistence étoient bien différentes de celle de ces décoctions souvent si dégoûtantes, & dont il croyoit les vertus fort infé-

On ne se contenta pas de donner ces eaux simples : on mêla plusieurs substances, ou plutôt suivant la remarque du Comité, on les entassa les unes sur les autres, sans examen, sans choix, sans distinguer celles dont on pouvoit espérer d'obtenir par la distillation un principe doué de quelque efficacité, d'avec celles qui n'en pouvoient fournir par ce moyen. Tel fut l'abus qu'on fit d'une découverte utile. Cet abus subsiste encore aujourd'hui. Il n'y a presque point de Dispensaire, où le nombre des eaux distillées ne monte à plus de cent. Dans la Pharmacopée de Madrid, on trouve plus de cent cinquante de ces eaux, dont près de cinquante sont inodores. Cependant ces dernieres font peu utiles. En effet, il semble que par le dégré de feu employé dans la diftillation de ces eaux, on ne peut obtenir que ce principe mobile & volatil, prêt à s'échapper au moindre dégré de chaleur, qu'on fait éprouver à la plante ou à la substance qui le contient. Ce principe nommé par Boerhave esprit recteur, domine dans les plantes aromatiques, & généralement dans toutes les substances qui ont de l'odeur. Le College de Londres n'admer que ces substances dans les eaux distillées qu'il prescrit dans fon Difpensaire.

tions touvent si dégoûtantes, & Plusieurs Chymistes éclairés, se dont il croyoit les vertus fort insérieures à celles de l'eau distillée. Contre l'usage des eaux distillées

DU COMITE'. tique légére, faite avec la muscade. Cette eau ne différe pas beaucoup de l'eau néphrétique de l'an-

des plantes inodores. Quelques Auteurs ont été encore plus loin. Ces eaux, ont-ils dit, ne sont que de l'eau pure distillée. Je ne sçais cependant, si on ne peut pas douter de cette assertion, malgré le ton d'assurance de quelques Ecrivains modernes, accoutumés à décider souverainement non sur des observations sages, multipliées & dictées par le seul desir de connoître la nature, mais sur des idées hypotéthiques qui fouvent ne leur appartiennent pas, & qu'ils ont presque toujours mal faisies. Quand on examine ces eaux avec attention, on trouve qu'elles ont presque toutes une odeur marquée, différente à la vérité de celle de la plante dont elles ont été tirées; cette derniere n'ayant communément qu'une odeur herbacée; mais l'odeur de ces eaux indique nécessairement qu'elles contiennent des parties étrangeres à l'eau commune. Dans les eaux diftillées de la plûpart des plantes inodores, telles que la Pariétaire, la Bourrache, le Plantin, &c. l'odeur approche d'une odeur foible de Raifort. Dans l'eau distillée de scabieuse on trouve une légere odeur de Roses. L'eau distillée de Chicorée, suivant l'observation du célébre M. Rouelle, contient aussi quelque chose qui différe de l'eau commune. On voit donc que ces eaux ne sont pas de l'eau pure, & qu'elles contiennent d'autres principes que l'eau commune distillée. Je içais qu'on peut m'objecter, que les eaux dans lesquelles j'ai observé une odeur particuliere, avoient peut-être été distillées sans attention, & avoient éprouvé un dégré de feu, supérieur à celui de l'eau bouillante, capable par conséquent de produire un commencement de décomposition dans la plante. Il ne seroit donc pas étonnant, ajoûteroit-on, que ces eaux eussent de l'odeur; parce qu'alors elles contiendroient ou une portion d'huile empyreumatique, ou un peu d'alkali volatil, qui se seroit formé dans le tems que la plante auroit éprouvé un dégré de chaleur trop considérable: mais je répondrai que les eaux distillées, dans lesquelles on remarquoit l'odeur dont je viens de parler, avoient été distillées au Bainmarie. Ainsi on ne peut former aucune difficulté à cet égard.

Malgré ce que je viens de dire pour prouver que les eaux distillées des plantes inodores, sont différentes de l'eau commune, je fuis bien éloigné de penfer que ces eaux ayent les vertus qu'on a voulu leur attribuer. On ne sçauroit communiquer aux eaux distillées. dit l'illustre Boerhave (1), les vertus astringentes, nourrissantes

(1) Vires Plantarum astringentes, olentes, consolidantes, demulcentes,

gerantes, stiptics, numquam hac arte aquis his communicari queunt : sed queemollientes, farinosa, gelatinosa, refri- | renda in tota planta compage, vel in

EXPOSITION cien Dispensaire. Car les fleurs d'épine blanche sont de trop peu de conséquence pour faire porter leur

ques & rafraichissantes que possedent les plantes dont elles ont été tirées. On ne sgauroit faire passer dans ces eaux leurs parties farineuses & gélatineuses. C'est dans toute la plante, ou du moins dans les parties les plus fixes qu'on doit les chercher. Il ajoute, ne regarderoit-on pas comme riaicule, l'Artifle qui voudroit trouver dans une eau d'orge distillée, vappide, & sans action, des parties propres à fournir la nourriture la plus légere? C'est vainement qu'on attribueroit à l'eau diftillée de Plantin, les grandes vertus que possede cette plante, &c. Il est ridicule, en effet, d'espérer qu'on retirera une eau qui contiendra les vertus d'une plante, si elles ne sont dues qu'au nitre, ou à d'autres fels qui ne peuvent s'élever pendant la distillation qu'on en fait au Bain-marie, ou à un dégré de chaleur à peu près semblable. Telles sont la Pariétaire, la Bourrache, la Buglose, le Pourpier, le Plantin, &c. Les amers sont dans le même cas. Tous les amers suivant la remarque d'Hoffman (1), donnent des eaux distillées dont la saveur est douce. Ce qui prouve évidemment, ajoûte ce Sçavant Médecin, que l'amertume réside dans des parties

parte ejusdem fixiore : nonne ridiculus , 1 qui in aqua stillatitia hordei inerti, vap-

manife o documento amaritiem in sale quodam terreo residere. Frider. Hoffman, 11

adoucissantes, émollientes, stipii- | Salines & fixes. C'est donc sans raison qu'on tire une eau distillée de la petite centaurée. Ce n'est que dans l'infusion ou la décoction, enfin dans l'extrait de cette plante que son amertume & ses vertus résident. Je ne dis rien des eaux distillées d'orge & des autres farineux. Jamais les parties gélatineuses, ni les mucilages ne peuvent s'élever dans la distillation au Bainmarie, & on les décomposeroit en leur faisant éprouver un dégré de chaleur plus confidérable. Je ne parlerai pas non plus des eaux distillées prétendues restaurantes des chapons, des cocqs & autres viandes. On en sent l'absurdité, & elles ne sont plus employées que par quelques misérables Charlatans, affez heureux pour trouver encore des gens crédules dignes d'être leurs duppes.

> On peut conclure de ce qui vient d'être dit dans cette note, qu'il n'y a que les substances odorantes, dont l'énumération seroit ici superflue, qui puillent fournir par la distillation des eaux dont on doive attendre quelque utilité. Les eaux diftillées tirées des substances dans lesquelles on n'observe pas une odeur marquée, sont à la vérité d sférentes de l'eau commune dif-

inimitabiles plantaginis vires, frustra aque ejusdem imputas, &c. Herman. pidaque, nutrimentum vel leve quarit? ... | Boerhave. Elementa Chemia, t. 2. p. 50.

(1) Amara omnia aquas dulces prebene ! | in notis ad Pharmacopeam Spargiricam Poterii. Supplem. Par. 1.

DU COMITÉ. Ixxvii nom à l'eau distillée. Le Comité ne prescrit que les eaux de Carvi, & de petit Cardamome, pour toutes les eaux distillées tirées des semences; ce ne seroit assurément pas perfectionner ces deux eaux, que d'y ajouter quelque chose. Les semences d'Anis fournissent une eau utile, mais dont l'odeur est désagréable à tous ceux qui n'y sont pas accoutumés. Le Comité pense que l'Angélique en est un bon correctif. On ne sçauroit, en choisissant parmi les médicamens les plus agréables, en prendre un troisiéme, sans altérer la composition : l'eau distillée de Bayes de Genievre, mérite aussi d'être corrigée. Le Comité y ajoute dans ce dessein, les sémences de Carvi & de Fenouil, & pense qu'il vaut mieux s'en servir ensemble, que d'employer seulement une de ces graines. Une des

tillée, & contiennent quelque principe qu'on n'a pas encore examiné jusques à présent : mais ce principe, quel qu'il foit, ne peut tenir lieu de ceux dont dépend l'efficacité de ces sortes de substances. On peut donc débarrasser la Pharmacie des eaux distillées de cette espéce. Il est vrai que par une espèce d'habitude qui tient beaucoup de la routine, les Médecins continuent dans plufieurs pays à s'en servir, sans penser que ces eaux font non-seulement privées de vertus, mais encore qu'elles ont souvent d'un goût plus désagréable que les décoctions des plantes dont elles sont tirées. On trouve même dans les écrits de plusieurs Médecins célébres que | tus.

ces Auteurs faisoient un usage fréquent de ces eaux. On est étonné, par exemple, de voir Stahl, prefcrire fréquemment dans son Collegium cafuale, les eaux distillées de Plantin, de Bourrache, d'Euphraise, & de plusieurs autres plantes incapables de communiquer leurs vertus à leur eau distillée. Mais que ne peuvent point les usages reçus, même fur les grands hommes? On peut cependant esperer que la plus grande partie des Médecins suivront l'exemple du College de Londres, & banniront enfin ces eaux inutiles, la plûpart d'un goût insuportable, & toujours plus cheres que les décoctions ou les infusions dont elles n'ont pas les ver-

EXPOSITION IXXVIII eaux distillées qui mérite le plus de corrections, est l'eau de Raifort sauvage. On unit très-à-propos à cette racine, le Cochlearia de jardin. L'odeur & le goût sont les mêmes quoiqu'assez désagréables; mais il est aisé de les corriger, en y ajoutant la noix Muscade. Cet Aromate ôte ce goût désagréable, sans communiquer le sien; parce qu'il est pour ainsi dire, perdu dans celui de ces plantes. De même, l'écorce d'Orange qui remplit une partie de l'intention qu'on a en donnant ce médicament, donne une odeur fort agréable. L'eau distillée d'écorce d'Orange, ne demande aucune addition. Cependant, comme on sçait que dans les fiévres, & dans quelques autres incommodités, les malades se dégoûtent aisément des remédes; les eaux distillées surtout si on en continue long-tems l'usage, doivent être très-légérement chargées de quelque odeur que ce soit, quand même elle seroit agréable. C'est dans ces vûes que le Comité prescrit de composer l'eau d'écorce d'Orange, avec une petite quantité de cette écorce. En effet, quoique l'odeur de cette eau plaise assez généralement, elle seroit capable de dégoûter à la fin, si elle étoit trop forte. L'eau de noix Muscade, est très-légérement imprégnée de l'odeur de cet Aromate, & remplit les mêmes intentions. On peut mêler ces deux eaux ensemble, & le goût qui résulte de ce mélange est très-agréable. Il est difficile de trouver quelques eaux distillées parmi celles qui sont en usage, qui répondent à des vûes si importantes: on peut regarder l'eau de Pivoine composée, comme une

des plus parfaites que nous ait données notre Pharmacopée. Le Comité recommande l'usage des eaux Aromatiques simples de Menthe, de Pouillot, de Romarin, & il le préfére aux mélanges qu'on en pourroit
faire. On a donné dans ce Livre un esprit de Lavande, fait avec cette plante seule: au lieu de l'esprit de Lavande composé, qui étoit dans la derniere
Pharmacopée, on prescrit une teinture de cet esprit,
composée avec une dose convenable d'esprit de Romarin.

Le Comité dans l'ordre qu'il s'est proposé, n'a ajoûté aucune substance aux eaux distillées, sans une raison particuliere. Il n'y a peut-être point dans toutes nos Pharmacopées, de formules plus irrégulieres que nos eaux composées, par la quantité de drogues superflues, & par le peu d'ordre qu'on leur a donné jusques à présent : on peut même assurer qu'il se trouve trèspeu de ces eaux qui soient à l'abri de la critique. On préscrit communément l'eau d'Absynte plus composée avec des infusions ameres. Le Comité vient d'employer tous ses soins pour trouver une infusion amere qui fût le moins désagréable qu'il est possible, & tout lui faisoit espérer qu'il avoit réussi; mais cette eau d'Absynte qu'on a ajoûtée, & dont le goût est si dégoûtant, rend toutes ses peines inutiles. En effet, on ne peut reprocher à l'eau d'Absynte, moins composée d'autre mauvais goût, que celui qui vient de l'Absynte elle-même. On se sert très-rarement à présent de l'eau d'Angélique plus composée. Cette eau n'est presque formée que d'Angélique &

lxxx EXPOSITION

d'Aromats: car on ne compte pour rien le safran & les semences de Cardamome qui y sont en si petite quantité, qu'il ne se trouve que deux gros de ces substances sur seize pintes d'eau : ce qui ne fait pas un quart de grain par once. Personne ne donne plus à présent à l'eau épidémique les vertus que son titre paroît renfermer. Son goût n'est que celui de l'Angélique devenu très-désagréable par l'addition de quantité de drogues qui le sont déja beaucoup par ellesmêmes. On trouve dans l'eau de fleurs de Camomille composée, beaucoup de sémences chaudes, & de plantes dont la quantité ne fait que rendre le goût de cette eau très-mauvais. L'eau de Brione composée, avoit été faite pour servir de véhicule à un médicament peu agréable. Cependant, au lieu de l'avoir composée dans la vûe de diminuer ce désagrément, on n'y a fait entrer que des matieres dont le goût est aussi désagréable. En augmentant un peu la dose des substances qu'on y fait entrer, on pourroit se passer de cette eau, & se servir d'un véhicule beaucoup plus agréable (a). On trouvera ce que l'eau d'Etienne

(a) Outre que cette eau, comme on voit, est de peu de conséquence, il y a encore une raison fort importante qui doit la faire rejetter. Dans notre premiere pharmacopée elle étoit nommée Eau histérique, & c'est encore sous ce nom qu'elle est connue vulgairement. La plûpart de nos femmes de condition n'ont contracté la pernicieuse habitude où elles sont

de boire des liqueurs fortes, que par l'usage journalier qu'elles ont fait de cette eau, & de quelques autres semblables, s'imaginant que c'étoit à titre de remédes qu'elles en usoient. Les spiritueux, il est vrai, peuvent soulager pour un moment dans les langueurs si communes aux hypocondriaques & aux semmes histériques; mais ces malades ressentent avoit

DU COMITE'. lxxxj avoit de meilleur dans les autres eaux que le Comité a déja données (a): mais dans l'eau d'Etienne, tout s'y

bien plutôt aussi les mauvais effets qui suivent l'usage trop long-tems continué des liqueurs de cette espéce (1).

(a) C'est-à-dire, dans le plan devant lequel on avoit mis cette Préface.

(1) La remarque par laquelle finit le | Docteur Pemberton, est très-importante dans la pratique. Rien n'est si commun que l'abus qu'on fait aujourd'hui des volatils & des spiritueux dans toutes les affections nerveuses, & surtout dans les maladies hystériques qui attaquent les femmes, & qu'on nomme communément, vapeurs. La Médecine paroît être devenue, pour ainsi dire, tonique. On ne songe qu'à redonner du ressort, à solliciter vivement les fibres qu'on croit voir toujours dans un relâchement & une atonie capables de produire les plus grands accidens. On travaille en consequence, & on donne quelquefois avec un succès apparent, des sels volatils, des caux & des teintures spiritueuses, des huiles essen-tielles aromatiques, des Gommes-rési-nes douées d'un principe éthéré, capable à ce qu'on imagine, de se porter sur les fibrilles nerveuses, de leur causer une irritation salutaire & propre à empêcher les effets dangéreux du relâchement qu'on croit appercevoir dans toutes les maladies nerveules indistinctement. Je ne parle pas de ces Médecins qui adoptant les idées de Vanhelmont, sur l'Archée que cet empirique enthousiaste plaçoit à l'orifice Supérieur de l'estomac, espérent par des volarils & des spiritueux, appaiser la fureur de ce maître indomptable dont les captices fréquens dérangent toute l'œconomie animale, & portent le trouble dans les parties les plus éloignées de l'espèce de thrône que son inventeur lui a assigné. Ce misérable système, quoique renouvellé depuis quelques années d'un ton hardi & décisif, mais peu fait pour en imposer, n'a que peu de Partisans, qui ne méritent pas la peine qu'on prendroit de les réfuter. Je n'ai en vûe que la prarique employée par des Médecins d'ail-

leurs éclairés : mais qui, frappés du systême d'Atonie, & d'Ataxie des esprits que l'on suppose causer ces sortes de maladies, trompés en même tems par un succès & un calme momentanés, qu'ils obtiennent par le moyen des remédes nommés Nervins toniques, Calmans & Antispasmodiques, croient que ces remédes sont les seuls qui conviennent dans les affections nerveules, par quelque cause qu'elles soient produires. Les idées que ces Médecins se sont formées sur ces maladies, les éloignent entiérement de l'usage des relâchans, des délayans aqueux, & des anodins simples, employés par les anciens Médecins, & dont on voit encore des succès plus durables & plus sûrs que des coniques & des volatils donnés sans précaution. On auroit tort cependant de conclure que je veux absolument bannir l'usage des remédes volatils & toniques dans les affections nerveuses. Je crois au contraire, que dans plusieurs de ces maladies, ces remédes & fur-tout les derniers, administrés avec prudence & avec les précautions convenables, font les seuls qui puissent surmonter ces affections singulieres qui donnent tant de peine au Médecin. Mais j'ose m'élever contre l'abus presque général qui les fait regarder comme les feuls remédes & les spécifiques de ces sortes de maladies. Fridéric Hoffman, qui a si bien traité des affections hystériques & convulsives, avertit dans plufieurs endroits de ses ouvrages, d'être fort circonspect sur l'usage des volatils, des préparations de castor, des teintures aromatiques & autres remédes de même nature. Il recommande au contraire, l'usage fréquent des bains des pieds, du bain entier, du petit lait, des lavèmens simples, des absorbans, du nitre en petite dose. Tous ces remédes

lxxxij EXPOSITION

trouve entassé sans choix. L'odeur de l'eau Thériacale vient principalement de la Rue & de l'Angélique. Tout ce qu'on y a ajoûté ne fait que rendre
la composition plus désagréable. On peut juger quelle
vertu donnent à cette eau les drogues de la Thériaque; puisque dans une demi-once, qui est la dose
ordinaire, il n'y a pas tout-à fait un grain des médicamens qui entrent dans cet électuaire qu'on regarde
comme si puissant. Il en est de même du Mithridate, dont ceux qui rédigerent notre Pharmacopée,
eurent la gloire d'enrichir cette eau par le conseil de
Theodore de Mayerne: en un mot, cette composition est la seule qui puisse attirer à notre Ouvrage
le reproche de conserver quelque chose de la ridicule superstition des anciens (a). Le Comité qui

font capables, en effer, de relâcher les parties trop tendues, de redonner de la fluidité aux. liqueurs, sans forcer trop vivement les obstacles, sans porter un calme souvent trompeur: ils peuvent ensin, par ce moyen, rétablir dans la circulation, cette égalité dont le dérangement cause les plus grands accidens. Les bornes de cet ouvrage ne me permettent pas d'entrer dans un détail qui seroit immense, quoique nécessaire dans des maladies aussi obscures, & j'ose le dire, aussi négligées quoique très-communes. Je me contente d'avoir indiqué ces vûes générales. Nous avons depuis

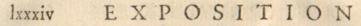
peu un ouvrage sur les affestions vaporeuses, où on trouve des réflexions trèssages sur cette matiere. On trouve aussi dans le Journal de Médecine des moisd'Avril & Juillet 1756, des observations de M. Pomme, Médecin d'Arles, sur des maladies hystériques traitées sans succès par les volatils, & guéries par les seuls délayans. Les réflexions dont elles sone accompagnées, paroissent venir d'un trèsbon Observateur, & sont très-propres à faire revenir les Médecins des préjugés trop communs, surtout parmi les étrangers, de la nécessité des volatils dans les affections nerveuses.

(a) Le College a retranché entierement l'eau thériacale, & on ne la trouve point dans son Dispensaire. Les remarques que sont nos Auteurs sur cette eau, sont très sensées. Ils auroient pu ajoûter que la Thériaque & le Mithridate sournissent

très-peu dans cette distillation, & qu'il vaudroit mieux, si on vouloit conserver l'eau thériacale, employer les espéces qui entrent dans la Thériaque, que la Thériaque elle-même.

DUCOMITE'. sent qu'on pourra demander quelque eau distillée où on ait ajoûté le vinaigre, recommande, comme ce qu'il peut y avoir de mieux, de se servir d'une dose convenable des substances qui entrent dans l'eau Aléxitaire; telle que la Menthe, l'Absynthe & l'Angélique; il a retranché l'Ulmaire qui se trouvoit dans le premier plan du Dispensaire, parce que son odeur est totalement couverte par celle des autres plantes. L'Angélique est très-propre à corriger le goût désagréable que pourroit avoir le vinaigre. C'est pour cette raison qu'il faut employer une dose plus forte de cette plante, qu'on ne faisoit dans l'eau nommée Aléxitaire. Dans le premier plan du Dispensaire, on avoit donné sur l'autorité d'Hossman (a) un esprit distillé du Camphre avec le Sel de tartre. On lui attribuoit d'après cet Auteur, les mêmes vertus qu'à l'esprit de vin camphré ordinaire, sans avoir l'inconvénient de prendre une couleur louche & laiteuse quand on le mêle avec des aqueux. Les expériences que le Comité a faites sur ce sujet, lui ont fait voit qu'on étoit dans l'erreur. Il monte du Camphre dans la distillation : il est vrai , que c'est en petite quantité. Si on mêle cet esprit distillé avec beaucoup d'eau, cette eau ne devient pas sensiblement louche; mais si on n'en met qu'une quantité proportionnée à l'esprit, il arrive la même chose que lorsqu'on se sert de l'esprit de vin camphré, & il ne paroît pas qu'il y ait à cet égard aucune différence entre l'esprit du Camphre qui vient d'une distillation où on s'est servi de Sel (a) Observat. Phys. Chymic. c. 1. obs. 22.

1 ij



de tartre, & celui qui a été distillé sans ce Sel. Le Comité a fait très-peu de changemens dans les eaux distillées simples : il a seulement substitué à l'eau d'écorces de Citrons, celle d'écorces d'Oranges, parce que la derniere lui a paru conserver son odeur plus long-tems (a). Il a ajoûté une eau distillée du Castor; parce que cette substance communique dans la distillation beaucoup de son odeur à l'eau, & point du tout à l'esprit de vin (b). Le Comité croit encore qu'il faut bannir entiérement l'eau de Cerises noires. En effet, il est prouvé que si cette eau distillée des noyaux de Cerises, est douée d'une certaine force, elle a fur les animaux des effets aussi dangereux que l'eau de Laurier cerise, dont plusieurs expériences ont fait connoître la qualité vénéneuse. Le Comité est même persuadé qu'en ôtant à cette eau une partie de sa force, son usage ne peut jamais être bien sûr pour les enfans dont les organes délicats ne font, pour ainsi dire, que commencer à agir, & à se mouvoir. Un Médecin doit donc être taxé d'imprudence, s'il ose donner dans un âge si tendre, des esprits distillés de cette espèce. Ces observations sur les mauvais effets de l'eau distillée de Cerises noires, surtout quand elle a beaucoup de force, ont été communiquées au Comité par quelques Médecins de Worcester. Ces Médecins s'étoient servis dans leurs

(b) Il seroit plus exact de dire

son odeur à l'esprit de vin dans la distillation.

⁽a) L'eau d'écorces d'Oranges | que le Castor communique peu de perd son odeur au bout de cinq ou fix mois.

DU COMITE. expériences d'une eau distillée, dont ils n'avoient retiré qu'une pinte de quatorze livres de noyaux de Cerises qu'ils avoient employés. Le Comité a répété ces expériences, & les a trouvées en tout conformes à ce que lui avoient mandé ces Médecins. Il n'y a point de doute cependant qu'on ne puisse employer cette eau avec sûreté, pourvu qu'elle soit dans le dégré de force où elle doit être, & en même tems qu'on en donne à des sujets dont l'âge peut la supporter. Il en est de ce reméde, comme des spiritueux dont on peut user modérément. Ainsi l'usage qu'en feront des mains prudentes & habiles, ne sera jamais suspect. Mais l'abus qu'en font les nourrices, & les autres femmelettes à qui l'on confie l'éducation des enfans, a fait penser au Comité, que le College ne pouvoit faire connoître trop précisément combien il désapprouve la pratique de cette espéce de gens, qui ne manquent pas de recourir à ce reméde à la moindre attaque de convulsions auxquelles les enfans sont si sujets. Cet article est d'autant plus important, que comme on vient de le démontrer, les symptômes que cette eau produit, doivent au moins faire craindre qu'elle n'augmente la maladie contre laquelle on la croit si propre; peut-être même, peut-elle la causer? Les Médecins avoient mis cette eau en usage, à cause de son goût agréable, qui faisoit qu'ils la regardoient comme un très-bon véhicule; mais le Comité espere que les corrections qu'il a proposées de faire dans les eaux distillées, rendront l'usage de cette derniere moins nécesfaire. Il croit devoir encore ajouter qu'on tire soulxxxvj E X P O S I T I O N

vent une eau distillée des amandes améres, ou seules, ou avec très-peu d'addition, & que ses effets sont pour le moins aussi dangereux que ceux des seuilles de Lau-

rier cerise (a).

Les infusions & les décoctions suivent les eaux distillées : on n'a fait que très-peu de changemens dans cet article. Le Comité dans son premier plan avoit marqué l'envie qu'il avoit de corriger la décoction ou infusion d'Epithim; mais en même tems, il avoit témoigné qu'il vouloit examiner encore davantage cet article : comme on ne lui a adressé aucun avis sur cet objet, il a retranché entierement cette décoction.

Le Comité croit devoir exposer les principes qu'il a suivis en composant l'infusion amere qui se trouve dans cette Pharmacopée. Après avoir examiné séparément la plus grande partie des substances qu'on fait communément entrer dans les infusions ameres, il lui a paru que la Gentiane étoit parmi les amers les plus forts, celui qui donnoit à l'infusion la couleur la plus belle: mais il falloit trouver quelque matiere

(a) On connoît les expériences de Messieurs Madden & Langrish, sur les pernicieux esfets de l'eau distillée de Laurier cerise. Les premieres se trouvent dans les Transactions Philosophiques de l'année 1731. Les autres ont été imprimées & traduites en François en 1749. L'Analogie qui se trouve entre cette eau & l'eau distillée de Cerises noires, suivant les expériences indiquées ici par le Co-

mité, doit rendre les Médecins extrêmement attentifs fur l'usage de la derniere. On peut d'ailleurs s'en passer très-aisément, & lui substituer d'autres eaux dont le goût sera aussi agréable. Elles seront au moins aussi propres à servir de véhicule aux dissérens remédes qu'on fait entrer dans les potions. Veritable usage des eaux distillées simples, qui se donnent rarement seules.

DU COMITE. lxxxvii qui pût en même tems communiquer à cette infusion. un goût, & une odeur agréables. La plûpart des amers Aromatiques, tels que la Zedoaire, le Calamus Aromaticus & autres, ont un goût peu fait pour plaire: il faut en excepter l'écorce d'Orange, & les sémences de Cardamome. Quoiqu'on prescrive souvent le Galanga, il peut passer pour une des substances des plus désagréables. Les sémences de Cardamome, dont on vient de parler, sont mucilagineuses, & ont l'inconvénient de rendre la liqueur trouble. L'écorce d'Orange renferme une huile très-chaude, & par cette raison, on ne doit employer cette écorce qu'avec beaucoup de modération. Quoique l'écorce de Citron ne soit pas proprement un amer, rien n'est plus propre à ôter à la Gentiane son goût désagréable. Il faut se servir de l'écorce extérieure jaune, où comme on sçait, réside toute l'odeur : ces deux médicamens, mêlés en parties égales, rendent l'infusion assez agréable: pour la rendre encore plus parfaite, il faut y ajouter de l'écorce d'Orange, mais en petite quantité.

On avoit proposé dans le premier plan, de substituer à l'infusion de Séné ordinaire, une autre infusion où l'on faisoit entrer l'écorce de Citron, & on la nommoit par cette raison infusion de Séné citronée. On peut encore perfectionner cette infusion, en se servant du suc de Citron, au lieu des cristaux de tartre qu'on y faisoit entrer. Le Comité n'a pû trouver de méthode plus convénable pour diminuer le goût désagréable du Séné, que la plûpart des malades

EXPOSITION lxxxviii ne sçauroient supporter (a). On trouvera sans doute, que par l'addition que nous faisons ici d'un acide, soit qu'on employe le tartre, soit qu'on se serve du suc de Citron, nous donnons une méthode entierement opposée aux préceptes de nos Pharmacopées. Elles prescrivent en effet, d'employer un sel alkali; il est vrai que la théorie nous apprend que les acides affoiblissent les teintures aqueuses faites avec les végétaux, & que les alkalis au contraire l'augmentent: mais l'expérience nous a souvent démontré que ces infusions préparées, comme nous le prescrivons ici, ne manquoient jamais d'avoir l'effet qu'on s'étoit proposé en les donnant. Il nous paroît d'ailleurs de la plus grande importance de trouver une méthode par laquelle on ne puisse extraire que les parties les moins grossieres & les moins dégoûtantes, quand on prépare un médicament si sujet à causer des nausées à une partie de ceux qui en font usage (b).

(a) Les Médecins se sont appliqués dans tous les tems à déguiser le goût du Séné, qui est extrêmement désagréable. On s'est servi entr'autres du Citron, & il y a long-tems qu'on en connoît l'ufage dans les Prisannes nommées Royales, dont le Séné fait la base: mais cette addition diminue trèspeu le goût désagréable de l'infusion de Séné. Ces infusions laissent toujours dans la bouche une faveur nauséeabonde, que la plûpart des malades ne sçauroient supporter. La grande Scrophulaire, suivant la remarque de feu M. Marchand,

de l'Académie des Sciences, mafque beaucoup mieux le goût du Séné. Voyez ce que j'en dirai à l'article des formules.

(b) Les acides affoiblissent, à la vérité, certaines teintures végétales, & détruisent principalement la couleur bleue de ces teintures: mais ce n'est pas par cette raison que plusieurs Auteurs ont recommandé d'employer les alkalis avec les teintures ou les infusions de certaines substances résineuses, telles que le Séné. Leur intention a été de joindre à ces substances un corps qui pût les tenir dans un

Cette

DU COMITE'.

Ixxxix

Cette objection que nous venons de rapporter contre l'ulage des acides dans les infusions végétales, a engagé quelques Artistes à préparer la teinture de Roses, en faisant d'abord infuser ces sleurs dans l'eau seulement. Ils ajoutent ensuite l'huile de vitriol : mais ils ne font pas attention que si l'acide peut empêcher l'eau d'extraire quelques parties des Roses, cette partie extraite sera ensuite nécessairement précipitée quand ils verseront l'acide. Il est vrai, que dans ce procédé la proportion de l'huile de vitriol est si petite vis-à-vis la quantité d'eau qu'on employe, qu'on peut regarder l'effet de cet acide comme très-petit. En faisant cette teinture, suivant le Dispensaire dont nous nous sommes servis jusques à présent, on fait tomber l'huile de vitriol sur les Roses avant qu'on ait versé l'eau sur ces fleurs : mais cette méthode est mauvaise : car l'huile de vitriol peut tomber sur une petite quantité de Roses seulement, & l'effet de cette huile caustique, qui n'est point affoiblie par l'eau, sera indubitablement de brûler les fleurs sur lesquelles elle sera tombée, & de détruire leur texture.

érat de division, capable de suppléer à leur peu de solubilité dans les liqueurs animales. Les alkalis fixes remplissent très-bien ces vûes. Ils empêchent les parties résineuses, comme je l'ai déja fait remarquer plus haut, de se tenir unies les unes aux autres, & d'adhérer trop sortement à la membrane interne de l'estomac & des intestins. Les tranchées qui suivent dans quelques sujets l'usage du Séné & des purgatifs résineux,

prouvent assez qu'ils ont souvent besoin des corrections que l'Art sçait employer à propos. Lémery recommande d'ajouter toujours le sel de tartre dans les insussons de Séné. On lui substitue ordinairement le tartre soluble, & même le sel de saignette. Ces sels opérent à peu près la même chose: mais un sel alkali est encore plus sûr. Le Séné est d'ailleurs un des purgatifs des plus en usage & des meilleurs,

m

xc EXPOSITION

Il y a très-peu de remarques à faire sur les mixtures: on les avoit placées après les infusions; nous avons cru devoir les mettre après les teintures. Les articles qui suivent & qui regardent les vins médicinaux & les teintures, demandent quelques observations.

On prescrit de se servir de vipéres vivantes, en

faisant le vin de vipéres (a).

On a donné le nom de teinture Thébaique à la préparation qu'on avoit nommée mal-à-propos Laudanum. On en a retranché le fafran dont on avoit chargé cette teinture. Il est totalement inutile, & il paroît qu'il n'y a point eu d'autre raison de s'en servir que la vénération pour les idées bizarres des anciens, qui employoient toujours quelques médicamens propres à corriger les mauvais effets qu'ils attribuoient à l'Opium (b). Il n'est cependant pas inutile de se servir de quelques Aromates, afin de diminuer l'odeur désagréable de l'Opium. On a ajouté un vin aloëtique alkalin, qui n'est que l'Elixir de propriété de Vanhelmont rendu plus simple. On a ajouté aussi dans ce chapitre un vin amer, dont les ingrédiens sont plus actifs que ceux de l'infusion amere, faire par l'eau. La difficulté consistoit à trouver une ma-

(a) Le Comité avoit proposé de se fervir de vipéres vivantes & entieres, parce que c'étoit la méthode prescrite par l'original: mais le College a préséré le procédé de la derniere Pharmacopée, qui veut qu' on emploie les vipéres seches, parce que cette méthode demande moins de tems.

(b) Le Safran a toujours été regardé comme un calmant, qui convenoir dans plusieurs circonstances. Ainsi, je ne vois pas pourquoi donner la préférence à d'autres Aromates qu'on fait entrer dans le Laudanum liquide.

DU COMITE. xcj tiere dont l'addition ne pût point nuire à l'odeur agréable qui naît de la Gentiane & de l'écorce de Citron, qu'on fait entrer dans ce vin amer. Ce n'est qu'après plusieurs expériences faites sur dissérentes

substances, que le Comité s'est déterminé à préférer

l'Aromate qui entre dans ce vin amer.

Le Comité persiste à adopter la nouvelle composition qu'il a donnée de la teinture sacrée. Il croit devoir suivre l'exemple que lui a donné le College, qui dans la derniere révision de la Pharmacopée, n'a pas hésité à faire de grands changemens dans l'ancienne formule de l'Hiera Piera. Le Comité a donc cru qu'il avoit une liberté entiere d'examiner si cette teinture ne pouvoit pas être portée à un plus grand degré de perfection. Notre Dispensaire prescrit dans sa formule cinq substances (a) qu'il ajoute à l'Aloës; il y fait entrer aussi la Cochenille, mais c'est en trèspetite quantité, & elle ne sert qu'à colorer la teinture. On ne trouve qu'environ sept grains de ces différentes substances dans une once de la teinture. Le Comité a cru qu'il étoit absolument inutile de poursuivre cette division plus loin, pour avoir des doses où on ne trouveroit plus qu'un grain & demi de ces substances. Pour n'être pas accusé d'avoir fait ce changement trop légérement, le Comité a fait des expériences sur l'Aloës & sur chaque ingrédient en particulier. Il a été convaincu par ces expériences, qu'aucun de ces ingrédiens ne pouvoit ôter le goût désagréable qui

(a) Ces cinq substances sont la l'Assarum, la semence de petit Canelle, la racine de Zédoaire, Cardamome & le Sasran.

m 1

zcij EXPOSITION

accompagne presque toujours le meilleur Aloës qui soit en usage. Le Comité crut alors devoir faire des recherches sur les Aromatiques chauds, espérant y trouver un correctif du goût de l'Aloës. Ses expériences lui firent penser que les clouds de Gérofle étoient la substance la plus propre à déguiser le goût de l'Aloës, & l'essai qu'il en sit, lui réussit très-bien. Le Comité sentit cependant en même tems que la quantité de Gérofle, capable de masquer le goût de l'Aloës, ne peut être assez grande pour communiquer à ce médicament le même dégré de chaleur & d'activité que lui donnent les drogues qu'on y a fait entrer jusques à présent. Pour éviter cet inconvénient, le Comité a cru qu'il devoit se servir de la Canelle blanche. L'odeur de cette écorce, est à peu près la même que celle du Gérofle. Quoique moins active, cette préparation aura le même effet que l'ancienne, pourvu que l'Aloës dont on se servira soit bien choisi (a). On a changé les noms de plusieurs teintures dont les titres ont paru tenir de la charlatanerie. C'est pour une autre raison qu'on a donné d'autres noms aux teintures d'Hellebore noir & blanc (b). On a craint que la ressemblance de noms ne causat quelque erreur dans des médicamens qui se ressemblent si

(a) L'Hiere-Piere est un médicament purgatif, dont toute l'énergie réside dans l'Aloës. Aussi cette substance forme-t'elle toujours la base de cette composition, & elle s'y trouve dans une quantité presque quadruple des autres. La teinture spiritueuse qu'on en tire, peut

avoir d'autres usages, tels que de solliciter vivement les oscillations des sibres devenues trop languissantes. Dans ce dernier cas, l'addition des Aromates peut être utile & concourir à l'action de l'Aloës.

(b) On leur avoit donné ces noms dans le premier plan,

DU COMITE'. peu dans leurs effets. On a ajouté trois teintures. La premiere, est une teinture de Canelle; l'autre, est celle de Valeriane, & la troisieme, est une teinture amere. On a retranché dans cette derniere, l'écorce de Citron, dont on s'étoit beaucoup servi dans les infusions ameres de l'article précédent. La raison de cette différence vient de ce que cette derniere teinture est faite pour être gardée long-tems, & qu'il faut par conséquent choisir des substances dont l'odeur soit moins volatile. Les semences de Cardamome, ont paru être convenables à ces vûes. Le menftrue spiritueux les garantit d'ailleurs de l'inconvénient qu'elles ont dans les autres liqueurs, auxquelles elles ôtent la transparence.

On a retranché la Gomme de Gayac de la teinzure des Cantharides (a). Cette Gomme a paru aussi inutile que les drogues qu'on avoit déja supprimées dans un médicament qui se donne en si petite dose.

Le Comité qui avoit trouvé que la derniere Pharmacopée se servoit de la teinture de Sel de tartre pour faire celle de racine de Serpentaire, avoit prescrit dans son premier plan l'esprit de vin rectifié, pour faire cette teinture; mais il a pensé ensuite que la trop grande activité de l'esprit de vin rectifié, pouvoit empêcher qu'on n'employât cette teinture en assez grande dose, & qu'il valoit mieux par cette raison, se servir de l'eau de vie. Le Comité l'employe

barbe, & la Gomme Laque, qui | macopée. entroient de même que la Gomme de

(a) On avoit retranché dans le | Gayac, dans la composition de cette premier plan du Comité, la Rhu- teinture, suivant l'ancienne Phar-

xciv EXPOSITION

pour la plûpart des autres teintures. L'eau de vie est plus propre à faire l'extraction des matieres végétales qu'un menstrue plus spiritueux, & moins

aqueux (a).

A l'égard de la teinture de Sel de tartre, il est vrai que si on laisse l'esprit de vin long-tems en digestion sur un Sel alkali fortement calciné, l'esprit de vin prendra un goût âcre & brûlant; mais il est douteux que la couleur ne soit pas dûe à quelque accident indépendant de l'opération. Si le sel & l'esprit de vin ne contiennent rien d'huileux, à peine l'esprit de vin sera-t-il coloré; à moins que, tandis qu'on calcine le Sel, il ne tombe par hasard quelque étincelle de charbon dans le creuset. C'est par cette raison que ceux qui préparent cette teinture,

(a) Cette proposition demande | quelque explication. Lorfqu'on veut extraire la réfine pure, d'une matiere végétale, on ne doit fe servir que d'esprit de vin très-rectifié. On sçait en effet, que les parties réfineuses ne peuvent se dissoudre que dans cet esprit ou dans les huiles. Si on employe un esprit de vin flegmatique ou l'eau de vie, on aura une teinture résinoso-gom. meuse; parce que le flegme contenu dans l'eau de vie, agira sur la partie gommeufe & en dissoudra en raison de la proportion dans laquelle il étoit mêlé à l'esprit. Lorsqu'on veut, par exemple, extraire de la racine de Jalap, la réfine qui y est contenue, on ne doit employer que l'esprit de vin le plus deflegmé. Il en est de même de l

l'Aloës & de toutes les autres substances végétales qui contiennent une partie gommeuse, soluble dans l'eau, & unie intimément à la réfine. Dans l'usage médicinal, les teintures purement réfineuses, font trop actives dans plufieurs circonstances. La partie gommeuse tempére cette trop grande activité: & c'est par cette raison que plufieurs Médecins ont préféré d'employer un menstrue capable d'extraire en même tems la réfine & la Gomme. C'est dans ce sens que nos Auteurs préférent l'eau de vie dans l'extraction des matieres végétales. Il y a cependant encore plusieurs exceptions à faire, j'aurai occasion d'en parler dans le cours de cet ouvrage.

DU COMITE. xcv ont ordinairement soin d'ajouter au sel alkali une portion d'Antimoine; on a donc cru que cette premiere teinture ressembloit trop à celle d'Antimoine pour les mettre toutes les deux séparement dans le Dispensaire (a).

(a) La couleur que prend l'esprie de viz mis en digestion sur une certaine quantité de Sel de tartre bien pur & brûlant, est dûe, comme le sçavent tous les Chymistes, à l'action de ce sel sur l'huile, qui entre comme principe dans la composition de l'esprit de vin. Aussi est on sûr d'obtenir cette couleur, pourvu qu'on employe un esprit de vin déstegmé, & qu'on ait soin de donner un dégré de chaleur, capable d'aider l'action de l'alkali, qu'on a fait fondre auparavant par un feu assez fort pour lui enlever le peu de matiere huileuse & par consequent de phlogistique qu'il pourroit contenir. Ce n'est donc point à l'huile étrangere que pourroit contenir l'esprit de vin que cette couleur est due, mais à son huile principe. Il n'est pas nécessaire non plus qu'il tombe ou une étincelle, ou une autre matiere capable de fournir du phlogistique, puisqu'en faisant fondre le Sel de tartre avec toutes les précautions convenables, on a une teinture alkaline d'une couleur très rouge, & que l'action de cet alkali sur l'huile principe de l'esprit de vin, suffit, comme je viens de le dire d'après tous les Chymistes, pour produire cette couleur. Je ne conçois donc pas la

raison qui engage, en Angleterre, les Artistes à mêler une portion d'Antimoine à l'alkali fixe qu'ils employent, & à substituer à la teinture ordinaire du Sel de tartre, celle qui est connue sous le nom de teinture d'Antimoine. Ces deux teintures quoiqu'assez semblables, à certains égards, différent cependant beaucoup l'une de l'autre. En effet, ces deux teintures contiennent toutes les deux une portion d'alkali fixe, combin e avec l'esprit de vin: mais la teinture d'Antimoine n'est pas un simple esprit de vin alkalife. L'alkali fixe s'y est combiné pendant la fuhon avec le soufre de l'Antimoine, & a formé par cette combinaifon un vrai foye de soufre, capable de dissoudre la partie réguline de ce minéral, & de rendre une petite portion de cette derniere foluble dans l'esprie de vin. La teinture d'Antimoine, doit donc être regardée comme une dissolution d'une espéce de foye d'Antimoine dans l'esprit de vin. On remarque aussi que si on donne une dose trop forte de cette teinture, elle excite des nausées, fouvent même le vomissement & purge en même-tems. Cet effet n'est dû qu'aux parties régulines, contenues dans le foye de soufre, dissout dans l'esprit de vin. On

EXPOSITION XCVI

Le Comité a de même substitué à la teinture d'Helvetius, une teinture d'Acier à peu près semblable, mais plus légére & qui demande moins d'appareil. Il a pareillement abrégé le baume Traumatique de son premier plan, & l'a rendu plus conforme à l'original (a) dans ce qu'il y avoit de plus essen-

tiel (b).

Le Comité a examiné de nouveau, s'il étoit aussi nécessaire qu'on le croyoit, de se servir des Sels alkalis pour la teinture de Myrrhe: ce n'est qu'avec beaucoup d'étonnement qu'il a vu que des Auteurs d'un grand nom, assuroient que ce n'étoit qu'avec beaucoup de peine qu'on parvenoit à rendre la Myrrhe soluble, ou dans l'eau, ou dans l'esprit de vin: on voit au contraire, qu'elle se dissout très-aisément dans l'eau bouillante, & qu'elle y est presque entiérement suspendue, tant que l'eau reste en cet état: il est vrai, que lorsque l'eau est réfroidie, il y a environ un tiers, & même moins, de la Myrrhe, qui se précipite, mais la plus grande partie de cette Gomme-résine, reste unie avec l'eau froide. Si on fait évaporer cette dissolution, il reste une matiere gommeuse qu'on peut encore dissoudre dans l'eau,

voit donc que c'est sans raison | le baume connu communément qu'on confond dans cet article ces deux teintures ensemble. J'en parlerai encore, en donnant lapréparation de la teinture de Sel de tartre, omise par le Collège des Médecins de Londres.

(a) Voyez Pomet. Histoire des Drogues, tom. 2. p. 56.

(b) Le baume Traumatique, est

fous le nom du Commandeur de Pernes. Quoique nos Auteurs disent qu'ils ont rendu ce baume conforme à la formule de Pomet qu'ils citent, la préparation qu'ils en donnent en différe encore beaucoup. Voyez ce qui en est dit à l'article de la formule de ce baume.

mais

DU COMITÉ. mais qui ne communique aucune teinture à l'esprit de vin. Si on verse de l'esprit de vin sur la partie de la Myrrhe qui a été précipitée lorsque l'eau s'est réfroidie, il se dissoudra une grande partie de ce précipité, & il ne restera qu'une espéce de lie. Le Comité n'a pas observé qu'en mêlant du Sel de tartre avec la Myrrhe, l'esprit de vin pût extraire autre chose que la partie résineuse dont on vient de parler. On peut même faire cet extrait spiritueux de la Myrrhe seule, sans employer aucune préparation. Le Comité pour s'assurer de ce qu'il vient d'avancer, a fait l'expérience suivante : il a pris une certaine quantité de Myrrhe en poudre, il l'a divisée en deux parties égales, une de ces parties a été conservée seule sans addition. On a mêlé avec l'autre du Sel de tartre, le tout a été gardé pendant plus de six mois. Au bout de ce tems on a versé la même quantité d'esprit de vin sur ces deux parties de Myrrhe: on les a exposées au même dégré de chaleur; elles ont été évaporées également, les deux teintures ont fourni précisément la même quantité de matiere réfineuse (a).

(a) Ce n'est pas précisément pour augmenter la quantité de matiere réfineuse, que peuvent fournir les teintures des Gommes-résines faites avec l'esprit de vin, que plusieurs Chymistes ont prescrit de se servir des alkalis fixes. Leur intention a été d'obtenir par le moyen des alkalis, des parties gommeufes, que l'esprit de vin seul ne peut

lis fixes fervent encore à rendre les teintures spiritueuses miscibles avec l'eau.

Il paroît que l'expérience rapportée par le Comité, n'a pas été faite avec tout le soin qu'on avoit lieu d'attendre de ceux qui le composoient : du moins elle n'est pas décrite avec beaucoup d'exactitude. On ne parle point de la difextraire de ces substances. Les alka- | férence des deux teintures; & il

xcviii EXPOSITION.

Le Comité croit qu'il y a trop de Teintures martiales. On en fait deux avec le sel Ammoniac;

n'y a point d'Artiste qui ne sçache que la reinture de Myrrhe, dans laquelle on a employé un alkali fixe est beaucoup plus colorée, & paroît plus chargée que celle pour laquelle on ne s'est servi que d'esprit de vin pur. J'ai répété cette expérience telle que l'indique le Comité, & je vais rendre compte de ses produits. J'observerai d'abord, que la plûpart des Chymiftes qui veulent qu'on prépare les teintures des Gommes-refines avec les alkalis fixes, prescrivent de se servir d'alkali fixe en liqueur, telle que l'huile de tartre, par défaillance, &c. ou du moins ils veulent que si on employe le Sel de tarere, on laisse tomber ce Sel en deliquium, après qu'il a été melé avec la Myrrhe, ou quelqu'autre Gomme-réfine. On desséche enfuite doucement la masse, & on verse l'esprit de vin qu'on laisse en digestion sur la matiere. Il vaut mieux en effet, se servir d'un alkali fixe en liqueur. Dans cet état, il pénétre mieux dans la fubstance du corps qu'on veut dissoudre, & s'y unit plus intimement. Cependant, il paroît par les paroles du Comité, qu'il s'est servi du Sel de tartre, & je n'ai voulu employer que ce Sel, pour suivre plus exactement le procédé de l'expérience que je voulois répéter.

J'ai donc pris quatre gros de Myrrhs, je les ai mis en poudre grossiere. J'en ai séparé deux gros que j'ai mêlés avec une pareille

quantité de Sel de tartre. J'ai mis ce mélange dans une bouteille bien bouchée. Dans une autre, j'ai mis les deux gros de Myrrhe qui restoient, & après l'avoir bouchée de même que la premiere, j'ai mis ces deux bouteilles dans un endroit sec. Je les ai laissées dans cet état pendant plus de six mois. Au bout de ce tems, j'ai versé sur chacune de ces portions de Myrrhe de l'esprit de vin rectifié. Le mélange de Myrrhe & de Sel de tartre (presque dans l'instant) 2 pris une couleur tirant sur le rouge, L'esprit de vin versé sur l'autre portion de Myrrhe, s'est à peine coloré. J'ai laissé les deux teintures à un très-léger dégré de chaleur. Deux jours après, je les ai filtrées. La teinture alkaline étoit d'un assez beau rouge. L'autre, étoit d'un jaune tirant très-peu sur le rouge, & femblable aux teintures ordinaires de Myrrhe. J'ai remis de nouvel esprit de vin sur ces deux portions de Myrrhe, & j'ai répété la même opération, jusqu'à ce que l'esprit de vin n'en tirât plus aucune teinture. J'ai filtré & mêlé d'un côté, toutes les teintures alkalines, & de l'autre, toutes les teintures simples : je les ai fait ensuite évaporer jusques à siccité dans le même-tems fur un Bain-marie au feu de lampe. L'extrait spiritueux de Myrrhe simple, pésoit trentecinq grains. Celui que m'a fourni la teinture de Myrrhe alkalise, péfoit de quarante-cinq à quarante-six

DU COMITÉ. on se sert de l'esprit de Sel marin pour la troisieme. Ces teintures différent peu; puisque l'acide est le

grains. La faveur de ce dernier, 1 étoit fort âcre, & il avoit une légere odeur de lessive. Je trouvai le lendemain qu'il avoit contracté un peu d'humidité, quoique je l'eusse placé dans un endroit sec & médiocrement chaud. Je versai de l'eau bouillance sur les résidus; & la teinture que l'eau tira du résidu de la Myrrhe alkalisée, étoit presque rouge, tandis que celle du residu de la Myrrhe simple étoit fort pâle. Je viens de dire que l'extrait de Myrrhe alkalisée, avoit contracté un peu d'humidité. Cette propriété qu'il tenoit de l'alkali fixe qui lui étoit uni, le rendoit entiérement dissoluble dans l'eau froide. La difsolution étoit un peu trouble, & à peu près semblable à celle du favon dans l'eau. Elle passoit trèsaisément & très-vite au travers du papier, & ne laissoit rien sur le filtre. La liqueur filtrée & gardée pendant quelque tems, restoit homogène sans qu'il se déposat aucune mariere au fond ni aux parois du verre. Il est inutile que j'avertisse que l'extrait spiritueux de Myrrhe fimple, ne se pouvoit dissoudre de même dans l'eau. On sent aisément que la faculté qu'a notre extrait de Myrrhe alkalise, de se dissoudre dans l'eau, n'est dûe qu'à l'état savoneux où l'a réduit l'alkali fixe qu'on y a ajouté. On peut changer cet état, en lui enfevant l'alkali fixe qui ne lui est uni que

(1) Joh. Henric. Schulze. observ. de

de la même maniere qu'il se trouve joint aux huiles dans les favons ordinaires. J'ai pris un peu d'extrait de Myrrhe alkalisee. J'y ai versé quelques gouttes d'acide vitriolique. Il s'est fait une légere esfervescence avec un peu de mousse à la surface. J'ai ajouté peu-à-peu de l'eau : il s'est élevé quelques bulles, & il s'est précipité au fond du verre, une masse résineuse qui ne pouvoit plus se dissoudre que dans l'esprit de vin. J'espere qu'on excufera le détail dans lequel je viens d'entrer. Ces faits sont connus, à la vérité, des Chymistes, mais j'ai cru devoir les rapporter, de peur que l'expérience peu détaillée, & j'ose dire, imparfaite, dont le Comité a parlé dans son Discours Historique, ne donnat des idées peu justes sur les teintures spiritueuses dans lesquelles on employe les alkalis fixes. Quelques Médecins prétendent que les teintures de Myrrhe & des autres Commes-réfines préparées avec des alkalis, ne sont pas plus chargées des principes de la Myrrhe, par exemple, que celles qui sont faites fans ces fels. " Ils conviennent (1), " que les premieres font plus rou-» ges & paroissent plus chargées " que les fecondes : mais la tein-" ture de Myrrhe alkalisee n'en est » pas, disent-ils, plus imprégnée » des principes de la Myrrhe: car » en ajoutant quelques gouttes de

timonii, & alias non extrahente act. Spiritu vini tartarisato, tincturam An- physico-medic. natur. curiosor. vol. 1.

11 11

C EXPOSITION

même. La teinture de fleurs martiales est la plus foible, & celle qui est faite avec l'esprit de Sel marin

» teinture d'antimoine à une tein-1 » ture ordinaire de Myrrhe pré-» parée sans alkali, on exalte dans " l'instant la couleur de cette der-" niere, & on lui donne une cou-" leur tirant beaucoup sur le rouge. " Cependant, on ne sçauroit dire, » qu'elle contienne plus des par-" ties de la Myrrhe qu'elle n'en " avoit, avant que sa couleur fut » exaltée «. Il faut convenir que cetre expérience, si elle étoit vraye dans toutes ses circonstances, détruiroit entiérement l'opinion de ceux qui voyant les teintures spiritueuses des Gommes-réfines plus colorées, quand elles font traitées avec des alkalis, croyent que ces sels sont propres à les imprégner d'une plus grande quantité des principes de ces substances : mais cette derniere expérience peut induire en erreur. Il faut observer, premierement, que la teinture d'Antimoine est d'une couleur rouge, quelquefois même affez vive. Secondement, il en faut verfer une certaine quantité pour que la couleur de la teinture de Myrthe soit sensiblement exaltée. La couleur rouge n'appartient donc pas proprement alors, à la teinture de Myrrhe, mais à l'autre teinture qui porte sa couleur dans la premiere. Je ne crois pas, par conséquent, que cette expérience suffise pour faire bannir l'usage des teintures alkalisées des Gommes-réfines, & les faire regarder comme inutiles. Il est vrai, qu'il paroît par ce

que j'ai dit plus haut, qu'il ne doit pas y avoir une grande augmentation dans les parties extraites de la Myrrhe, en employant l'alkali fixe; parce que je n'ai retiré que près de quarante-six grains d'extrait alkalisé, & que l'extrait de Myrrhe simple, a pésé trentecinq grains. Il ne se trouve donc que dix ou onze grains de différence, dans lesquels même il faur compter l'alkali fixe combiné avec l'extrait. Par conséquent, cet extrait ne contenoit qu'une petite quantité des parties Gommeuses de la Myrrhe, dont l'esprit de vin n'auroit pû se charger sans cette addition. En se servant du procédé que j'ai indiqué au commencement de cette note, on parviendra plus sûrement au but qu'on se propose. Ce procédé consiste à employer l'alkali fixe en liqueur. On en humecte la Myrrhe; on la desséche ensuite lentement & avec très-peu de chaleur : on recommence la même opération une ou deux fois, & on met en digestion avec l'esprit de vin; par ce moyen la combinaison est plus parfaire, l'alkali fixe s'unit plus intimement à toutes les parties de la Myrrhe, les pénétre, & la teinture se trouve imprégnée de principes que l'efprit de vin n'auroit pu extraire. Le plus grand avantage qu'on peut retirer de ces sortes de teintures, résulte à ce qu'il me semble, de leur miscibilité avec l'eau. L'état favoneux que l'alkali fixe leur pro-

DU COMITÉ. la plus forte. Ces deux teintures suffisent. On croit donc qu'il faut supprimer celle qui est faite avec le Sel ammoniac pur, que le Comité, pour s'accommoder à la pratique ordinaire, avoit adoptée dans son premier plan, & qu'il avoit substituée à la teinture tirée de la lessive de Mars sechée, qu'on trouvoit dans le Dispensaire. Il est vrai que cette teinture avec le Sel ammoniac, se donne souvent à la place des fleurs martiales; parce que la préparation en est fort aisée: mais le Comité approuve si peu cette pratique, qu'en examinant de nouveau si le changement dont il est question est nécessaire, il a mieux aimé rétablir la lessive de Mars, que de laisser la teinture faite avec le Sel ammoniac pur.

Les teintures font un article fort considérable. Malgré l'envie que le Comité a de retrancher du Dispensaire toutes les inutilités, qui pourroient se

cure, les rend propres à se mêler | seul inconvénient des teintures spiavec toutes les liqueurs du corps humain, & à pénétrer, par conséquent, dans toutes les parties qui en sont arrosées. On peut douter que les teintures ordinaires jouissent du même avantage. La difficulté que ces dernieres ont à fe mêler avec l'eau, qui les rend troubles, & fair presque sur le champ précipiter la résine en s'unisfant à l'esprit de vin, doit nous les faire regarder comme peu propres à s'unir aux différens liquides contenus dans les premieres voies, liquides dont la plus grande parrie tient de la nature de l'eau, & en a les principales propriétés. Le

ritueuses alkalines, est d'avoir un peu plus d'âcreté que les teintures ordinaires. Mais cette âcreté les rend en même tems plus salutaires dans certaines circonstances, où il est nécessaire de donner de l'activité aux liqueurs, & d'augmenter la vertu systaltique des vaisseaux. D'ailleurs, la propriété de se mêler avec les liqueurs aqueuses, diminue cette activité. Le Médecin peut donner ces teintures dans les doses qu'il jugera convenables, & les faire entrer dans les potions, sans craindre qu'elles se séparent des fluides qui leur servent de véhicule.

cij EXPOSITION

trouver dans le nombre, ou la forme des différentes compositions, il a cru néanmoins devoir plutôt augmenter que diminuer cet article. Il pense qu'il n'en est pas de même de l'article suivant, qui traite des syrops, & qu'il est très-à-propos d'en retrancher

beaucoup.

On étoit persuadé autrefois que les syrops étoient des médicamens beaucoup plus importans, qu'on ne le croit à présent. On en a fait beaucoup d'usage pendant long-tems, ainsi que des eaux distillées: on les regardoit comme de grands altérans, & on n'entreprenoit d'évacuer aucune humeur, qu'après avoir préparé le malade à l'évacuation par l'usage de ces remédes : on avoit soin ensuite de fortifier les parties après l'évacuation, par des syrops d'une autre espèce : de-là vient la grande quantité de syrops & d'eaux distillées que nous trouvons dans les Difpensaires, & ces deux sortes de remédes ont été aussi mal composés l'un que l'autre. On fit entrer, dans la plûpart des eaux distillées, des drogues qui ne pouvoient donner aucune de leurs vertus dans la distillation. A l'égard des syrops, comme les deux tiers ne sont que du Sucre, il y a bien peu de matieres dont l'esset puisse être sensible dans une aussi petite dose, que celle dans laquelle on les donne sous cette forme. Nous devons par consequent, diviser les syrops en deux classes, comme nous avons fait pour les eaux distillées. Quelques syrops peuvent être considérés eux-mêmes comme médicamens : d'autres, ne sont faits que pour adoucir, & rendre agréables les potions,

DU COMITÉ.

ciij

les juleps, & les autres liqueurs. Cette derniere classe ne sçauroit être aussi nombreuse, quoiqu'elle demande de la variété.

Le Comité a examiné ces deux fortes de syrops. Il croit d'abord qu'on peut retrancher le syrop de vinaigre simple, qui n'est que le vinaigre adouci avec le sucre (a). Au lieu du syrop de vinaigre avec l'ail, il donne un syrop d'ail sans vinaigre; parce qu'il est très-aisé d'y ajoûter du vinaigre dans les cas où on le jugera nécessaire. On a conservé les syrops d'écorces d'Oranges, & on a supprimé celui d'écorces de Citrons; parce que l'odeur de ce dernier est trop volatile pour un médicament destiné à être gardé long-tems (b). Il propose, au contraire, de se servir du syrop de suc de Citrons, & de supprimer celui de suc d'Oranges. Il a pareillement diminué le nombre des syrops suivans : le syrop chalibé paroît inutile; puisque le but qu'on se propose dans les syrops, est de pouvoir conserver les médicamens: mais le vin chalibé suffit pour ce dessein (c). Il ne faut cependant pas se servir de la même raison pour retrancher le syrop de Safran: car on s'en sert plus fréquemment que du vin dont le syrop est fait. Le syrop

(a) Ce syrop de vinaigre peutêtre fait sur le champ, & il est inutile de le garder dans les bouriques. Il n'est question que de fondre le sucre dans le vinaigre.

(b) L'odeur de l'écorce d'Oranges est presque aussi volatile que celle de l'écorce de Citron. Le sirop fait avec cette derniere, est plus agréable pour certains malades, & peut se conserver assez long-tems avec toute son odeur, s'il est bien fait, & qu'on le garde dans un lieu frais & dans des bouteilles bien bouchées.

(c) Le Comité avoit mis ce sirop dans son premier plan.

civ EXPOSITION

de Lierre terrestre, ni le syrop Histerique ou d'Armoise, ne sont point agréables au goût, & la dose de ces plantes est trop petite dans un syrop pour agir comme médicament. Il vaut mieux se servir d'une infusion de ces plantes qu'on peut prendre en plus grande quantité (a). L'opération du syrop de Pivoine, & de celui des cinq racines, donne plus de peine que n'en méritent les effets qu'on en peut attendre (b). Il est inutile de conserver en même tems les deux syrops de Coquelicot & de Roses seches, après les deux syrops rouges, d'Œillets & de Coins (c). Le Comité propose de retrancher le syrop de Rhubarbe (d) qu'on avoit substitué à d'autres syrops. Ce syrop n'est destiné que pour les enfans; mais on peut leur faire prendre aisément la Rhubarbe en infusion, ou en substance : d'ailleurs, on ne leur rend pas la Rhubarbe d'un goût plus agréable malgré le sucre.

dont il est ici question, est employé depuis long-tems. Les plantes qu'on fait entrer dans ce sirop, font presque toutes Aromatiques, ou du moins capables de n'être pas tout-à-fait sans action, quoiqu'en petite dose. On sçait, en effer, que les volatils & les acres ont en général beaucoup d'énergie, même en petite quantité. J'ai donc cru faire plaisir à mes Lecteurs, de donner la préparation de ce sirop. C'est d'ailleurs une composition qu'il est commode de trouver toute faite dans les boutiques, & qui peur servir à lier des Bols ou des Electuaires dans les

(a) Le firop d'Armoife composé, | maladies où les antihysteriques con-

(b) Le fyrop des cinq racines est trop en usage pour que j'aye cru devoir le rerrancher. C'est d'ailleurs une décoction de plantes apéritives, rendue plus agréable par le fucre qui lui donne la consistance de fyrop, & par conséquent trèspropre à corriger le goût de plusieurs potions, en concourant à la même action.

(c) Le College a conservé les syrops de Coquelicot, d'Œillets & de Coins.

(d) Ce syrop étoit aussi dans le premier plan.

Quoique

DU COMITÉ. cv Quoique le foufre (a) soit un très-bon reméde, on croit, cependant que le syrop qu'on en fait est une préparation trop désagréable pour être conservée. Le Comité croit que par la méthode qu'il vient de proposer, les syrops seront réduits à un nombre suffisant. Les boutiques des Apoticaires ne seront plus remplies d'une quantité inutile de ces compositions, & les Médecins en trouveront assez pour les varier suivant les différentes occasions.

On a fait très-peu de changemens dans les syrops qui ont été conservés. On a seulement réduit le syrop d'Althæa (b) à la forme simple qui avoit été proposée par Riviere (c). Le Comité a ajoûté un nouveau syrop qui lui a été communiqué. On peut le regarder comme un reméde très-propre à remplacer l'oximel scillitique qu'on ne sçauroit donner à des malades qui ne peuvent supporter le miel.

Le Comité a prescrit de se servir dans tous les syrops du Sucre le plus rafiné (d). On approuvera

(a) On avoit aussi donné dans le premier plan, ce syrop tiré de la Pharmacopée de Bates.

(b) Le syrop d'Althea, dont on parle ici, est celui qui est connu dans les boutiques, sous le nom de syrop simple des racines d'Althea, & dans lequel on ne fait entrer que la décoction de la seule racine de cette plante. Le syrop d'Althea de Fernel qui se trouve dans presque toutes les Pharmacopées, & dont on fait un usage assez fréquent, est plus composé. Outre la vertu émolliente que lui

communiquent les plantes mucilagineuses qu'on y fait entrer, les apéritifs qu'on y ajoute, tels que les racines de Chiendent, d'Asperges, & les Pois rouges, &c. le rendent propre à ouvrir les conduits destinés à la sécrétion de l'urine. Les plantes nitreuses, telles que la Pariétaire & le Plantin, peuvent aussi favoriser la sécrétion de ce liquide.

(c) Praxis. med. lib. 14. c. 1.
(d) C'est ce sucre que nous nommons Sucre Royal.

0

cvj EXPOSITION

peut-être davantage les raisons qu'il a eues de vouloir qu'on se servit de cette espéce de Sucre, après qu'il aura exposé en peu de mots le travail du Sucre, & qu'il aura rendu compte des changemens qu'on lui fait subir depuis qu'il a été tiré des cannes, jusqu'au procédé par lequel on vient à bout de le rasi-

ner autant qu'il est possible.

Le suc exprimé des cannes est un suc très-doux. Semblable aux sucs du même genre, laissé à luimême, il éprouveroit bientôt la fermentation vineuse. Dans ce mouvement de fermentation, les parties huileuses les plus fines, dont l'union avec l'acide formoit le goût de douceur qu'avoir le suc, se changent en parties spiritueuses; pendant que les parties les plus grossieres, soit huileuses, soit terrestres, se précipitent, & forment une espèce de lie. Si on empêche ces mêmes sucs doux de fermenter, les molécules qui les composent se mettront en grains par la déssication. Ces grains formeront une espéce de Sucre. Nous en avons un exemple dans les Raisins secs, & dans les Figues; la substance sucrée qu'on apperçoit sur ces fruits, n'est que leur suc qui a pris une forme granulée. On apperçoit la même chose sur les cannes de Sucre bien succulentes, lorsqu'on y fait quelques incifions. Il paroît que les anciens (a) n'ont jamais eu d'autre Sucre que cette matiere granulée dont nous parlons; ils la nommoient sacchar, ou

(a) Diofcor. l. 11. c. 104. Gal. de simp. med. facult. l. 7. Plin. Hist. nat. l. 12. c. 8.

DU COMITÉ.

faccharon (a). Pour tirer le Sucre du suc des cannes, avant que ce suc prenne un mouvement de fermentation, & qu'il se fasse aucune séparation de ses parties, on le fait bouillir jusques à ce qu'il ait pris un certain dégré de consistance. Cette préparation le dispose à se former en grains mols; & sert à débarrasser ce suc des parties huileuses & grossieres qu'il contient (b). On les nomme melasse. La chaux (c) en substance mêlée en petite quantité avec le suc, pendant qu'on le fait bouillir, est très-pro-

(a) On n'est pas bien certain de l l'espéce de roseau qui produisoir ce Sucre en larmes, qui étoit le seul que connussent les anciens. Le sçavant Saumaise dans ses exercitations sur Solin, pense que ce rofeau étoit de ceux qu'on nomme Mambu. Ces roseaux sont aussi gros & aussi hauts que des arbres. Ils croissent dans l'Arabie heureuse, & dans les Indes Orientales. On ne retiroit que très-peu de ce Sucre. On recueilloit fimplement les larmes qui découloient des rofeaux, & qui se séchoient ensuite, à peu près comme les fucs gommeux qui fortent de nos arbres. La canne dont nous retirons le Sucre, & qu'on cultive dans nos Colonies, n'est pas aussi grosse que celle qui fournissoit le saccharon des anciens. Elle s'élève à la hauteur de neuf ou dix pieds, & son épaisseur n'est guére que de trois ou quatre pouces. Elle ressemble d'ailleurs beaucoup à un roseau ordinaire. Voyez la Matiere Médicale de M. Geoffroy, tom. 4.

(b) L'expression dont se servent nos Auteurs, en disant qu'on dégage le Sucre des parties huileuses, n'est pas exacte. Ce n'est pas l'huile qui empêche par son union le Sucre de se former en grains. Il n'y en a point, ou très-peu. C'est une espéce de syrop gras, ou plutôt une espéce d'eau mere qui ne peut cristalliser : on nomme cette partie sirupeuse Melaffe, Syrop de Sucre, Doucette ou Remel. Elle est épaisse & d'une couleur tirant sur le brun. On en tire un esprit ardent, après l'avoir fait fermenter, en y ajoûtant de l'ean & un peu d'écume de Bierre. L'esprit ardent qu'on en retire, est fort en usage en Angleterre, & dans les Colonies qui en dépendent.

(c) On fait une forte lessive de chaux vive. On la mêle avec parties égales d'une autre lessive alkaline, faite avec les cendres de bois, & on verse le tout dans la chaudiere.

oij

EXPOSITION

pre à favoriser la formation des grains. Telle est la préparation du Sucre qu'on nous apporte dans ce pays. On le rafine ensuite de la maniere suivante.

On dissout le sucre dans une eau de chaux (a); on le clarifie avec des blancs d'œufs, & on le fait bouillir jusques à une consistance convenable. On le met ensuite dans des moules de terre : il se forme en grains dans ces moules, & il se sépare encore une grande quantité de melasse qui dégoutte peu-à-peu par un trou qu'on a laissé au fond du moule. Dans la vûe de procurer une séparation plus complette de la melasse, on couvre le Sucre d'une terre argilleuse déliée & bien humectée. L'humidité de cette argile pénétre peu-à peu le Sucre, & fait sortir les parties huileuses qui restoient, mais en trop petite quantité pour pouvoir tomber par leur propre poids (b). Tel

(a) On ajoûre encore ordinairement dans cette opération, une lessive de cendres de bois. Quelques Auteurs veulent même qu'on mette très-peu de chaux, prétendant que la trop grande quantité de chaux rougit le sucre. Voyez les nouveaux voyages faits aux Isles Françoises de l'Amérique, par le P. Labat, tom. 3. art. du sucre.

(b) On se sert dans nos Rafineries d'une terre blanche, qu'on tire de Normandie près de Rouen. Cette terre sert aussi à faire des pipes à fumer, & à quelques autres ulages. Quand on veut se servir de cette terre pour rafiner le Sucre, on la fait tremper dans l'eau plufieurs jours avant que de l'em-

ment délayée, on la verse à la hauteur de deux ou trois doigts fur la base du pain de Sucre qui est dans la forme : mais on a soin de laisser durcir ce Sucre avant que d'y mettre la terre. Dès que la conche de terre est séche, on en remet une seconde, & une troisieme, lorsque la seconde s'est déssechée. L'eau, dont cette terre est imbibée, coule peu-à peu, s'insinue entre les cristaux, s'unit à la matiere syrupeuse ou melasse, la rend plus fluide, & par conséquent plus en état de se séparer des cristaux, entre lesquels elle étoit interposée. La melasse est déterminée par sa péfanteur & la fluidité que lui a communiquée l'eau, à se porter ployer. Quand elle est suffisam- vers la pointe du cône, dont le

DU COMITÉ. est le premier procédé employé pour rafiner le Sucre.

On passe au second qui s'exécute ainsi.

On dissout de nouveau dans l'eau pure le Sucre qui a déja été rafiné une fois, & on recommence la même opération que nous venons de décrire : par ce dernier procédé, on parvient à séparer une autre portion des molécules huileuses, moins grossieres cependant que les premieres. Il n'est pas nécessaire de se servir de chaux dans cette seconde opération. Les parties huileuses étant, pour ainsi dire, entiérement séparées, on ne doit pas être étonné que le Sucre très-rafiné ne fournisse dans la distillation qu'un esprit acide sans aucune huile sensible (a). Le procédé par lequel on fait le Sucre Candi, ne différe du premier que dans le dégré de consistance de la liqueur qui n'est pas si épaisse dans le Sucre Candi. On met ensuite cette liqueur dans une étuve chaude, où elle reste assez long-tems liquide pour que le Sucre puisse cristalliser de la même maniere que le font tous les

moule à la forme. Elle passe par | pas que de dissoudre une partie de le trou qu'on a eu foin de tenir ouvert, & tombe peu-à-peu dans un pot destiné à la recevoir, & dans lequel entre le moule. On sent aisément que cette manœuvre est nécessaire pour parvenir à purifier les cristaux du Sucre. Si on y versoit de l'eau, même en petite quantité (quoique l'eau ait plus d'affinité avec une matiere déja fluide, tel qu'est le syrop qu'avec une substance concréte, telle que sont les cristaux), elle ne laisseroit | tité d'huile dans la distillation.

ces derniers : mais en empêchant qu'elle ne se répande tout de suite fur la masse, on prévient cet inconvénient; parce qu'alors la goutte qui s'échappe trouve assez de matiere syrupeuse pour ne point toucher aux cristaux. J'ai déja averti du peu d'exactitude de nos Auteurs, quand ils nomment parties huileuses, la substance syrupeuse.

(a) Le Sucre qui n'est pas rafiné, ne fournit qu'une très-petite quan-

EXPOSITION

sels qui ont été dissouts dans l'eau (a). En considérant attentivement les opérations qu'on vient de décrire, il est aisé d'appercevoir qu'on ne doit pas plus présérer un Sucre peu rafiné, à celui qui l'est parsaitement, qu'on ne doit choisir un vin qui n'a fermenté qu'à moitié, au lieu de celui dont la fermentation a été complette. Si le Sucre dont on se sert pour faire un syrop n'est pas bien rasiné, lorsqu'on le mêle avec la liqueur, on voit sortir pendant la cuite du syrop, une écume qui sert à ôter au Sucre les parties grossieres qu'il contenoit. Ce sont ces mêmes parties qu'on sépare dans les Rasineries, lorsqu'on clarise le Sucre avant que de le mettre dans les moules desquels dégoutte la melasse. Si l'Apoti-

(a) Pour faire du Sucre Candi, on prend ou de la Cassonade, ou ce qui est encore mieux, de beau Sucre rafiné. On le dissout dans l'eau, quelquefois on y ajoûte une eau de chaux foible, furtout si on s'est servi de Cassonade, & dans ce dernier cas, on clarifie, on écume & on passe. Si on s'est servi de Sucre rafiné, après que le Sucre est dissout, on le fait cuire, & on le réduit en syrop épais. On le verse ensuite pendant qu'il est chaud, dans des formes de terre dans lesquelles on a arrangé de perits bâtons qui se croisent en différens sens: on laisse les formes dans une étuve qu'on a fair chauffer auparavant, & qu'on entretient dans le dégré de chaleur convenable pendant quinze ou vingt jours. Le Sucre s'attache fur les petits bâtons

placés dans l'intérieur de la forme, & y forme des cristaux de disférente grandeur, & de disférente grosseur, dont la figure approche ordinairement de la cubique. Lorsque ces cristaux paroissent bien formés, on casse la forme qui les contenoit: on jette un peu d'eau chaude pour enlever la matiere syrupeuse qui n'a pas pu se cristalliser, & on acheve de faire sécher les cristaux dans un endroit sec.

Il y a une autre espèce de Sucre cuit & fait de la matiere syru-peuse qui s'est séparée de la Cassonade dans sa dépuration. Ce Sucre est d'un brun roussaire & un peu gras. On le nomme Sucre rouge ou de Chypre. On ne s'en sert que pour les lavemens.

DU COMITÉ. caj caire pour rendre le Sucre aussi pur qu'on le sair dans les Rasineries, se sert de blancs d'œus pour clarisser, il ôtera au syrop une grande partie de ses vertus médicinales. Lorsqu'on se sert d'un Sucre bien rasiné, on ne perd rien, & l'opération est beaucoup plutôt achevée. En esset, il ne saut souvent que dissoudre le Sucre dans la liqueur, à une chaleur trèsmodérée, & qui puisse donner au syrop la consistance qu'il doit avoir. Lorsque la liqueur est fort chargée des ingrédiens du syrop, (par exemple dans le Diacode), il faut alors mettre moins de Sucre, & saire bouillir un peu le syrop, pour lui donner le dégré de consistance qu'il doit avoir (a).

(a) M. Boerrhave finit ce qu'il dit sur le Sucre, par demander (1) » Est-ce un Sel? Mais comment " peut il s'enflammer au feu? Est-» ce une Huile? Comment le Sucre » peut-il donc cristalliser? Est-ce » un Sel esfentiel? Pourquoi est-il » si disposé à la fermentation? » Parcourez tous les corps de la " nature, examinez-les: je doute » que vous en rencontriez un feul » dans lequel vous trouviez tou-» res ces propriétés rassemblées ». Il faut convenir en effer, qu'il est assez difficile de définir ce compolé lingulier. Il paroît cependant, que c'est une espèce de Sel essentiel, mais d'une nature particuliere, & très-différente de celle des sels

essentiels que fournissent les autres matieres végétales. Ce Sel n'est pas entiérement pur; je veux dire que nous ne l'employons pas tel que la nature nous le donne. L'Art y ajoûte des substances qui en purifiant le suc grossier des cannes, se combinent en partie avec les principes qui forment le Sucre. Ce sont ces substances qui lui donnent la forme concréte: car fans la lessive alkaline & calcaire, on ne pourroit obtenir du suc des cannes, qu'une espèce d'extrait mucilagineux & herbacé, qui ne prendroit jamais de confistance solide. Le feu, suivant la remarque de M. Stahl (2), lui feroit contracter une qualité empyreu-

(1) An est-sal? Qui ergo instammatur igne? An oleum? Quomodo igitur crystallisatur? An Sal essentiale? Unde igitur sermentatur? Eatis per totam naturam, quarite! Haud crediderim, ullum

corpus repertum iri, in quo hec simul concurrant. Elementa Chem. t. 2. p. 10.

(2) Fundam. Chym. dogmat, & experim.

EXPOSITION Après les préparations liquides où on employe le

matique, plutôt que de le rendre | concret. Je crois qu'on peut défisir le Sucre avec M. Cartheufer (1) un corps concret & Salin , formé d'une terre soluble, d'un acide subtil dont une partie est intimement unie à une base alkaline & calcaire, & enfin d'une substance huileuse, inflammable, liée très-étroitement à l'acide & aux autres principes. La douceur du Sucre pourroit faire penser que l'huile domine dans ce Sel : mais l'analyse démontre le contraire. A peine peut-on retirer un gros d'huile de huit onces de Sucre; (1) en général les corps les plus doux, ne sont pas les plus abondans en huile. M. Lémery le fils, a retiré (3) une plus grande quantité d'huile des Groseilles, que d'autres fruits plus doux, tels que les Cerifes & les Raisins. D'après ces analyses, il croit, avec assez de vraisemblance, que la saveur douce est plutôt dûe à l'union intime des parties huileuses avec l'acide, qu'à leur quantité. Dans les Groseilles, l'huile quoiqu'abondante, est unie lâchement à l'acide : ce dernier se trouve à nud, irrite les mammelons de la langue & produit la faveur aigre. Quel que soit la cause du doux : il est sûr que la plus grande partie des corps dans lesquels on éprouve cette saveur, ont très-peu d'huile, comme je viens de le dire. Le Miel & la Manne qu'on peut comparer au

Sucre, (furtout le premier) fournissent très-peu d'huile, lorsqu'on en fait l'analyse. La partie syrupeuse qui donne au Sucre sa saveur douce, n'est ni grasse, ni huileuse, comme l'ont penfé la plûpart de ceux qui ont traité du Sucre. C'est plutôt une espèce de mucilage, dans lequel la partie faline est trop embarrassée pour pouvoir former des cristaux. Tout le travail des Rafineries, ne consiste qu'à débarrasser le Sucre de ces parties mucilagineuses. Plus le Sucre est rafiné, plus il en est privé. Mais en même tems, comme je l'ai déja dit, il change un peu de nature, c'est-à-dire, qu'une partie de la chaux & de l'alkali fixe employés pour sa dépuration, se combine avec lui. Aussi ce Sucre rafiné perd un peu de sa saveur douce, tandis qu'il acquiert une couleur blanche & une fermeté dont le privoit l'efpéce de mucilage dans lequel il se trouvoit confondu. La cristallifation du Sucre dans sa premiere cuisson, est très-imparfaite, & mérite à peine ce nom. Le suc des cannes contient beaucoup de parties groffieres, & même un peu du Parenchime des cannes entraîné avec leur suc. L'ébullition & la lessive de cendres & de chaux, qu'on mêle dans la chaudiere avec le fuc, ne peuvent pas les enlever en totalité, & ce n'est que dans les opérations qui suivent qu'on y parvient.

édit. in-4°. p. 683. & 684. (3) Hist. de l' Academ. Roy. des Sciences. ann. 1703. & 1705.

miel.

(1) Fundam, mater. medic. t. 1. p. 509.

Lémery. Cours de Chymie. nouv.



DU COMITÉ. cxiij miel, & qui sont dans l'article des syrops, nous donnons les Poudres.

Ce premier Sucre nommé Mofcouade on Sucre brue, est ordinairement d'un gris blanchâtre. C'est en purifiant la Moscouade, en lui enlevant les parties parenchimateuses & grossieres qui pourroient être restées, en la dégageant d'une partie de sa matiere syrupeuse, & des impuretés qu'elle contenoit, qu'on obtient la Cassonade, nommée aussi par que ques Auteurs, Sucre terré (1). On employe dans le travail de la Cassonade, une lessive alkaline & calcaire, pareille à celle dont on s'est servi dans la cuite de la Moscouade. On ajoûte dans ce travail la clarification par le moyen des blancs d'œufs. Enfin, lorsque la matiere a été mise dans des moules, & qu'elle est refroidie, on verse par-dessus de la terre à pipe détrempée dans l'eau, comme on l'a vu dans le texte du Comité. La matiere qui fort des moules, commence alors à être véritablement du Sucre. Quoiqu'elle n'air pas la fermeté du Sucre en pain, & la blancheur du Sucre Royal, elle se trouve débarrassée de cette abondance de matiere syrupeuse qui empêchoit le grain de se former. Elle a une apparence faline. Elle est blanche, sa saveur est douce, & même davantage que celle du Sucre plus rafiné. Son odeur approche un peu de celle de Violette. Les autres travaux du

(1) Voyez les voyages aux Istes Frangoises de l'Amérique par le Pere Labat. 8. 3. art. du Sucre. Voyez aussi sur le

Sucre ne sont destinés qu'à donner à fon grain une plus grande dureté, en enlevant la partie syrupeuse qui étoit restée dans la Cassonade. On met alors le Sucre en pain. Enfin, on peut donner à ce Sucre en pain une plus grande dureté, & un plus grand éclat en le rafinant de nouveau. On le nomme alors Sucre Royal. On apperçoit aisément que la comparaison par laquelle les membres du Comité terminent ce qu'ils disent du travail du Sucre, n'est pas exactement juste. Il n'y a nulle parité entre un vin qui n'a fermenté qu'à moitié, & un Sucre qui n'est pas parfaitement rafiné, tel qu'est la Cassonade, Un vin qui n'a pas fermenté, ou qui n'a fermenté qu'à moitié, est une liqueur qui ne sçauroit être appellée proprement du vin ; nonseulement parce qu'elle contient plusieurs parties grossieres & impures; mais encore, parce qu'elle n'a pas toutes les qualités du vin, & que les principes qui entrent dans fa composition, n'ont pas éprouvé ce mouvement nécessaire pour les combiner autrement qu'elles n'étoient dans le moût; ou du moins, que cette combinaison n'est que commencée, & par conséquent est imparfaite La Cassonade, au contraire, est un Sucre dont toutes les parties conftituantes font dans la juste com-

travail du Sucre, la Matiere Médicale de M. Geoffroy, tom. 4. p. 392. & suiv.

ŀ

EXPOSITION CXIV

Le Comité a retranché de la Poudre de pattes d'Ecrevisses composée, l'Ambre qui n'a aucun effet

binaison dans laquelle elles doi- | Hoffman répond (3) avec Angelus vent être pour former de vrai Sucre. La dépuration que l'Art opére, ne confifte qu'à le dépouiller des parties qui, fans altérer fon essence, lui donnoient une apparence moins brillante, & le rendoient moins propre à certains usages. Certe opération sett en même tems à lui en substituer d'étrangeres. Il n'est donc pas possible de comparer ensemble ces deux opérations, dont la premiere spontanée, & dûe à la nature seule, forme un composé nouveau, tandis que la seconde, exécutée par l'Art, ne fait qu'ôter & ajoûter quelques parties sans toucher à l'essence du corps.

Les Auteurs qui ont donné des Traités de Matiere Médicale & de Pharmacie, ne font point d'accord sur l'espèce de Sucre qu'on doit employer en Médecine. Tabernamontanus & Mabius (1) prétendent que le Sucre rafiné a beaucoup d'acrimonie, à cause de la lessive de chaux vive qui y est mêlée: Schroder (2) pense la même chofe: Etmuller son Commentareur, ajoûte, que demander le Sucre bien rafiné, c'est le demander bien imprégné des sels acres & corrosifs de la chaux vive. Fridéric

Sala, que par la chaux, le sel du Sucre devient plus délié & plus volatil. Je ne sçais si cette réponse paroîtra bien claire, & je doute qu'elle satisfasse. On a pu remarquer par tout ce qui vient d'être dit, qu'il y a moins de douceur dans le Sucre Royal, que dans un Sucre moins rafiné. Le premier approche davantage de la nature des sels neutres (4) par sa combinaison avec la chaux & les alkalis. Il est un peu plus résolutif que le second qui est plus adoucissant : mais cette différence n'est pas assez marquée pour que les effets qui en réfultent, soient bien considérables. M. Loefeke (5) prétend que si on broye de la Cassonade avec du sel ammoniac, on sent une odeur urineuse, & qu'au contraire, le même fel broyé avec le Sucre Royal, ne dégage aucune odeur de cette espèce. La raison qu'il en donne est, que la chaux est moins adhérente dans le Sucre peu rafiné, que dans celui qui l'est davantage. l'ai répété cette expérience. l'ai même donné aux deux mélanges un dégré de chaleur assez considérable, fans avoir pu remarquer aucune odeur urineuse, ni dans le Sucre Royal, ni dans la Caffo-

(1) Tabernamont. Herbar. Maebius. instit. med. l. 4.

(2) Pharmacopée raifonnée de Schroder commentée par Michel Etmuller. t. 1.

(3) Fridéric, Hoffman. Sacchari Hif-

toria naturalis & medica. oper. Suppl. 1. p. 685. & Suiv.

(4) Cartheuser loc. cit.

(5) De Selectissimis remediis Pharmaceuticis in Commentar. de rebus gestis in medicina. vol. 5.

DU COMITE.

dans ce reméde, & la Corne de Cerf, qui de toutes les poudres absorbantes, est la moins efficace. Enfin,

niac. Les Médecins qui compofoient le Comité ont donné la préférence au Sucre Royal, dans toutes les compositions dans lesquelles on se sert du Sucre, & surrout dans les syrops. Ils prétendent qu'alors la clarification devient inutile, parce que le Sucre bien rafiné ne contient point de parties groffieres qu'il foit nécessaire d'enlever : mais dans une grande partie des Syrops, la clarification n'est pas uniquement destinée à dépurer le Sucre. Elle sert à débarrasser les liqueurs qu'on veut mettre dans l'état syrupeux, des parties grofsieres qu'elles contiennent. C'est furtout lorsqu'on employe les sucs exprimés des plantes que la clarification est nécessaire; parce que ces sucs entraînent toujours avec eux des parties parenchymateuses qui gâteroient le syrop dans la fuite. On pourroit, il est vrai, clarifier ces sucs avant que d'ajouter le Sucre: mais la dépuration n'est pas aussi parfaire. Le Sucre Royal a d'ailleurs un inconvénient dans quelques syrops. Comme fon grain eit fort sec & dans un état cristallin, il candit fort aisement, c'est à dire, qu'il se sépare de la liqueur du syrop & se cristallise en petits grains aux parois de la bouteille. Je parlerai dans l'article des formules de cet accident qui arrive aux fyrops; accident capable de les faire fermenter, & par conséquent de les gâter, si on n'y

nade, triturés avec le sel ammo- | fait pas attention, & si on n'y remédie pas à tems. La Caffonade n'est pas sujette à se candir, comme le Sucre qui est plus rafiné. Il est vrai que les syrops faits avec cette premiere espèce de Sucre, ne sont pas quelquefois aussi beaux, ni aussi perles que ceux qui sont faits avec le Sucre Royal. Cependant en clarifiant & en écumant avec foin, le fyrop ne laisse pas d'être clair, & ne se candit point. L'une & l'autre espèce de Sucre, ont donc des avantages & des inconvéniens. En général, le Sucre en pain ou simplement rafiné, tient le milieu entre la Cassonade & le Sucre Royal. C'est celui dont on se sert le plus communément, & avec raison, pour la plupart des syrops & des électuaires, lorsqu'on fait entrer le Sucre dans ces der-

Je n'ai point parlé dans cet article des prétendus mauvais effets qu'on a attribués au Sucre. Cette discussion me meneroit trop loin. On peut consulter les différens Traités de Matiere Medicale qui en ont parlé : furtout l'excellent ouvrage de feu M. Geoffroy. On y trouvera cette question traitée fort au long. On peut aussi avoir recours au Conspectus Therapiæ generalis de Juncker, aux ouvrages de MM. Cartheuser & Hoffman , & à la Chymie de Boerrhave. Il paroît d'ailleurs, que le préjugé qui a attribué au Sucre tant de mauvaises qualités est détruit, & que des

P 11

cxvi EXPOSITION

il a composé cette poudre suivant la formule originale, & telle que l'Evêque de Worcester (a) l'acheta, dit-on, d'un nommé Gascoign, qui en étoit l'inventeur (b). Cependant, comme le Bézoard est fort cher, il arrive souvent que l'Apoticaire le retranche de la poudre, sans en rien dire, supposant que les Médecins ne font point dépendre du Bézoard l'efficacité de cette poudre dans plusieurs cas où ils la prescrivent. Pour ôter jusqu'au prétexte d'une pareille supercherie, le Comité ne prescrit point le Bézoard dans la poudre qu'il donne sous le nom de Poudre de pattes d'Ecrevisses composée, & il donne une autre poudre où il fait entrer le Bézoard. Il nomme cette derniere, Poudre Béogardique: par ce moyen, les Médecins pourront marquer plus expressément s'ils entendent se servir du Béozard. Le Comité a reformé aussi la Pierre ou Poudre de Contrayerva, dont la base étoit la même que celle de pattes d'Ecrevisses, excepté que dans la premiere on se servoit de la racine de Contrayerva, au lieu du Bézoard employé dans la seconde.

On a retranché la terre de Lemnos des espéces de

observations mieux faites, ont appris que le Sucre loin d'être dangereux, étoit utile dans plusieurs occasions. C'est une espéce de savon propre à bien des usages. Enfin, on peut dire qu'il en est de ce sel comme de plusieurs autres substances, qui falutaires en elles mêmes, ne conviennent ni à de certaines constitutions, ni dans plu-

fieurs circonstances, surrout si on en abuse, & qu'on aille jusques à l'excès.

(a) Vide Maxwell de med. magnet.

(b) Le Comité a fait un changement. Il se sert des poudres simples de perles & de corail, au lieu de leurs magiteres qui sont prescrits dans l'original.

DU COMITÉ. la Confection de Fracastor, appellées à présent espéces de Scordium. Cette terre est toujours altérée quand on nous l'apporte. Pour en tenir lieu, on a augmenté proportionnellement la dose du Bol d'Arménie. On a supprimé de même la sémence d'Oseille, qui ne convient point à l'usage qu'on fait de ce médicament. On se sert des Roses rouges, au lieu du Sucre Rosat. Toute la composition est faite de maniere qu'on trouvera de même un grain d'Opium dans trois gros de Diascordium. Fracastor Auteur du Diascordium (a) avoit donné cet électuaire comme un reméde (b) antipestilentiel. On s'en sert à présent dans des vûes bien dissérentes, ainsi on peut penser avec raison qu'indépendamment de la semence d'Oseille, il se trouve encore plusieurs drogues inutiles: les substances qui entrent dans ce médicament sont en trop grande quantité, & la plûpart ne servent qu'à le rendre fort désagréable. Toutes ces raisons ont engagé le Comité à donner dans le Dispensaire deux poudres de Bol; dans l'une, il fait entrer l'Opium; l'autre poudre est sans Opium. Ces deux poudres sont composées des substances qu'on a cru être les plus propres à répondre à l'intention qu'on se propose dans l'usage que nous faisons actuellement du Diascordium.

Le Comité avoit suivi le plan de Riviere (c) dans pla composition de la Poudre antiépiléptique des en-

(a) Le College l'appelle actuelleprent électuaire de Scordium.

(b) Fracastor. de Contag. morbcurat. l. 11. c. 7.

(c) Prax. 1. 1. c. 8.

cxviij EXPOSITION

Pharmacopée de Bates qu'on avoit adoptée dans notre Dispensaire, & dont le procédé étoit si laborieux: mais après avoir examiné de nouveau la poudre antiépiléptique de Riviere (a), il a cru qu'on pouvoit s'en passer, & se servir dans tous les cas de la poudre de pattes d'Ecrevisses qu'on trouve dans cette Pharmacopée. Le Médecin pourra y ajouter ce qu'il croira convenir le mieux aux dissérentes circonstances qui ont rapport au nom de cette poudre. Cette liberté que nous laissons au Médecin, est d'autant plus raisonnable, que les drogues de ce médicament ne paroissent pas avoir été choisses avec beaucoup de soin.

Le Comité ne peut s'empêcher de prier le College d'examiner la poudre du Comte du Wravick: il n'a pas cru qu'il dût entreprendre d'y faire des changemens. Il pense qu'il se trouvera peu de Médecins qui veuillent faire entrer dans un médicament purgatif, la chaux d'Antimoine nommée communément Antimoine Diaphorétique. Il ne sçauroit concevoir comment un purgatif aussi foible que la crême

(a) La poudre antiépileptique de Riviere, est la poudre qu'on nomme plus communément poudre de Guttéte, & qu'on trouve dans presque tous les Dispensaires. Il n'y a que le Corail de commun entre la poudre de Guttéte & celle de pattes d'Ecrevisses que le Comité lui a substituée. Je donnerai la préparation de la poudre de Guttéte. On

en fait tous les jours un trop grand usage pour n'en pas donner la formule. Peur être pourroit-on trèsbien s'en passer suivant la remarque du Comité; & une simple poudre absorbante, telle qu'est celle de pattes d'Ecrevisses pourroit en tenir lieu: mais il faut donner quelque chose au préjugé & à l'habitude.

DU COMITE. de tartre peut aider l'opération de la Scammonée. On ne doit point en croire Cornachini qui a publié ce reméde. Il promet de grands avantages de la vertu déobstruante du tartre, qui en pénétrant dans les vaisseaux, prépare les humeurs viciées à être évacuées. A l'égard de l'Antimoine Diaphorétique, quoique cette chaux n'ait aucun effet sensible, il en attend une partie des succès qu'on observe souvent après avoir donné les préparations les plus fortes de ce minéral, dont, ajoûte-t-il, l'Antimoine Diaphorétique n'a pas les inconvéniens, puisqu'il agit doucement & sans exciter aucun trouble (a),

Le Comité n'a point donné la poudre d'Helvetius (d) qui étoit dans le premier plan. Il attend qu'elle soit examinée de nouveau par le College. On avoit proposé de suivre dans la composition du Baume de Lucatelli, l'exemple de la Pharmacopée d'Edimbourg, qui au lieu des Santaux se sert du Sang-Dragon; mais après l'examen qu'on en a fait, on a trouvé que cette substance résineuse étant indisfoluble dans la bouche, ne fait appercevoir aucun goût sur la langue : il n'en est pas de même quand elle est dissoute dans l'huile du Baume; car alors on lui trouve une grande chaleur mêlée d'âcreté.

(a) Cornachini meth. qua omnes | (c) Voyez à l'article des formuhumani corporis affectiones , &c. cu-) rantur. p. 6. 7. 8.

(b), (c).

(b) Le College a supprimé cette poudre, & en a mis une autre à sa place, sous le nom de Poudre de Scammonée composée.

les ce qui sera dit de cette poudre, nommée communément, Poudre Cornachine.

(d) C'étoit les pillules d'Helvetius mises en poudre...

EXPOSITION CXX

Il paroît donc que le Sang-Dragon ne convient point à cette composition, & qu'il est contraire à plusieurs

usages attribués à cette poudre.

Dans l'examen que le Comité a fait des Trochisques qui suivent les poudres, il n'en a trouvé qu'un ou deux qui dussent être supprimés. Les Trochisques blancs attribués à Rhasis, sont plus composés que dans l'original même de cet Auteur (a). Le Comité les a réduits à leur premiere simplicité. Il en a retranché l'Opium, pour se conformer à la Pharmacopée que nous avons à présent. Il les a par cette raison appellés Trochisques de Céruse (b). Le Comité a fait la même chose pour les Trochisques de Karabé tirés de Mésué. Il les a rendus plus simples; en les donnant tels qu'on les trouve dans Rhasis. Il a seulement retranché la semence d'Ache qui se trouve dans la formule de cet Auteur, & a substitué le Cachou (c) qui lui paroît plus propre à remplir les vues qu'on se propose. Il a d'ailleurs tellement combiné ce nouvel ingrédient, que l'Opium se trouve toujours dans la même proportion où il étoit dans ces Trochisques avant cette réforme. Il a donné à cette composition le nom de Trochisques de succin. Il paroît que la semence de Cumin qu'on a fait entrer dans les Trochisques de Myrrhe, peut nuire, & d'ailleurs cette semence ne s'accorde point

(a) Ad Mansor. 1. 9. cap. 15. cle des poudres ces Trochisques & | Poudre de Succin composée. les deux qui suivent. Il les a nom-

Il més, Poudre de Céruse composée, (b) Le College a renvoyé à l'arti- | Poudre de Myrrhe composée, & (c) Ad Mansor, 1.9.c. 77.

avec

DU COMITÉ. cxxj avec les autres substances qu'on fait entrer dans ces Trochisques: on peut douter avec raison qu'on ait employé cette semence dans la formule originale. Il paroît encore qu'il convient de réduire les trois plantes qui entrent dans ces Trochisques, & d'en diminuer le nombre.

A l'égard des Pilules, nous avons supprimé entiérement les Pilules cochées majeures: nous avons réduit les ingrédiens des Pilules cochées mineures aux proportions qu'on trouve dans Galien (a). Ces Pilules ont été attribuées jusques à présent à Nicolas, & on a cru les trouver dans le Traité de Mesué, qu'on nomme communément de appropriatis: Cet Auteur, cependant, les attribue à Galien. Certainement la formule que donne Galien est préférable. Elle ne contient que la moitié de la dose de la Coloquinte, & par cette raison l'estomac supporte plus aisément ces Pilules. On les a nommées Pilules de Coloquinte avec l'Aloës; parce que le mot cochées paroît n'être qu'une altération des deux mots Grecs nónnos & nonnía qui ont été destinés à exprimer les Pilules en général (b).

(a) De comp. medicam, sec. loc.

(b) Ces Pilules font aussi décrites par Paul Æginette, l. 7. c. 5. On voit seulement (& il y a apparence que c'est par une erreur de Copisse) que la quantité de l'Aloës n'est pas plus grande que celle de la Coloquinte, au lieu que dans Galien la dose est la même que celle de la Scammonée. Alexandre Trallien, l. 1.
c. 2. donne des Pilules dont la base
est à peu près la même, mais elles
sont plus composées. Les Pilules
cochées majeures dont Rhasis est
Auteur, sont aussi à peu près la
même chose, excepté qu'il y a ajouté
plusieurs substances qui sont trèsinutiles.

C

cxxii EXPOSITION

Le Comité avoit cru devoir changer le nom des Pilules de Rufus; parce que Rufus n'est point l'Auteur des Pilules dont on se sert à présent sous son nom. Il les avoit appellées Pilules communes; mais il a depuis observé que ces Pilules n'étoient pas d'un usage assez fréquent, pour que le nom de Communes pût leur convenir: Rhasis dans la formule qu'il donne de ces Pilules, prescrit parties égales de Safran & de Myrrhe, & il dit expressément que ces proportions sont d'après Rufus (a). Cette formule a été long-tems en usage dans les Pharmacopées modernes, & nommément dans la premiere de celles que nous avons eues. Ce n'est que par la suite qu'on y a fait des changemens qui n'ont eu pour fondement que des craintes ridicules (b). Le Comité n'imagine pas qu'on puisse lui objecter rien de raisonnable, s'il ne défére pas à de telles idées : il croit donc qu'il est convenable de prescrire ces Pilules, telles que les a données l'Auteur. Elles pourront alors porter son nom avec raison. Le changement leger qu'on peut remarquer dans la proportion où est l'Aloës avec le reste, n'est d'aucune considération dans un médicament de cette espèce : car dans un demi gros, l'Aloës n'est pas diminué de deux grains.

On pourroit mettre plus d'uniformité dans les matieres qu'on fait entrer dans les Pilules Gommeuses & dans les fætides. La composition de ces

(a) Continen. l. 30. trait. 13. | quantité de fassan dont on se serc. 2. | voit autresois, ne produisit le Spassne (b) C'est-à-dire, de peur que la | Cynique. Joubert. Pharmacop.

DU COMITÉ. Pilules doit être la même, puisqu'on les donne pour le même objet. Ces dernieres Pilules, en effet, ne sont que des Gommes-résines de la même nature que celles des Pilules Gommeuses auxquelles on a ajouté les ingrédiens des Pilules de Coloquinte avec l'Aloës: par conséquent, si on rétranchoit le Mithridate des Pilules Gommeuses (ce qu'on peut faire sans danger) on pourroit remplacer les Pilules fætides en se servant d'une proportion convenable de la masse des Gommeuses, & on joindroit à ces dernieres, les Pilules Purgatives. C'est sur ce plan qu'on a composé les Pilules Gommeuses de ce Dispensaire. A l'égard des Pilules fatides qui se trouvent dans la Pharmacopée (peut-être par une faute d'impression parmi les Trochisques Alhandal), elles sont beaucoup plus foibles en purgatifs que dans les premieres éditions de cet ouvrage, & dans presque tous les Auteurs. On a cru par cette raison, devoir les supprimer. On laisse par conséquent au Médecin la liberté de joindre aux Pilules Gommeuses les purgatifs qu'il jugera les plus convenables, dans les différentes occasions où il croira en avoir besoin.

On ne trouve dans notre Dispensaire qu'une seule espèce de Pilules opiatiques conservées dans les Boutiques. Ces Pilules sont celles de Styrax. Depuis long-tems on ne se sert plus des Pilules de Cynoglosse (a). Les Pilules de Styrax sont tirées

de Mésué (*).

91

^(*) De agrit. pect. c. 2.

(a) Il y a plusieurs circonstances | dans lesquelles les Pilules de Cynoglosse paroissent mieux convenir

EXPOSITION CXXIV

Galien donne des formules de Pilules de cette espèce, qui sont beaucoup plus simples (a). Le Comité a choisi une de ces formules qu'il a substituée à celle que nous avions : il a disposé tellement les substances qu'il y a fait entrer, que l'Opium conservera dans la totalité de la masse Pilulaire, la même proportion qu'il avoit dans les Pilules dont

on s'est servi jusqu'à présent.

Ces Pilules ont encore à présent le même inconvénient qu'elles avoient dans l'ancienne formule. Elles sont composées de substances qui ne se dissolvent que lentement dans l'estomac. On a taché par cette raison de les rendre les plus propres qu'il a été posfible, à remplir quelques indications; mais on n'ose pas se flater qu'elles puissent convenir dans toutes les circonstances. L'envie de remédier à ces défauts, a fait penser au Comité qu'il seroit fort utile d'ajouter d'autres Pilules composées de matieres qui puissent aisément se dissoudre dans l'estomac. C'est dans cette vue qu'il a donné la composition des Pilules de savon qu'il espère avoir perfectionnées par les changemens qu'il a faits au savon, & par l'addition de l'essence de Citron, qui doit rendre ce reméde plus agréable.

Ce n'est qu'après y avoir réslechi que le Comité pense que les Pilules de Mathieu ne méritent pas

fait d'ailleurs en France un usage beaucoup plus fréquent que des m'ont engagé à en donner la for- | 1.7. c. 2.3.

que les Pilules de Styrax. On en | mule. On la trouvera dans l'article des Pilules.

Pilules de Styrax. Ces raisons | (a) De comp. medicam. sec. loc.

DU COMITÉ. CXXV d'avoir place dans cet ouvrage, soit qu'on en considére l'Auteur, soit qu'on examine la composition en elle-même. Starkey véritable Auteur de ces Pilules, n'étoit qu'un Charlatan rempli de vanité, qui prétendoit posseder les secrets chimériques de Vanhelmont comme l'Alkaest, l'or horisontal & autres arcanes de même espéce, fruits des extravagances de cet Auteur (a). La conduite qu'il tint au sujet de ces Pilules, fut aussi fausse que ses idées étoient ridicules. Il permit à Mathieu de les débiter pendant plusieurs années, comme un reméde universel (b). Il dit peu de tems après, qu'il avoit instruit de ses secrets un autre empyrique qui les vendit après la mort de Mathieu, & il déclara en même-tems qu'il lui avoit appris une préparation de ces Pilules qui en augmentoit beaucoup les vertus (c). Il nia

[(a) Georges Starkey fut long-tems [] en Amérique, & y connut le fameux Philalethe, que les Alchymiftes regardent comme un adepte du premier ordre. Quelques Auteurs prétendent même qu'il fut son domestique. (Voyez l'Histoire de la Philosophie Hermetique, tom. 1.) Starkey de retour à Londres, se fit Apoticaire, & annonça qu'il pofsedoit beaucoup de secrets. Il donna un Livre intitulé Pyrotechnie, ou l'Art de volatiliser les alkalis. Ce Livre parut d'abord en Anglois en 658. Il a été traduit dans la fuite en François, & en plusieurs autres Langues. Starkey y parle la Langue des Alchymistes, c'est-àdire, que presque tout y est énigma-

tique. Il a divisé son Livre en deux parties. Dans la premiere, il traite de l'Alkaest, mais il a grand soin de cacher sa composition. Dans la seconde, il parle de la saçon de rendre les alkalis sixes volatils, par le moyen de l'huile de Thérébentine. C'est dans cetre seconde partie, presque aussi obscure que la premiere, que Starkey recommande l'usage des alkalis sixes digérés avec cette huile essentielle pour former le savon qui depuis a porté son nom.

(b) Voyez l'ignorant Alchymiste de Mathieu.

(c) Dans le post-scriptum de l'Appendix de G. Keudal sur l'ignorant Alchymiste,

EXPOSITION CXXVI ensuite que ces Pilules fussent le véritable reméde universel, quoique Mathieu les eût vendues pour telles, pendant tout le tems qu'il avoit vécu, sans que Starkey y trouvât à redire. Starkey prétendit enfin que son secret consistoit, à la vérité, dans les principales circonstances de l'opération qu'il avoit apprises à Mathieu, mais il sourint qu'on devoit varier les substances suivant les cas dissérens qui se présentoient (a). Starkey avoit accoutumé Mathieu à regarder le savon de Tartre comme un Antidote universel contre tous les poisons tirés des végétaux :

Antidote qui pouvoit même changer leurs qualités dangereuses, & les rendre capables de former un

médicament de la plus grande efficacité (b). M. Georges Wilson paroît avoir trouvé un correctif beaucoup plus parfait (c). La formule dont il se sert pour ces Pilules est différente de celle que Starkey avoit donnée auparavant. Il se trouve actuellement tant de variété dans la maniere dont on compose ces Pilules, que le Médecin qui les ordonne, ne peut jamais être sûr de ce qu'il donne, & qu'il ne peut compter que sur un mélange de savon de Tartre & d'Opium, auquel l'Artiste ajoute, suivant sa fantaisie, quelques autres substances propres à former la masse Pilulaire. Si on fait attention qu'on a toujours donné ce reméde en petite dose, on sera

(a) Les Pilules de Georges Starkey, | Mathieu , publiée par sa veuve. vengées de l'Alchymiste ignorant, & de tous autres prétendans.

(b) Voyez la recette originale de

(a) Voyez son cours complet do Chymie, part. 2. ch. 10.

DU COMITÉ. CXXVII convaincu que dans l'origine l'Auteur n'ajoutoit aucune matiere qui fût de quelque importance. On pourroit peut-être croire que l'Hellebore qui entre dans la composition, seroit capable de procurer légérement la liberté du ventre le lendemain de l'usage de ce reméde: mais on peut procurer ce secours quand on le juge nécessaire par des moyens beaucoup plus simples & plus commodes: on peut aisément juger quel effet on doit attendre de ce mystérieux savon de Tartre, en examinant attentivement sa composition: les procédés de ce savon sont tous fort longs. On y recommande beaucoup de précautions, qui dans le fond ne valent pas mieux que les peines qu'on se donne pour réussir. M. Wilson (a) nous a appris qu'un des moyens de rendre cette opération beaucoup plus aisée, est d'exposer le sel à l'air, afin qu'il en attire l'humidité, avant qu'on le mêle avec l'huile. Il ne se fait en effet aucune union, jusqu'à ce que le sel ait contracté de l'humidité, soit qu'on la procure à dessein, soit qu'elle se communique par hasard au sel, pendant qu'on le broye à plusieurs reprises avec l'huile. Suivant ce qui est prescrit pour ce procédé (b), la plûpart de nos Artistes

(a) Cours de Chymie, observ. sur | essentielle avec l'alkali fixe, plus le 10 chap. p. 2.

(b) Cette méthode de faire le savon de Starkey, que le Comité attribue au Docteur Wilson, est due à Stahl. C'est ce grand Chymiste, qui considerant que l'eau entre

facile en procurant à ce dernier une humidité dont la calcination l'avoit dépouillée : mais ce procédé est encore fort long, & il faut au moins un mois, pour obtenir une certaine quantité de ce f von. dans la composition de tous les Un des plus habiles Artistes de savons, a rendu l'union de l'huile l'Europe, que son travail infati-

EXPOSITION CXXVIII

ordinaires sont si bien instruits de la nécessité de cette circonstance, qu'ils ont coutume tout simplement d'ajouter une certaine quantité d'eau chaude, & par ce moyen l'union des deux matieres se fait trèspromptement. Le même Auteur nous avertit en même-tems, que le sel prendra trois fois autant d'huile que son propre poids. Il s'évapore peut-être presque autant de cette huile volatile pendant le long espace de tems prescrit pour cette opération. Soit qu'on distille ou qu'on calcine ce savon, il ne reste qu'un sel alkali simple, & le poids du savon n'est diminué que d'un tiers. Les trois quarts de ce qui a passé dans la distillation, ne consistent que dans une eau insipide; ainsi on peut assurer que l'huile ne fait qu'un douzieme du total, sans compter la perte inévitable qui se fait dans toutes les distillations. Par conséquent, en composant les Pilules avec trois parties de savon

gable & éclairé, conduit journel- | vons ordinaires, faits avec les huilement à des découvertes utiles, a trouvé une méthode beaucoup plus simple & plus courte de faire le savon de Starkey. En quatre ou cinq heures, M. Rouelle le cadet fait par son procédé une livre de ce savon. L'huile essentielle de Thérébentine & l'alkali fixe, s'y trouvent exactement combinés. Ce savon est blanc & se dissout très-bien dans l'eau. Quelques Chymistes ont proposé d'ajouter de la chaux à l'alkali fixe dans la composition du savon de Starkey. Ils vouloient par conséquent, qu'on se servit d'une lessive caustique, semblable à celle qu'on employe pour les sa-

les par expression : mais cette addition rend ordinairement le savon de Starkey moins blanc, & contribue peu à la combinaison. M. Rouelle n'ajoute aucune substance. Il n'employe que l'huile essentielle de Thérébentine & l'alkali fixe. Il est fort à desirer que ce sçavant Artiste communique un jour ce procédé au Public, Ce n'est pas le feul dont il pourroit enrichir la Chymie. Ses travaux peuvent être mis à côté de ceux d'un frere illustre, qui a si fort contribué à faire connoître en France la véritable Chymie,

de

DU COMITE. exxix de Tartre & une d'Opium, comme le prescrit la Pharmacopée de Bates; pour un grain d'Opium, il y aura deux grains de sel, & seulement un quatriéme de grain d'huile de Térébentine (a).

A l'égard des Electuaires, le Comité les a ré-

(a) M. Geoffroy qui a donné dans les Mémoires de l'Academie des Sciences (ann. 1739) l'analyse de différens Savons, a trouvé que dans deux onces de Savon d'Alicant, (poids marchand) il y avoit une once, trois gros & vingt grainsd'Huile d'Olives sur deux gros; qua-rante-huit grains de sel alkali caustique, & un peu plus de deux gros d'eau. Dix-huit gros de Savon fait par le procédé qu'il donne, ont fourni une once & demie d'Huile d'Olives, deux gros de sel alkali caustique, & environ une demie once d'eau. Ainsi, dans ce dernier, l'Huile fait exactement les deux tiers du total: dans le Savon d'Alicant il y a quelque chose de moins. La proportion de l'Huile essentielle de Térébentine qui entre dans le Savon de Starkey, n'est pas aussi grande que celle de l'Huile par expression dans les Savons ordinaires; mais il s'en faut bien qu'elle foit aussi perite que nos Auteurs le disent dans cet article. Suivant leur calcul, dans trois gros de Savon de Starkey,

Premiere Partie.

doit trouver que quinze grains d'Huite essentielle de l'érébentine, puisqu'il ne passe, suivant eux, qu'un tiers de la masse totale, & que l'Huile de Térébentine ne fait que la douzième partie de ce tiers. Un gros de ce Savon ne contiendra donc que cinq grains de cette Huile essentielle, & par conséquent, comme ils l'observent, pour un grain d Opium il n'y aura qu'un quart de grain d'Huile effensieile de Téréventine dans une prise des Pillules de Starkey. Ce calcul qui réduit la dose de l'Huite essentielle de Térébentine à un infiniment petit, n'est pas juste. Lorsque le Savon de Starkey est bien fait , l'Huile de Térébentine forme presque la moirié de la masse totale. Dans le Savon de Starkey fait par le procédé de M. Rouelle le cadet, dont j'ai parlé dans la note précédente, quatre onces de fel Akali fixe absorbent trois onces & demie d'Huile essentielle de Térébentine. Par conféquent dans une once de ce Savon, (poids de Médecine) on trouvera trois gros,

(poids de Médecine) on ne

CXXX EXPOSITION

duits, de même que les syrops, sous un seul article. La Pharmacopée dont nous nous servons, & les deux qui l'ont précédée, ont subdivisé les Electuaires en altérans & en purgatifs. Le Comité n'avoit d'abord conservé (a) parmi les purgatifs que l'Electuaire Caryocostin, le Diacassia cum Manna, & l'Electuaire lénitif. Ces deux derniers furent abrégés dans le dernier Plan. On retrancha dans l'Electuaire Caryocostin (b), une décoction qui parut inutile, & on supprima une partie des autres ingrédiens. On diminua encore

quarante-quatre grains d'Huile de Terebentine, & un gros de Savon contiendra vingt - huit grains d'Huile. En formant les Pillules de Starkey, & adoptant les doses indiquées par le Comité, on employera trois parties de Savon de Starkey sur une d'Opium. Ainfi, dans une prife qui contiendra un grain d'Opium, la dole de l'Huile effentielle de Terebentine sera d'un grain & deux cinquiémes de grains. Cette proportion est bien différente de celle que le Comité donne dans son Exposition. Quoiqu'elle paroisse encore peu considérable, le Savon de Starkey a beaucoup d'énergie. L'Huile essentielle de Térébentine est si volatile & si pénétrante qu'elle peut agir même à une très-petite dose. Ce Sa-

von a toujours été regardé comme plus fondant que le Savon ordinaire, mais il a en mêmetems des inconvéniens que n'a pas le Savon ordinaire.

(a) C'est-à-dire, dans son

premier Plan.

(b) Cet Electuaire conservé dans presque tous les Dispensaires, quoique peu en usage à présent, a été ainsi nommé à cause de la Racine de Costus & du Gerofle qu'on y fait entrer : Caryocostinum à Caryophyllo & Costo. Ces deux Aromates ne font pas cependant les principaux ingrédiens de cette compolition: ce sont les purgatifs, tels que le Diagrede & la Racine d'Hermodacte. Cette derniere vient d'un Colchique nommé Colchicum radice siccaba alba, C. B. P. (*) Outre les Aroma-

(*) Voy. la Mat. Medic. de M. Geoffroy.

DU COMITE. *cxxix plus les drogues du second, & on supprima surtout une manipulation ridicule, qui consistoit à faire une décoction de quelques gros de Prunes & de Tamarins, qu'on ajoutoit ensuite à une grande quantité de Pulpes tirées des mêmes fruits. Le Comité vient depuis peu de corriger les autres Electuaires qu'il n'avoit pas examinés lorsqu'il présenta son premier Plan.

Le Caryocostin est mal dosé. On lui a substitué l'Electuaire de Scammonée. On trouvera dans un gros & demi de ce dernier, la même dose de Scammonée qui étoit dans une demi-once du Caryocostin. On ne sçauroit conserver le nom de Caryocostin qui avoit été donné à cet Electuaire, parce qu'on y faisoit entrer un mêlange inutile de clous de Géroste & de Costus (a).

On a retranché de l'Electuaire de Bayes de Laurier, beaucoup de substances qui ont paru

inutiles & superflues (b).

tes qui donnent le nom à cet Electuaire, on y fait entrer encore le Gingembre & le Cumin.
On pulverise toutes ces substances, & on en forme un Electuaire avec le Miel commun ou le Miel Rosat. La dernière Pharmacopée de Londres prescrivoit ce dernière. Le Comité a proposé au Collège de Londres de substituer à cet Electuaire celui de Scammonée: cet-

te substance étant la principale & celle qui rendoit purgatif le Caryocostin, ce changement ne sçauroit être qu'approuvé: au reste, on ne voit pas que les Pharmacopées qui ont retenu cet Electuaire, employent la décoction que blâment ici nos Auteurs.

(a) Voyez Bayr. Prax. Medic, lib. 18. cap. 1.

(b) Telles que les femences

* r ij

*CXXX EXPOSITION

La Confection de M. Walter Raleigh (Confectio Raleighana,) est un composé plus monstrueux encore. Le Comité a mis tous ses soins à réduire cet électuaire. La formule que nous en avons, n'est appuyée sur aucune autorité valable. Le Comité a été obligé par cette raison, d'avoir recours à ce que nous en a laissé M. Boyle, qui en a transcrit la formule d'un Livre qui se trouvoit entre les mains du Fils de l'Auteur. Le Comité a comparé ce passage de M. Boyle, avec une Recette manuscrite, qui est toujours restée dans la Famille de cet Auteur. Il l'a trouvée assez conforme à ce manuscrit. Les matieres qu'on fait entrer dans l'électuaire sont les mêmes. Il y en a seulement deux ou trois dont les doses sont différentes. Le Comité a suivi uniquement ces originaux. On y trouve que l'électuaire est composé de vingt-cinq différens ingrédiens. Il les a examinés chacun en particulier. Il faut en excepter le Rossolis, dont la fleur est si petite, qu'on

d'Ammi, de Cumin, de Sesetil commun (Ligusticum) de Daucus, le Poivre long, l'Opopanax, &c. Quelques Pharmacopées y ajoutent austi les Amandes améres. Mais suivant la remarque de Lémery, dans sa Pharmacopée universelle, les

femences huileuses qu'on fair entrer en trop grande quantité dans cet électuaire, rendent la poudre trop grasse, & empêchent qu'il n'y ait une liaison exacte dans la composition.

DU COMITÉ. ne sçauroit la ramasser en assez grande quantité pour s'en servir dans ce médicament. On a d'ailleurs lieu de croire que l'usage de cette plante est suivi de mauvais effets par les observations qui ont été faites sur les bestiaux qui paissent dans les lieux où elle croît (a). Malgré tous ces inconvéniens, cette plante est en quelque façon l'idole des Adeptes, qui ont pour elle une grande vénération. Sa superficie est humectée d'un suc gluant & âcre, qui suinte de toutes ses parties. Ces gens accoutumés aux visions, ont imaginé que ce suc n'étoit autre chose que la rosée que le Soleil conserve par la grande affection qu'il porte à cette plante. Cet Astre a soin de ne la pas dessécher dans le tems même que par l'ardeur de ses rayons il a brûlé tout ce qui se trouve autour d'elle. Isaac le Hollandois va encore plus loin: il nous dit que le Ros Solis surpasse autant tous les autres végétaux, que la lumiere du foleil est au-dessus de celle des autres corps célestes; pour le prouver, après avoir attribué au Ros Solis plusieurs vertus aussi merveilleuses que ridicules, il dit que si quelqu'un porte cette plante dans sa poche, il peut aller hardiment au milieu de ses ennemis; il ajoute qu'il n'éprouvera non-seulement rien de sinistre de leur part, mais même qu'ils le combleront de politesses & de marques de bonne volonté (b) (c). Le Comité a

(a) Raii hist, plant. p. 1100. (b) In oper. vegetab. vid. penot. 115. Curat. experimentaque Paracels, &c.

(c) Cette plante nommée aussi Rorelle, herbe de la rosée ou de la gouste, naît ordinairement dans les lieux humides & marécageux,

ri

EXPOSITION CXXXII

observé dans l'examen qu'il a fait de chaque matiere en particulier, qu'il y avoit dans la Confection Raleighienne quelques extraits si désagréables, qu'on ne pouvoit leur donner la consistance convenable, & procurer en même-tems un goût supportable à l'électuaire. Cet inconvénient a obligé le Comité à employer quelques autres matieres, dont il a formé cette composition dans des proportions dissérentes, & il n'a retenu de l'ancienne formule que ce qui lui a paru avoir un goût & une odeur supportables. Chacune des substances qui entrent dans la composition de cet électuaire, n'étoit reçue qu'après différentes expériences. On évaluoit ensuite la quantité de matieres que devoit donner la proportion d'extrait qui entroit dans tout le médicament. C'est en ramassant toutes ces proportions qu'on a composé l'extrait total qu'on donne dans cet ouvrage. On a toujours eu soin de s'attacher à la plus grande sim-

parmi la mousse qui vient dans les endroits aquatiques. Cette plante est âcre : elle est dangereuse aux Moutons, & leur cause une toux mortelle, suivant l'observation de Borrichius. Malgré ces mauvaises qualités, plusieurs Aureurs, même célébres, l'ont regardée comme un excellent résolutif, & très-propre à combattre un grand nombre de maladies de poitrine. Je ne parle pas des visions des Empyriques qui ont été si bien exposées dans le l texte du Comité. D'autres Médecins, au contraire, paroissant

coup l'usage de cette plante, & la regardant comme un caustique dangereux, en bornent l'usage tout au plus à l'extérieur. Cette diversité d'opinions n'est que trop fréquente : mais il me semble avec Juncker (conspect. Therap. gener.) qu'il faut attendre que des observations exactes & nombreuses ayent levé tous les doutes, & que jusques à ce tems il est beaucoup plus prudent de ne pas employer cette plante qui peut être aisément suppléée par un grand nombre d'autres, dont l'usage est cermieux fondés, redoutent beau- tain & confirmé par l'expérience.

DU COMITÉ. CXXXIII plicité. Cet extrait total fait suivant ces principes, a paru répondre aux vûes qu'on se proposoit. Il faut observer que le Comité a employé les aromates en substance; parce que leur vertu consiste principalement dans leurs parties volatiles, parties qu'on ne peut jamais retenir dans un extrait. A l'égard des Poudres prescrites dans la formule originale, le Comité pense qu'on peut très-bien leur substituer une quantité convenable de la Poudre de pattes d'Ecrevisses composée. Il ne faut pas oublier que cet électuaire fut mis en usage à-peu-près dans le tems où les Chymistes mirent les extraits spiritueux à la mode. Ces extraits étoient composés ordinairement avec fort peu de jugement. On les prônoit sans distinction; parce qu'on prétendoit par ce moyen séparer les parties grossieres des médicamens, & réduire dans un petit volume, les seules parties utiles. On ne faisoit pas attention que toutes les substances ne sont pas également propres à être réduites en extrait. L'action des unes ne consiste que dans leurs parties volatiles qui s'évaporent, & l'extrait n'est qu'une masse inutile; quelques autres conservent une grande partie de leur odeur : il se trouve encore certaines matieres dont la vertu réside dans les parties grossieres: ces dernieres non-seulement ne perdent rien dans l'extrait, au contraire, c'est un moyen de les rendre plus parfaites; parce qu'il y en a plusieurs parmi elles dont l'odeur a quelque chose de désagréable que ce procédé leur fait perdre. Nous pouvons trouver dans cette composition des exemples de ce que nous veCXXXIV EXPOSITION

nons de dire. En effet, outre les aromates dont on vient de parler, l'odeur de l'Angelique en substance est agréable. Son extrait, au contraire, excite des nausées. Les semences de Cardamome sont bien différentes; car on retrouve dans leur extrait l'odeur suave qu'elles avoient; & par cette raison, elles sont d'une grande utilité dans ce médicament. La Zédoaire dont l'odeur est désagréable, fournit un extrait qui conserve, à la vérité, une partie de cette odeur, mais elle est en même-tems beaucoup plus supportable sous cette forme. Ensin, le Safran est trèspropre à être réduit en extrait.

La véritable Confection d'Archigene (a) qui est la même que la Confection Pauline d'Aristarque (b) donnée par Galien (c), est si semblable à celle que nous avons copiée d'après le Mésué qui est inconnu (d),

(a) Archigene étoit né à Apamée en Syrie. Il exerça la Médecine à Rome, fous l'Empereur Trajan, & mourut dans cette Ville. Ce Médecin paroît avoir été de la fecte des Ecclectiques composée de ceux qui n'étant attachés à aucune fecte en particulier, choisissoient dans toutes les autres, ce qu'ils trouvoient de meilleur. Quelques Auteurs cependant, & entr'autres Galien, l'ont mis au rang des Médecins pneumatiques, secte dans laquelle on ajoutoit aux quatre élémens déja connus, un cinquiéme, qu'on appelloit esprit ou soufle. Cet esprie différemment affecté, caufoit les maladies. Archigene a composé plusieurs ouvrages, dont

on trouve des fragmens dans Aëtius. (Voyez l'Histoire de la Médecine de le Clerc. p. 502. &

(b) Aristarque étoit Médecin de Berenice, fille de Ptolomée Philadelphe. Il vivoit vers le commencement du trente-huitiéme siécle, & du tems des disciples d'Erasistrate & d'Hérophile. Les disciples de ce dernier, surent les premiers qui composerent des Antidotes. (Voyez Hist. de la Méd. de le Clerc).

loc. lib. 7. cap. 3. comparés avec Actius. lib. 8. cap. 65.

(d) De agritud, pector. & pul-

mon. cap. 5.

DU COMITÉ.

CXXX

qu'on ne sçauroit trouver aucune raison de ne pas remettre ce Médicament dans sa premiere forme, & de ne pas le rapporter à son Auteur (a).

Le Philonium dans notre premier plan avoit été remis dans sa premiere simplicité. On avoit tellement combiné l'Opium dans cette composition, que sa dose, eu égard au total, ne pouvoit pas être plus grande qu'elle n'est dans la Pharmacopée de nos jours. On avoit mis le Gingembre à la place de l'Euphorbe; mais il s'y trouve en si petite quantité, qu'il paroît plus convenable d'augmenter la dose de cette substance, & d'en retrancher le Nardindique & la Pyretre. Le Gingembre, en esset, peut tenir la place de ces drogues (b). Le Comité sera encore observer que de tous les narcotiques employés par les anciens, on ne se sert plus à-présent que de l'Opium. Il pense par cette raison qu'on peut retrancher la semence de Jusquiame (c), (il n'est pas même bien certain,

(a) La seule différence qui se trouve entre ces deux compositions, est qu'on sait entrer dans la Confession d'Archigene, le Spicanard & le Safran, dont on ne se ser point dans la Confession Pauline, & que dans cette derniere, on employe la Canelle qui n'entre point dans la Confession d'Archigene.

(b) Le College a rendu cette composition encore plus simple, en supprimant le Safran, & en réduisant toutes les espéces qui y entrent à une même dose. Il saut seulement en ex-

cepter l'Opium

(c) La semence de Jusquiame, & les autres parties de cette plante, sont des narcotiques dont les effets sont quelquefois funeltes. Les substances de ce genre, telles que l'Opium & le Pavot ordinaire, priles en trop grande quantité, caufent un assoupissement léthargique, mais qui n'est accompagné d'aucune alienation d'esprit. L'effer de la Jusquiame, est d'exciter un délire qui va jusqu'à la fureur. On trouve dans la Matiere Médicale de M. Geoffroy , plusieurs observations tirées des Ephémérides des curieux de la nature, qui

que celle dont nous nous servons à-présent, soit celle des anciens) & la remplacer par quelque autre substance, dont la dose puisse être la même. Rien ne paroît plus propre à ce dessein que la semence de Carvi, qui donnera à la composition un goût fort agréable. Notre Pharmacopée avoit adopté la formule si composée de Nicolas, & avoit cru rendre l'électuaire meilleur, en suivant le Dispensaire d'Austourg, qui employe la Myrrhe & le Castor, au lieu du Costus. Si on examine cette composition avec les additions dont nous venons de parler, on trouvera que dans une quantité de cet électuaire qui contiendra un grain d'Opium, il n'y aura que deux

cinquiemes de grain pour la Myrrhe, & autant pour le Castor; proportion frivole, & qui ne signifie rien.

prouvent le danger de se servir des différentes parties de cette plante. La fumée même de la femence de Jusquiame, n'est pas toujours sans danger, quoiqu'on s'en ferve quelquefois dans les maux de dents, en la faisant passer dans la dent cariée, par le moyen d'un entonnoir. Le sçavant Juncker, dont le témoignage ne sçauroit être contesté, regarde l'usage intérieur de la semence de Jusquiame comme dangereux. Il dit (confpect Therap. gener. p. 177.) qu'il a vu un homme tomber dans la folie, après avoir fait un trop grand usage de la semence de Jusquiame, pour guerir une douleur de sciatique dont il étoit tourmenté. Ses douleurs cesserent, à

la vérité, pendant quelque tems, mais elles revinrent bientôt plus fortes qu'auparavant, & le malade mourut un an après dans le marasme. On ne scauroit donc douter que l'usage intérieur de cette plante & de sa semence, ne soit sujet à beaucoup d'inconveniens, & il paroît qu'il est plus sage de fuivre le sentiment du Collège des Médecins de Londres, qui l'a retranché du Philonium. On fait cependant entrer la semence de Jusquiame, dans les Pilules de Cynoglosse, (retranchées de la Pharmacopée que je traduis) mais elle y entre en si petite quantité qu'on n'en doit redouter aucun effet dangereux.

Les

DU COMITE. Les autres drogues ne vont pas même si haut, & il s'en trouve qui ne montent qu'au quart de cette

petite quantité de Myrrhe (a).

Le Comité dans son premier plan n'a presque fait d'autres changemens aux ingrédiens du Mithridate & de la Thériaque, que de retrancher ceux qui ne se trouvoient pas dans l'original (b). Il a seulement substitué la Canelle au Cassia lignea dont on ne se servoit, suivant le témoignage de Galien, que par la raison que la Canelle étoit rare (c). Il a supprimé aussi l'Asarum dans le Mithridate, où on ne l'avoit fait entrer que pour corriger une prétendue faute que l'on supposoit se trouver dans un passage de l'original. Les Dispensaires modernes ont tous prescrit le Vitriol Romain, pour l'ancien Chalcitis qu'on ne connoit plus à présent.

Le Comité a changé ce nom pour éviter une

(a) Telle est la Zédoaire, dont | faite en Prose, par Andromaque le la quantité n'étoit que de quinze grains dans toute la masse de l'électuaire, & celle de l'Opium de deux gros & demi : par conféquent, on ne trouvoit qu'un demi grain de Zédoaire, sur cinq grains d'Opium ; la dose de la Myrrhe étant d'un gros ou soixante grains, la Zédoaire ne faisoit que le quart de la premiere.

(b) On ne trouvera, ni dans la , description en Vers d'Andromaque l'ancien, ni dans celle qui est

jeune, qu'il soit fait mention du Poivre blanc qu'on a dans la suite ajoûté à la Thériaque (1). Les Trochisques d'Agaric formés avec le Gingembre, sone aussi une nouveauté. Il en est de même de la racine d'Iris qu'on trouve dans notre formule du Mithridate. Il n'en est point parlé dans l'original, & il parose qu'elle a été ajoûtée nouvellement. [1] Galen, de Antidot. l. 1. 6. 6. 7.

(c) De Antidot, l. 1. c. 14. de Sanitat. tuenda, l. 6. c. 1.

Premiere Partie.

exxxviij E X P O S I T I O N

macopée ont transmise jusqu'à nous. Notre Dispensaire même dans les commencemens, en donnant le Catalogue des Médicamens simples, a décrit ce Vitriol comme le Vitriol bleu. Cependant tous les Auteurs Italiens sont du même sentiment sur ce point, & nous apprennent qu'on donne le nom de Vitriol Romain au Vitriol verd (a). On peut ajouter que si ce Vitriol n'étoit pas ferrugineux, il ne répondroit pas à l'intention qu'avoient les anciens, lorsqu'ils employoient le Chalcitis qui étoit certainement un Vitriol ferrugineux (b).

(a) Mercator Metallot pec. amar. 4. c. 2. Cafalpin. de metall. lib. 1.

сар. 22. &с.

(b) Il est très difficile de sçavoir si le Chalcitis des anciens étoit tiré d'une mine de Vieriol ferrugineux, ou de Vitriol cuivreux. Le nom de Chalcantum donné indifféremment à toutes les espéces de Vitriols, (qu'il paroît que les anciens ne sçavoient pas distinguer) laisse dans le doute sur cet objet. Il semble cependant par la description que Galien fait du Chalcitis (de simplic. Medic, lib. 9.) que cette substance se trouvoit ordinairement dans des mines de l'Isle de Chypre, qui étoient cuivreuses. Galien raconte qu'il entra dans ces mines, creusées dans les montagnes des Solores de Chypre, & qu'il apperçut trois espéces de bandes placées les unes fur les autres.

Ces bandes s'étendoient fort loin? La premiere, ou la supérieure, étoit composée de Misy, espéce de foisile jaune, brillant, qui paroissoit sortir du Chalcitis, qui formoit la seconde couche ou bande; cette feconde substance semblable à l'airain & friable, étoit traversée par plusieurs veines longues & brillantes; mise au feu, sa couleur changeoit & devenoit rouge: enfin un autre fossile plus épais & plus compact que les deux précédens, d'une consistance un peu plus spongieuse & grasse, d'une couleur noirâtre & d'un goût astringent, formoit la troisième bande. Cette de niere substance portoit le nom de Sory. Cette description que Galien nous fair d'après ce qu'il a observé luimême, fert tout au plus à nous faire connoître l'espèce de Chalcitis qu'on tiroit de l'Isle de Chypre.

DU COMITÉ. cxxxix Quoique le Comité n'ait jamais voulu prendre

Il y a apparence qu'on en faisoit | venir de plusieurs autres endroits. Matthiole dans ses Commentaires fur Dioscoride, traite affez au long du Chalcitis. Il cite Galien, & rapporte ce qu'en a dit cet Auteur. Matthiole (1) ajoute qu'un Apoticaire de Trente, lui avoit donné un morceau de Chalcitis, tiré des mines de Vitriol, qu'on trouvoit dans des montagnes situées aux environs de la ville de Trente. Il ne dit point quelle étoit l'espèce de vitriol que contenoient ces mines. Quelques lignes après, il combat le sentiment de Brassavolus, célébre Médecin de Ferrare, qui soutenoit que le Misy & le Chalcitis étoient la même chose que le Vitriol Romain, qu'on sçait être un Vitriol ferrugineux. Ce passage de Matthiole, joint à celui de Galien, paroîtroit prouver que le Chalcitis tenoit du cuivre, & que c'étoit dans les mines de ce métal qu'on le trouvoit; mais comme je l'ai déja dit au tems même de Matthiole, il paroît qu'on ne distinguoit pas les Vitriols ferrugineux des Vitriols cuivreux. On fent bien que ce n'est pas dans Pline qu'il faut chercher des éclaircissemens. Les descriptions de cet Auteur sont trop courtes & fouvent trop pen exactes. Agricola est bien différent : mais il ne paroît pas avoir

(1) Per. and. Matthioli Comment. in Diofcor. édit. Valgris. p. 68. & 682. (1) Pomet. Hift. gener. des Drogues. examiné le Chalcitis avec assez d'attention pour qu'on puisse connoître la nature de ce fossile par ce qu'il en dit. Le Chalcitis que nous avons à présent, nous vient d'Allemagne & de Suede. On nous l'apporte sous la forme d'une pierre d'un rouge brun (2). Mais on est peu instruit sur sa nature, & on ne l'apporte qu'en petite quantité. On est encore plus incertain, lorsqu'on veut examiner en quoi il différe de celui des anciens. Malgré cette obscurité tous les Dispensaires ont conservé fidélement le Chalcitis dans la formule de la Thériaque. Ce n'est que depuis quelques années qu'on s'est lassé de prescrire une substance qu'on connoissoit si peu. La plûpart des Pharmacopées nouvelles fubftituent au Chalcitis, le Vitriol vert calcine au blanc ou au rouge, &c nommé dans ce dernier cas, Colcothar (3). Il paroît très-raisonnable de préférer ce Vitriol à celui qui est cuivreux. L'usage de ce dernier n'est pas plus sûr que n'est celui qu'on fait des préparations dans lesquelles entre le cuivre. Il est vrai que le Chalcitis ou la substance qui en tient lieu, se trouve en si petite quantité dans la Thériaque, qu'il paroît indifférent de se servir d'une espèce de Vitriol ou d'une autre : car on ne trouve

(3) Les Pharmacopées de Wirtemberg, de Berlin, d'Edimbourg, de Londres, &c.

ſij

EXPOSITION cxl fur lui, de faire de changement dans les anciens médicamens, dont les effets ne sont bien connus, que suivant les anciennes formules, il a cru cependant qu'il feroit bien d'adopter ce qui a été proposé par Zwelfer (a), qui est d'unir les ingrédiens des Trochisques Cypheos au Mithridate même; parce que ces Trochisques ne sont d'usage que dans cette composition. Le Comité a fait la même chose pour les Trochisques qui entrent dans la Thériaque Les ingrédiens de cette fameuse composition sont trèsbien dosés. On a été obligé, au contraire, dans le Mithridate de négliger quelques grains dans une ou deux circonstances : cet amas informe de drogues, montre l'inutilité de quelques-unes; par exemple, toutes les espéces du Mithridate montent à trois cens dragmes, & l'on y trouve en même-tems trois substances qui n'y entrent qu'à la quantité d'un demi scrupule. L'effet de la Pulpe de Raisins est certainement peu considérable. Cependant, sa dose n'est que d'un gros & demi. Il n'y a point de doute qu'on ne doive supprimer d'aussi petits objets. On peut encore éviter les demies dragmes qui se trouvent dans la dose de la Thérébentine & du Jonc odorant, en mettant la premiere sous l'article qui la précéde, & l'autre sous l'article suivant. Si dans ce cas on ôte qu'un grain ou un peu plus de | niens du Vitriol cuivreux. Peut-être feroit-il encore mieux de le retran-Chalcitis ou de Colcothar dans une once de Thériaque: mais il vaut | cher tout-à-fait comme inutile. toujours mieux préférer le Vitriol | (a) In animadvers. in Pharmas. ferrugineux, qui n'a pas les inconvé- | Augustan.

la demi-dragme au Calamus Aromaticus, toutes les espéces monteront exactement à la quantité de trois cens dragmes, & on trouvera un grain d'Opium dans une demi-once de l'électuaire. On peut faire la même chose pour la Thériaque, en réduisant à des quantités égales, la Canelle, l'Opobalsamum, le Costus, le Jonc odorant, & la Valériane, doublant en mêmetems la dose du Calamus Aromaticus qui tiendra la place du Xilobalsamum (a) qu'on ne connoît pas. En supprimant ensin les minuties, toutes les espéces de la Thériaque, monteront à quatre cens cinquante dragmes; par conséquent, soixante & quinze grains ou un gros & un quart de l'électuaire, contiendront un grain d'Opium.

La Thériaque de Londres (b) n'est presque jamais employée actuellement qu'à l'extérieur. Cette raison a déterminé le Comité à placer cette composition parmi les épithémes. Mais il a cru devoir la remplacer par un cataplasme de Cumin, qui peut tenir lieu de ce médicament si composé. Ce cata-

(a) On donne le nom de Xilo-balfamum au bois de l'arbrisseau qui fournit le Baume de Judée, nommé aussi Baume de la Mecque. On apporte ce bois en petits sagots formés des tiges ou rameaux du Baumier. Ce bois est fort rare, & ordinairement on vend pour Xilo-balfame des rameaux de Lentisque frottés avec un peu de Baume de Judée qui leur communique de l'odeur.

(b) On nommoit Thériaque de Londres un électuaire dans lequel on faisoit entrer des racines aromatiques, telles que l'Angelique, la Serpentaire, le Contrayerva, &c. des Aromates, les Bayes de Laurier, la Myrrhe & l'Opium, &c. le tout lié & mis en consistance avec le Syrop de Diacode.

EXPOSITION cxhi

plasme quoique plus simple, peut remplir les mêmes intentions : on s'est servi pour le composer, des matieres de la Thériaque qui sont le plus en usage dans les applications extérieures. On en a retranché l'Opium; parce qu'on a cru qu'il ne repondoit pas aux vûes qu'on a eues en composant ce cataplasme.

On a fait d'autres additions à l'article des épithémes: nous croyons qu'il est nécessaire de faire quelques remarques sur les médicamens destinés à être

appliqués extérieurement.

Le Comité instruit que l'eau alumineuse de Falloppe (a) est très-peu en usage à présent, croit qu'il est inutile de la laisser dans le Dispensaire : il croit aussi que l'eau Ophtalmique vitriolique, & l'eau Styptique camphrée, se ressemblent trop pour les conserver toutes deux : il lui paroît d'ailleurs que le Bol d'Arménie qu'on a fait entrer dans la derniere, est totalement inutile (b). La liqueur qu'on a nommée Lait virginal, ne mérite pas d'avoir place dans cet ouvrage. On a ôté à l'eau Styptique qu'on avoit mise dans le premier plan, le nom de Sydhenam; parce que ce n'est pas cet Auteur qui l'a publiée le premier (c). On a d'ailleurs fait quelques change-

(a) Cette eau est l'eau alumineuse du premier plan, à laquelle le Comité avoit donné le nom de Fallope, pour la distinguer de l'eau alumineuse de Bates.

(b) L'eau Ophtalmique, étoit une composition du premier plan du Comité: elle différoit de l'autre, en ce que la dissolution du Vitriol étoit plus foible dans celle-ci. L'eau Styptique, est celle qu'on a confervée fous le nom d'eau vitriolique camphrée.

(c) Cette eau fut publiée dans un Traité, dont le titre étoit Anchora-Sauciatorum à Johann. Weber.

Brigæ, 1677.

DUCOMITE. cxliij mens dans cette eau en retranchant plusieurs subs-

tances inutiles que Sydhenam y avoit laissées.

Parmi les emplâtres, le Comité a examiné trèsattentivement l'emplâtre de Mélilot. Dans le premier plan il avoit réduit le poids de la résine qui entre dans cette emplatre, à celui de la Cire: avant la révision de notre Pharmacopée, on se plaignoit avec raison que la proportion de la Résine étoit trop forte, & que par cette raison, cette emplâtre causoit trop d'irritation, lorsqu'on s'en servoit pour former l'emplaire vésicatoire. Le Comité croit qu'on peut encore perfectionner cette emplatre en retranchant le Mélilot. Cette plante est absolument inutile, & son odeur est désagréable (a). Cette raison suffit pour la faire bannir; car il est très-important d'employer dans les maladies, autant qu'il est possible, tous les moyens capables de diminuer l'agitation des malades, & de leur procurer de la tranquillité. Nous ne parlons point ici de la mauvaise pratique de quelques Artistes qui mêlent à cette emplâtre des matieres irritantes pour lui donner une couleur verte: cette couleur est un des caracteres que demandent ordinairement ceux qui achetent cette emplâtre, & le moyen que nous venons de blamer avec raison, lui donne cette couleur beaucoup plus aisément que

(a) L'odeur du Mélilot est douce | qu'on a fair cuire cette plante dans le fuif comme le prescrit avec cette odeur est bien légere, après | raison le Dispensaire de Paris.

EXPOSITION cxliv

la décoction de la plante (a). Le changement dont on vient de parler, oblige nécessairement de donner un autre nom à cette emplâtre. Elle est dans la Pharmacopée sous le titre d'emplâtre attractive. Ce nom marque son véritable usage. On auroit pû la nommer avec autant de raison emplâtre épispastique (b). Mais cette dénomination est depuis long-tems employée parmi nous, quoique par erreur, pour signifier un autre médicament qu'on auroit plutôt dû appeller E'ndopior (c) terme employé par Dioscoride & Aëtius, pour exprimer l'action des Cantharides [d]. Mais comme on pourroit penser qu'il y a trop d'affectation dans ce nom d'emplaire Ecdorium, nous nous sommes servi d'un nom reçu en Médecine, & l'avons nommée Vésicatoire. Ce changement de nom, est d'autant plus nécessaire dans cette emplâtre, que le titre d'épispastique étoit plutôt donné par les anciens aux remédes qui rougissoient & enslammoient la peau, qu'à ceux qui servent à l'excorier; opérations bien différentes l'une de l'autre.

(a) L'emplâtre de Mélilot ne doit point avoir une couleur absolument verte; mais elle doit être d'un jaune un peu verdâtre.

(b) L'emplatre de Mélilot, ou celle qu'on lui substitue, qui est à-peu-près la même, ne doit porter le nom d'Epispastique, que dans le cas où on y ajoute les Cantharides. Le nom même d'Attractive qu'on lui donne, ne lui convient

pas toujours. Cette emplâtre eft un résolutif & un discussif assez

(c) Dioscorid. 1. 3. c. 70. Act.

L. 8. c. 16.

(d) Ce mot vient du verbe Eps excorier, & peut se donner en général à tous les escarotiques & aux caustiques qui ont la faculté d'excorier la peau.

Le

DU COMITE'. Le Comité a pensé qu'il falloit reformer l'emplatre Céphalique. Il en a retranché la Poix noire, dont on ne peut jamais surmonter l'odeur empireumatique, quelques moyens qu'on employe : on a aussi diminué le nombre des ingrédiens, on a fait la même chose pour quelques autres. Le Comité a fait des additions à l'emplâtre de Cumin. Elles lui ont paru nécessaires, soit pour lui faire perdre une partie de son odeur désagréable, soit pour lui procurer la consistance qu'on demande ordinairement dans les emplâtres. On veut en effet, que ces sortes de remédes puissent se former en rouleau, sans que la chaleur de l'air les applatisse. Le Comité a cru qu'on devoit retrancher le Baume de Tolu de l'emplâtre volatile [a]. Il a craint qu'en appliquant des matieres si âcres, elles ne devinssent trop adhérentes, & qu'on ne pût les retirer aussitôt qu'il est nécessaire. Comme ce médicament n'a pas la consistance d'emplâtre, on l'a renvoyé à l'article des épithémes.

A l'égard de l'emplâtre stomachique, le Comité ne croit pas qu'on puisse retirer un grand avantage de son application, à moins qu'on n'y fasse entrer quelques substances volatiles capables de pénétrer : il ne faut jamais faire une grande quantité de cette emplâtre, ni la garder long-tems; il faut au contraire, la renouveller souvent, si l'on veut qu'elle

(a) Cette emplatre avoit été insèrée dans le premier plan.

E

produise quelque esset. Le Comité vient par cette raison de donner une formule de cette emplâtre. On pourra la faire sur le champ fort aisément. Elle n'est point trop adhérente de peur de blesser la peau, & on peut l'ôter aussi souvent qu'on le jugera nécessaire. On a fait aussi quelques corrections dans les articles des Onguens & des Linimens. Mais il paroît inutile de les détailler. Le Comité pense en esset, qu'il est fort aisé de juger de ces changemens, & de ceux des précédens articles, par tout ce qui a déja été dit, & il croit qu'il n'est pas nécessaire de s'étendre sur les augmentations qu'il a faites à son premier plan.

On a pu remarquer jusques à présent, que le Comité a eu principalement deux motifs qui l'ont engagé à donner cette exposition, & à s'étendre

sur plusieurs articles qui la composent.

Le Comité avoit toujours observé que toutes les Pharmacopées qui ont paru en Europe, marquoient la plus grande vénération pour les formules que nous ont laissées les anciens. On a même fait si peu d'attention aux légéres critiques qu'on a faites quelques de ces ouvrages de nos premiers Maîtres, que les modernes n'ont jamais rien ajouté aux anciennes formules, qu'ils n'ayent tâché d'imiter les Auteurs desquels ils les avoient reçues. Les drogues superflues dont ces Auteurs nouveaux ont chargé leurs compositions, prouvent assez ce que nous venons de dire. Ils ont même été jusqu'à affecter

DU COMITE. du mystere pour y mettre du merveilleux qui ne servoit qu'à embarrasser l'Artiste, & à rendre la préparation plus difficile. Il étoit d'une nécessité indispensable de remédier à ces erreurs; le Comité ne pouvoit y parvenir qu'en faisant les recherches qu'il a présentées dans cette exposition. Elles avoient pour objet d'examiner l'origine & les progrès de notre Pharmacie, de la suivre dans les siécles qui ont suivi les premiers commencemens, de voir dans quel état elle se trouvoit (matiere peu connue, & qui à peine a été traitée) & enfin d'observer les progrès qu'elle a faits depuis ces premiers tems, jusques aux nôtres. C'est par ce travail que le Comité s'est flatté de pouvoir dévélopper les principes sur lesquels les anciens formoient leurs compositions. Il a espéré en même-tems que ces recherches pourroient faire connoître le véritable caractere de ces hommes qui ont joui d'une si grande réputation, & pour lesquels le monde entier a eu pendant si longtems la plus aveugle foumission.

Les détails particuliers des articles qui démandoient d'être réformés, ont été le second objet du travail du Comité. Il l'a entrepris dans la vûe de faciliter à ses Collegues l'examen des changemens qu'il proposoit, & de les mettre en même-tems plus en état d'aider le Comité de leurs lumieres, de résechir sur ces articles, & de décider ce qu'il falloit adopter, ou ce qui devoit être corrigé. Par ces moyens le Comité pouvoit esperer d'éviter les dé-

tij

cxlviij E X P O S I T I O N, &c. fauts que la négligence ou l'erreur laissent ordinairement. Il ne restoit plus que de mettre la Pharmacopée sous les yeux du College, pour donner à cet ouvrage toute la perfection dont il est susceptible. Les travaux réunis de tous les membres de cette Compagnie, mettront enfin le Dispensaire en état de paroître muni de l'approbation & de l'autorité du corps entier. Fin de l'Exposition de la méthode employée par le Comité, nommé par le College des Médecins de Londres, pour revoir la Pharmacopée.